J.A. 1700 Fribourg 1 — No 74 — 107e année — 70 ct.

Jeudi 29 décembre 1977

LA LIBERTÉ

Rédaction : ✆ 037-22 26 22 Telex 36 176
Administration : ✆ 037-81 11 21
Annonces : Publicitas SA 1700 Fribourg 1 ✆ 037-22 14 22

VENANZ EGGER
Première médaille
PAGE 19

Notre grande spécialité !...
SOLE FRAICHE DU JOUR

apprêtée selon vos goûts!
ROGER MOREL
BUFFET DE LA GARE, Fribourg

OUI DE LA KNESSETH AU PLAN DE M. BEGIN

Tandis que se déroule le débat à la Knesseth, des manifestants protestent contre le plan Begin à proximité du Parlement. (Keystone)

Le plan de paix de M. Begin a été approuvé hier par le Knesseth par 64 voix pour, 8 voix contre et 40 abstentions. Sept membres de la coalition gouvernementale, dont trois députés, du Likoud, ont voté contre M. Begin ou se sont abstenus.

Le plan de paix israélien pour le Sinaï, tel qu'il a été présenté à la Knesseth, prévoit « une démilitarisation de la péninsule ».

« Les forces égyptiennes ne dépasseront pas les cols stratégiques de Mittlah et de Guiddi. Les agglomérations juives créées dans le Sinaï y demeureront, sous la protection d'unités israéliennes », a encore précisé le premier ministre. Quant à l'évacuation des forces israéliennes, elle s'opérera sur plusieurs années. On parle de 5 ans. La liberté de navigation d'Israël dans le détroit de Tiran sera garantie, soit par des forces de l'ONU, soit par des forces mixtes israélo-égyptiennes. En fait, sans le dire expressément, M. Begin reconnaît la souveraineté égyptienne sur l'ensemble du Sinaï, jusqu'à l'ancienne frontière internationale entre la Palestine du mandat britannique et l'Egypte.

CISJORDANIE : UN PLAN COMPLEXE

En ce qui concerne la Cisjordanie et la bande de Gaza, le plan de M. Begin est assez complexe. Tout d'abord, Israël maintient le principe de son droit à la souveraineté, mais pour ne pas nuire aux négociations de paix, cette question reste ouverte, a déclaré devant la Knesseth, le premier ministre israélien. Il a aussitôt ajouté que « si les forces de défense d'Israël quittaient ces territoires, l'OLP y prendrait pied, ce que nous ne pouvons permettre à aucun prix ».

Dans l'essentiel, le plan de paix de M. Begin prévoit une large autonomie pour tout ce qui concerne les affaires intérieures administratives, le Gouvernement militaire sera supprimé. Cependant, la sécurité et la police demeureront aux mains d'Israël.

UNE PARTICIPATION ACTIVE DE LA JORDANIE

Sur le plan parlementaire, M. Begin a précisé qu'aux termes de son plan, tout résident de Cisjordanie et de Gaza pourra opter à son gré pour la citoyenneté israélienne ou jordanienne.

(Suite en dernière page)

Café

Moins deux sous par tasse

Les prix d'achat du café torréfié dans les établissements publics ont sensiblement reculé ces dernières semaines. Aussi les prix de consommation du café devront-ils être réadaptés de façon correspondante, a déclaré dans un communiqué le préposé à la surveillance des prix. Au 3 janvier prochain, l'hôtellerie et la restauration qui avaient fait usage de la réglementation particulière émise en avril dernier par le préposé et qui avaient, de ce fait, augmenté le prix du café à la consommation, devront procéder aux réductions de prix correspondantes. La nouvelle réglementation devra être appliquée le 9 janvier au plus tard.

Ne sont pas concernés par cette mesure : les tarifs indicatifs en vigueur dans certains cantons ou régions applicables aux établissements avec restauration complète, avec conditions d'exploitations normales et avec débit d'alcool. Le préposé constate avec satisfaction que de très nombreux établissements publics ont déjà librement abaissé le prix du café à la consommation dans la mesure requise.

Les prix indicatifs de la tasse de café crème ou de l'espresso crème sont diminués de 10 centimes. De ce fait, ils passent, dès le 3 janvier, de 1,50 franc à 1,40 franc dans les cantons de Fribourg (café nature 1,20 franc), Vaud, Valais (plaine : 1,40 fr. au lieu de 1,50 fr., stations : 1,50 au lieu de 1,60 fr.), Neuchâtel et Genève. Dans toute la Suisse alémanique et aux Grisons, le prix indicatif est abaissé de 1,60 à 1,50 fr. Ce tarif vaut aussi pour Berne, à l'exception du Jura et des régions dites « isolées » où le prix indicatif est de 1,40 fr. Le Tessin est aussi soumis au régime romand (passage du prix indicatif de 1,50 à 1,40 fr., dans les hôtels, 1,60 fr. et l'espresso nature 1,20 fr.). Cet abaissement vaut donc pour les bars à café et autres établissements qui n'ont pas « la restauration complète avec conditions d'exploitations normales et débit d'alcool ». (ATS)

Carter entreprend aujourd'hui son périple qui le conduira jusqu'en Inde

Le président Jimmy Carter quitte Washington aujourd'hui pour un voyage de huit jours dans six pays : la Pologne, l'Iran, l'Inde, l'Arabie séoudite, la France et la Belgique.

Voici pour chacun des pays visités l'essentiel du programme du président des Etats-Unis et des problèmes qu'il abordera.

● **Pologne : du 29 au 31 décembre.** Dans le premier pays communiste où il se rend depuis son élection à la présidence, M. Carter s'attachera aux droits de l'homme et plus particulièrement au problème des familles séparées. Le Département d'Etat affirme qu'il y a en Pologne un millier de demandes de passeport en suspens.

Principal sujet économique : un crédit de 200 millions de dollars que les Etats-Unis envisagent d'accorder à la Pologne pour ses importations de céréales.

M. Carter tiendra une conférence de presse à Varsovie, la première d'un président des Etats-Unis dans un pays communiste.

● **Iran : 31 décembre et 1er janvier :** les problèmes du pétrole et du Proche-Orient seront au premier plan.

Le président Carter rencontrera le roi Hussein de Jordanie, en visite officielle à Téhéran en même temps que lui. Il étudiera sur place la position stratégique et les besoins militaires de l'Iran en lequel il voit « la puissance la plus influente du Proche-Orient ».

Le gel pour six mois des prix du pétrole et la baisse du dollar formeront la toile de fond de ses discussions avec le chah, favorable à un gel des prix en 1978.

● **Inde : du 1er au 3 janvier :** Washington voudrait voir l'Inde signer le traité de non-prolifération nucléaire, que New Dehli estime discriminatoire. Puissance nucléaire, l'Inde s'est déclarée prête à ne plus effectuer d'essais atomiques et à ne pas fabriquer d'armes nucléaires, mais ne veut pas signer le traité.

● **Arabie séoudite : 3 et 4 janvier :** le président Carter tentera de persuader le roi Khaled, principal soutien financier des pays arabes du champ de bataille, d'accorder un soutien plus franc au dialogue israélo-égyptien. Celui-ci, attendant d'Israël des concessions plus larges, est réticent et souhaite voir les Etats-Unis amener Israël à des concessions qui pourraient attirer les autres pays arabes dans le processus de paix.

Le problème du pétrole sera également au centre des entretiens. L'Arabie séoudite, chef de file des modérés au sein de l'OPEP, souhaiterait en échange de son attitude voir les Etats-Unis soutenir le dollar.

● **France : du 4 au 6 janvier :** non-prolifération des armes nucléaires, Proche-Orient, problèmes africains et économie mondiale fourniront la substance de la visite de M. Carter à Paris où il doit prononcer un important discours.

● **Belgique : le 6 janvier :** la tournée du président Carter s'achèvera à Bruxelles, symbole de l'attachement des Etats-Unis à la coopération internationale et à l'OTAN.

Le président Carter regagnera les Etats-Unis le 6 janvier. (Reuter)

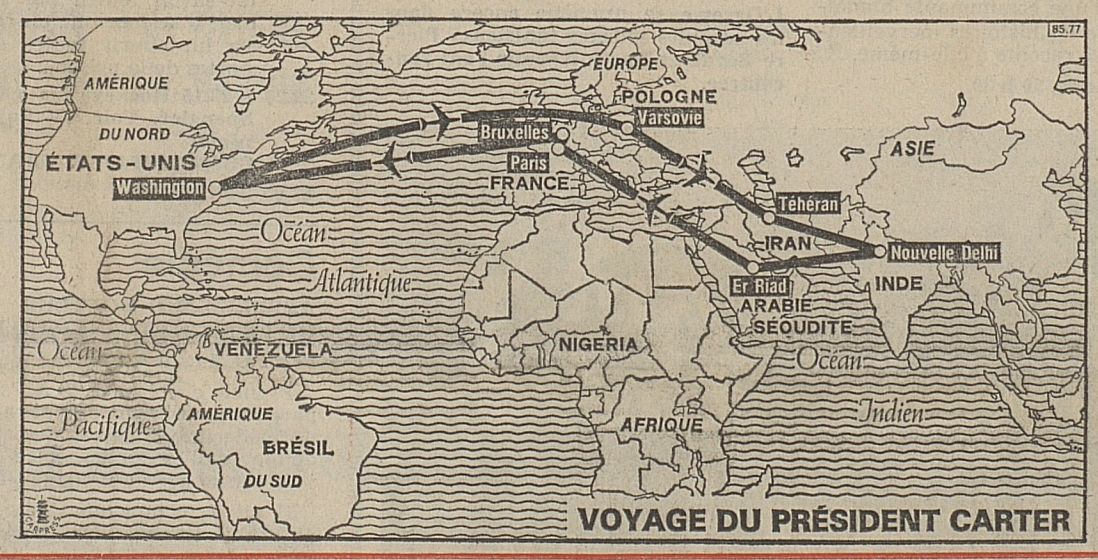

Une convention internationale pour protéger la vie davantage menacée des journalistes ?

Une initiative internationale destinée à garantir la sécurité des journalistes face à la violence et aux mesures de détention illégales est devenue urgente, estime l'Institut international de la presse dans son rapport annuel 1977.

« La profession de journaliste devient rapidement l'une des plus risquées » selon l'Institut, qui cite des cas d'enlèvements dans six pays, d'attentats à la bombe dans cinq, de meurtres dans quatre, de torture et autres formes de violence dans sept et de détention de membres de la presse dans vingt-trois.

Le rapport de l'IIP critique les Gouvernements concernés mais s'inquiète également du nombre de cas « où les violences physiques et l'enlèvement de journalistes constituent des formes courantes de protestation politique ».

« Dans l'une des régions les plus troublées de la planète », souligne l'IIP, « l'Irlande du Nord, les journalistes jouissent encore de l'immunité de la part des divers groupes paramilitaires », mais, note le rapport, « tant que les enlèvements politiques, ou contre rançon, les campagnes de guérilla urbaine, les détournements d'avion et autres formes d'action violente illégales se poursuivront dans le monde, les journalistes en Irlande du Nord pourront se demander combien de temps encore durera leur chance ».

« Dans un monde ou on a la gachette facile », ajoute encore l'IIP « la question de l'immunité des journalistes doit être examinée d'urgence dans le cadre des droits de l'homme ».

L'ITALIE, LE LIBAN ET L'AMERIQUE LATINE EN VEDETTE

Le rapport cite notamment le cas de « rédacteurs en chef italiens pris comme cibles par des hommes de main désireux d'attirer l'attention sur de prétendues injustices politiques », des prises d'otage de journalistes libanais, la vague de « disparitions et de meurtres en Argentine et en Uruguay », les morts par balles et par bombes de journalistes en Espagne, les attentats à la bombe contre des stations de télévision françaises et italiennes, le meurtre d'un reporter mexicain par des guérilleros, les sévices à l'endroit de journalistes au Laos et dans l'Empire centre-africain, la mort d'un correspondant étranger poignardé en Iran, une tentative d'enlèvement avortée en Egypte et le sabotage d'une voiture de correspondant à Moscou.

UNE CONVENTION INTERNATIONALE ?

Le rapport préconise la tenue d'une convention internationale « qui fournirait aux journalistes de bonne foi des garanties de protection officielle ainsi que de poursuites judiciaires contre leurs détracteurs ».

Des cas d'atteinte à la liberté de la presse dans 73 pays sont cités dans le rapport. « Trente pays auraient pratiqué la censure mais, « selon l'IIP, » leur nombre est certainement plus élevé en réalité... Nous pouvons affirmer sans crainte de nous tromper, conclut le rapport, que dans une majorité de pays souverains de la planète, la presse a été soumise à des opérations de harcèlement ». L'Institut international de la presse, qui a son siège à Londres, regroupe environ 2000 responsables et éditeurs de journaux dans plus de 60 pays. (ATS)

SKI. CHAMPIONNAT SUISSE DES 50 KM

Retour de Hauser, exploit d'Egger

Le premier championnat suisse de ski nordique de la saison s'est déroulé hier, à Oberwald, dans le Haut-Valais. Après une année creuse, en raison d'une école de gendarme, Edi Hauser qui skiait devant son public, a fait un retour au premier plan très remarqué. Il a en effet remporté l'épreuve de façon magistrale. Le Fribourgeois Venanz Egger a, de son côté, réussi un bel exploit en étant le plus dur adversaire de Hauser et remportant ainsi sa première médaille dans un championnat suisse. — Notre photo : les trois premiers avec, de gauche à droite, Franz Renggli, Edi Hauser et Venanz Egger. (Keystone)

● **Nos commentaires en pages sportives.**

LA LIBERTÉ

13 Romanens : l'Etat n'a pas perdu un sou
Retenue laitière : dure échéance
Programme de législature et plan financier : quasi adoptés

15 Des faits divers en faits d'hiver
Amicale des cantonniers de Fribourg : un certain malaise

17 Photographies anciennes de Bulle : la mutation d'une cité
Un concert pour les écoliers de Fribourg

19 Venanz Egger : première médaille

20 Marly BBC : bilan satisfaisant

21 Hockey. — Supériorité suédoise à la Coupe Spengler

Notre Selection TV

DOCUMENT

Tradition tunisienne : « L'Ogresse »

Un jeune artiste tunisien, Nacer Khemir, a décidé un jour de noter les contes qu'il avait entendu sa mère raconter depuis sa plus tendre enfance. Il a choisi les plus caractéristiques des récits ainsi moissonnés, les a calligraphiés selon la tradition arabe, les a fait illustrer par ses sœurs de somptueux dessins et les a transcrits en français. De cette exceptionnelle collaboration familiale est né un livre, « L'Ogresse », qui donne au lecteur francophone des clés pour pénétrer dans le monde des contes populaires tunisiens.

Les histoires fantastiques de l'Ogresse font galoper l'imagination comme les contes des « Mille et Une Nuits », mais elles disent aussi beaucoup de choses sur la vie des gens qui se les racontent, en l'occurrence les habitants du cap Bon, au nord-est de la Tunisie.

Pierre Barde, grâce au livre, a plongé dans cet univers. Il en est revenu fasciné, ébloui, avec le vif désir d'en traduire quelques aspects sur pellicule. Il a rencontré Nacer Khemir et sans plus attendre, tous deux se sont mis à l'ouvrage. Avec la participation des habitants de Korba, le village natal de Nacer Khemir, l'active collaboration de sa famille et la complicité d'une équipe de la Télévision suisse romande, ils ont réalisé ce film dont les images font pénétrer dans l'imagination d'un peuple et invitent le spectateur à faire la connaissance d'une communauté humaine à travers les histoires merveilleuses qu'elle se raconte à elle-même.

● **TV romande, 20 h 30**

L'Ogresse se promène encore dans les rues des villages tunisiens : Pierre Barde et Nacer Khemir l'ont rencontrée.

Les enfants représentent à leur manière les personnages de la tradition tunisienne. (Photos TVR)

D'un œil critique

La fête amère

La télévision française, qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre de ses chaînes, a la spécialité de voir ses programmes de fêtes, annoncés à grand renfort de superlatifs, gâchés par des grèves. L'année dernière, les comédiens avaient non seulement refusé de jouer, mais s'étaient opposés à la diffusion d'œuvres déjà enregistrées ; cette année, pour hâter la conclusion d'un accord qui tarde trop à leur gré, les employés d'Antenne 2 ont interrompu le travail pendant plus d'une semaine, transformant la grille présentée en peau de chagrin du programme minimum.

On peut considérer que la radio et la télévision sont des services publics ; c'est une étrange façon d'en convenir que d'arrêter le travail au moment où tant de téléspectateurs, malades, infirmes ou simplement fatigués, seraient heureux du peu de rêve et d'évasion que pourrait leur apporter le petit écran. Ajoutés aux coupures de courant dues à une grève parallèle, ces arrêts de travail ont empêché de terminer d'autres productions, ce qui a fait que, mardi soir, les « dossiers de l'écran » ont dû être remplacés, au tout dernier moment, par un film policier. Le débat n'ayant pu être enregistré, il a donc fallu renoncer à la présentation du film « Piaf » et à l'évocation qu'auraient faite de l'extraordinaire chanteuse ses nombreux amis.

Pour nous dédommager, on nous a projeté « Police python », film récent, puisqu'il date de l'année dernière et qui, bien qu'intéressant par la situation originale et inhabituelle dans laquelle sont plongés les protagonistes, ne nous en a pas moins dispensé, et plus que les autres, sa dose de violence et de sang. Le plaisir de voir Simone Signoret, absolument remarquable, Yves Montand et François Périer n'a pu tout à fait compenser le malaise provoqué par la dureté et la noirceur de film, le tragique des destins vides, livrés à leur solitude, à leur veulerie et à leur désespoir.

Programme de fêtes ? Si c'est cela contribuer à la joie de Noël et de Nouvel An, si c'est cela apporter détente et rêve, c'est avoir une idée pour le moins singulière du climat que la télévision devrait aider à créer. Cette projection de remplacement n'a guère rehaussé le niveau des émissions offertes jusqu'ici et le spectacle de cette monnaie humaine dévaluée ne nous a donné qu'une sensation trouble et laissé qu'un goût amer.

F.D.

Les programmes de la télévision

Suisse romande

15.05 Point de mire
15.15 Passe-carte : pour jouer en famille
15.30 COUPE SPENGLER : URSS - Suisse, en direct de Davos
17.45 Téléjournal

17.50 Ecran de fêtes

CHRONIQUE MONTAGNE

« Les Rochassiers », film de Marc Hebert, de l'Office national du film canadien
- Oui-Oui et le Chien
18.50 Présentation des programmes
18.55 Revue et corrigée : un sketch de René Terrier et M. Nello Cellio
19.30 Téléjournal
19.45 1977 : les grandes étapes
Un bilan de l'année
20.00 The Muppet show
Les marionnettes de Jim Henson avec Peter Ustinov

20.30 L'Ogresse

Un film de Pierre Barde et Nacer Khemir
● **Le monde des contes populaires tunisiens (voir sélection)**

21.45 Prends l'Oseille et tire-toi

Un film de Woody Allen, avec Janet Margolin
● Né et élevé dans un quartier misérable d'une grande ville américaine, le malingre Virgil Starkwell est très tôt victime de son environnement. Après quelques minables larcins de jeunesse, il entreprend un hold-up qui le conduit en prison. Mais Virgil a parfois des idées lumineuses ; avec un savon fourni par le pénitencier, il se fabrique un revolver qui va lui ouvrir toutes grandes les portes de la prison...

22.20 - 23.15 Hockey sur glace, Coupe Spengler. Voir TV Suisse alémanique
COMMENTAIRE FRANÇAIS
23.05 Téléjournal

Comédie

APPELEZ-MOI DOCTEUR OU LE MEDECIN INVISIBLE

Film de Jacques Rouland

Francis a été envoyé à Paris par ses parents pour y entreprendre des études de médecine. Mais rapidement il abandonne lesdites études et se consacre à l'apprentissage du métier de comédien.

Il vit en compagnie d'une jeune lauréate du conservatoire, Sophie, qui joue dans une mauvaise pièce de théâtre et se prête aux facéties de la caméra invisible.

Coup de tonnerre : pour fêter leurs 25 ans de mariage, les parents de Francis décident de venir surprendre leur fils à Paris. Francis et Sophie organisent une supercherie dans laquelle Sophie se transforme en vieille logeuse...

DE NOMBREUX GAGS

Cette comédie légère, pleine d'humour, comprend de nombreux gags qui s'incorporent à l'histoire et d'autres qui sont des séquences inédites de la caméra invisible. En effet Francis, le jeune homme du film ayant abandonné ses études, travaille dans une équipe de la caméra invisible à la télévision. Le téléspectateur en découvre les coulisses.

● **TF 1, 20 h 30**

Sur d'autres chaînes

Suisse alémanique

15.00 Pour les petits. 15.30 Hockey. 18.00 Carrousel. 19.05 Pour apprendre à danser. 20.20 MS Franziska, série. 21.20 La lutte journalière : le monde du travail en Europe. 22.20 Hockey sur glace, coupe Spengler : Alk Stockholm - EC Cologne, en différé. En Suisse romande, commentaire en français.

Suisse italienne

17.35 Pour les personnes âgées. 18.05 Pour les enfants. 19.55 Cher Oncle Bill, série. 20.45 Une année en images. 21.45 The Train, variétés de la TV norvégienne. 22.05 Hockey, Davos.

Allemagne

ARD

15.25 Keine Angst vor Thomas B., télépièce. 20.15 Magazine de la science. 21.00 Les Brigades du Tigre: les Anarchistes. 21.55 Le sionisme en Allemagne, reportage. 23.00 Tango, Samba et Bossa-Nova, variétés.

ZDF

15.00 Der Seewolf (2). 17.10 Pinocchio. 19.30 Au pays des 10 000 lacs, voyage en musique en Finlande. 20.30 Notes de province. 22.30 Les Enfants du Paradis, film de M. Carné (2).

SUDWEST

20.15 Le Journal d'Anne Frank, pièce de Frances Goodrich et Albert Hackett. 22.25 Concert : musique de chambre.

TF 1

12.00 L'EVANGILE EN PAPIER
L'ami importun
12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF 1 actualités
13.35 La petite maison dans la prairie
8. L'homme le plus riche du village
14.25 LES VISITEURS DE NOEL
Festival des dessins animés, Catherine Lara, Les Infos de Noël et Le petit Lord Fauntleroy (2)

16.00 Des poupées et des automates

Documentaire

16.30 Record au Kilimandjaro

Film de J.-P. Janssen

16.55 Les grands moments du patinage artistique

présentés par Léon Zitrone
18.00 L'enfance de l'art
18.25 Pour les enfants
18.55 Caméra au poing
9. Les Pingouins
19.10 Petrus, Pétro, Pétrole
19.15 Une minute pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.45 Mini-chroniques
20.00 TF 1 actualités

20.30 Appelez-moi Docteur

ou LE MEDECIN INVISIBLE
Un film TV de Jacques Rouland

21.30 Aix en musique

Des extraits de Cosi Fan Tutte, Mozart, Roberto Devereux, de Donizetti, Il Campanello di Notte, id.
23.05 TF 1 actualités

Antenne 2

12.20 Satanas et Diabolo
12.30 Journal de l'A 2
12.40 Des chiffres et des lettres
13.10 Je veux être toi : footballeur
13.18 Opéra pour des marionnettes chinoises
13.35 Magazine régional
13.50 Aujourd'hui madame : beauté
15.00 Aujourd'hui magazine : la joie de vivre

17.00 Gustalin

Une réalisation de Guy Jorré d'après le roman de Marcel Aymé
18.40 C'est la vie
18.55 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le petite théâtre
« Jean de la Lune », de Marcel Achard
20.00 Journal

20.35 Banlieue Sud-Est (2)

Série d'après René Fallet réalisée par Gilles Grangier

22.05 Magma

Un concert du groupe français
22.50 Journal

Fr 3

17.30 Animation jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 actualités - Les jeux

20.35 La Nuit américaine

Un film de François Truffaut avec Jacqueline Bisset, Valentina Cortese (1973).
22.20 FR 3 actualités
22.35 Réussite

Les programmes de la radio

SUISSE ROMANDE I

6.00 Le journal du matin. 7.35 Billet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.40 Microscope. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 Conseils-santé. 12.05 Le coup de midi ; de A jusqu'à Z. 12.15 Le billet de l'humeur. 12.30 Le journal de midi. 13.00 1977 : défis à la démocratie. 13.30 Rétro 33-45-78. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.05 Petits contes nègres pour les enfants des Blancs : 4. Le Mauvais Juge, de Blaise Cendrars. 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Revue de la presse suisse alémanique. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Actualité-magazine. 19.15 Radio-actifs. 20.05 Tu ne vas pas croire aux Fantômes à présent..., court métrage d'Eva Dabrowska-Orzelska. 20.35 La grande affiche. 22.05 Baisse un peu l'abat-jour... 23.05 Blues in the night.

SUISSE ROMANDE II

7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Souvenirs, souvenirs. 11.00 Suisse-musique. 12.00 Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05 2 à 4 sur la 2 : la librairie des ondes. 16.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Jazz-live. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads. 19.40 Jazz en réédition. 20.00 A l'opéra : La Belle Hélène, opéra bouffe, musique de Jacques Offenbach. 23.15 Informations.

Les programmes du Nouvel-An à la radio

Un programme qui, sur RSR 1, prend toute sa couleur de fête dès l'après-midi du 31 décembre où Week-end Show, à 14 h 05, présentera l'auteur-compositeur et interprète Maurice Fanon, toujours dans l'optique réflexive que Patrick Ferla a voulu donner à ses émissions de fin d'année. Dès 16 h 05, une heure sera consacrée à des échos de la Fête des Vignerons, un témoignage discographique proposé par Jean-Pierre Allenbach. A 18 h 05, dans Six régions et un seuil à franchir, Daniel Favre évoquera les grands problèmes qui se poseront aux cantons romands en 1978. Soirée récréative enfin, dès 19 h 15, avec La Fin des Haricots, journal satirique qui sera présenté avec beaucoup d'humour par Madeleine Caboche, Jean-François Acker et Gérard Suter. Après les cloches de minuit et les vœux traditionnels, présentés cette année par Lova Golovtchiner, l'auditeur pourra s'évader, dès minuit et jusqu'à 2 h du matin, à La nuit blanche d'Evian où Serge Moisson l'entraînera dans un gala de Nouvel-An des plus choisis, puisque la tenue longue et blanche, pour ces dames, y sera de rigueur ; l'esprit et la bonne humeur ne feront pas défaut pour autant.

Sur RSR 2, à mentionner, le matin, dès 11 h, le Culte de la Restauration genevoise qui célébrera à Saint-Pierre l'anniversaire de cette importante date de l'histoire genevoise. Nous passons à 20 h 05, heure à laquelle sera diffusé le Cabaret de l'an, l'événement marquant de ces fêtes de fin d'année. Trois heures d'émission poétique, dans les quatre langues nationales, avec la participation de personnalités venues de toutes les régions de la Suisse. Un programme où l'humour ne sera pas absent non plus. Et c'est Bernard Nicod, directeur des programmes de la Radio romande qui fera passer aux auditeurs le seuil de la nouvelle année.

Le premier de l'An sur RSR 1 sera marqué, à 9 h 05, par une édition spéciale de Coup double, à l'occasion de laquelle Gilles Caraman présentera, trois heures durant, les meilleurs éléments d'émission demandés, comme de coutume, par les auditeurs. Dès 12 h 05, avec en intermède l'allocution du président de la Confédération, un divertissement au Paradis latin, proposé par Serge Moisson à l'enseigne de Variétés-Dimanche. Puis à 15 h 05, une édition spéciale de la Grande Affiche sera consacrée aux trois émissions de l'année précédente qui auront recueilli le maximum de suffrages. A 18 h 05, Hors des chemins battus, avec Laurent Theiffler nous emmènera en train de nuit, de Domodossola à Vallorbe, une équipée nocturne pleine d'inattendus ! De 20 h 05 à 23 h 05 enfin, Allô Colette répondra, une fois de plus, aux vœux des auditeurs. Avec sa spontanéité et son entrain coutumier Colette Jean saura, on n'en doute pas, donner un air de fête à cette première soirée de l'année.

Sur RSR 2, il faut signaler que, le matin, la messe à 8 h 45 et le culte protestant, à 10 h, seront transmis en direct de l'Hôpital cantonal à Genève. Dès 11 h, l'auditeur retrouvera son traditionnel concert de Vienne, également en direct. Programme musical jusqu'à 15 h où s'intercalera la Comédie-Française, et enfin, de 20 h 05 à 23 h, une reprise, dans l'Œil écoute, des meilleurs éléments de la série Croire aujourd'hui, une série déjà diffusée l'été dernier. Sélectionnés par Danielle Bron, ils seront présentés par le pasteur Philippe Zeissig.

FURGLER CONFIE SON ATTACHEMENT A SON POSTE

Rien de ce qui est humain n'échappe au Département de justice et police

Interviewé par des journalistes de l'ATS, M. Kurt Furgler, président de la Confédération en 1977, a pris position sur un certain nombre de points. Il a notamment, dans un rapide bilan, exprimé l'espoir que pour beaucoup la perspective d'une vie plus heureuse se dessine. Nous vivons en paix, nous connaissons la paix sociale. Mais il y a une ombre au tableau, comme chacun sait : le chômage. Chaque chômeur est un sans-travail de trop, qui préoccupe les autorités. Le chef de Justice et police a également indiqué qu'il était resté à la tête de son département parce que c'est là que l'on peut le mieux contribuer à créer des conditions de vie plus équitables pour tout un chacun. La révision totale de la Constitution qu'on y prépare, a encore dit M. Furgler, aura de bonnes chances devant le peuple, mais il faudra du temps. Notre Charte nationale est devenue si compliquée que les gens ne s'y retrouvent plus et préfèrent parfois se retirer « dans leur coquille » plutôt que de participer à la vie de l'Etat. Il y a là de bonnes conditions préalables pour refondre la Constitution. Enfin, la votation fédérale sur le Jura a aussi de bonnes chances. Osons être optimistes, ne parlons pas d'échec. Le peuple jurassien a choisi, le peuple suisse doit vivre avec ce choix.

A plusieurs reprises au cours de l'interview, M. Kurt Furgler a estimé que les groupes marginaux — mais le vocable est mal choisi, parlons plutôt de petits groupes — doivent aussi pouvoir se sentir chez eux au sein de la Confédération et éprouver l'existence d'une interaction entre eux-mêmes et la communauté nationale, même si leur tempérament les incite à ne plus voir aucune concordance avec l'Etat dans lequel ils vivent et que leur voie — du moins pour un certain temps — paraisse être d'affronter un peu durement cet Etat. Et c'est en particulier le Département de justice et police — que M. Furgler n'a donc pas voulu quitter — qui se prête le mieux à la tâche si essentielle de créer un cadre juridique, dans cet Etat libéral, permettant à chacun — avec ses talents, et aussi sa famille — de se réaliser.

Chacun est plus ou moins concerné par ce qui se fait au Département de justice et police : qu'il soit célibataire, marié, veuf, divorcé.

Ceux qui suivent une voie dangereuse — pensons à la délinquance, à la drogue — doivent aussi trouver, dans le cadre juridique que l'on ne cesse de chercher à améliorer, une solution applicable dans les faits. Rien de ce qui est profondément humain n'est étranger au Département de justice et police. Changer de département après un certain laps de temps ? M. Furgler juge prématuré d'en parler, car cela dépend de facteurs impondérables : demeurer en santé, rester dans le coup, au sein de ce Gouvernement dont l'activité est tellement dévoreuse de substance humaine.

LES MINORITEs LINGUISTIQUES

Y a-t-il un fossé entre la Suisse alémanique et les régions latines ? M. Furgler n'aime pas le mot « fossé ». Certes, le souci s'exprime en Suisse romande que de plus en plus les centres de l'industrie — en particulier les directions des grandes entreprises — quittent Lausanne ou Genève, par exemple, pour se fixer dans la région de Zurich. Mais le problème n'est pas purement romand ou tessinois. La « périphérie » d'où vient M. Furgler — la Suisse orientale qui touche aux frontières autrichienne et allemande — connaît les mêmes problèmes. Il faut persuader la Suisse alémanique de faire tout ce qui est possible pour tenir compte de la nécessité d'une infrastructure économiquement forte, répartie dans toute la Suisse. Il faut s'opposer au processus de concentration qui risquerait de vider les régions périphériques. Mais celles-ci ne doivent pas non plus se forger un complexe d'infériorité : les Romands, par exemple, n'en ont pas besoin. Leur capacité intellectuelle, leur force créatrice permettra toujours de trouver de bonnes solutions. L'aménagement du territoire aidera d'ailleurs à marcher dans la bonne direction.

LE JURA

Il ne faut pas s'appesantir sur la question de savoir si l'éclatement du Jura et la séparation d'avec Berne sont une victoire ou une défaite du fédéralisme. Il y a eu libre choix et dès le moment où il y a choix, il y a élimination de possibilités qui existaient avant le choix. Le peuple a préféré réaliser l'autodétermination qui comportait le risque de l'éclatement.

« Ils ont choisi et maintenant nous devons vivre avec ce choix ».

Mais ceux qui ont voulu créer le nouveau canton doivent se rendre compte que vivre comme citoyen d'un canton comporte non seulement des droits mais aussi l'obligation d'être un vrai partenaire qui reconnaît tous les droits que lui-même cherche à réaliser. L'évolution des choses permet de se montrer optimiste pour la votation du 24 septembre. (ATS)

POUR LA PREMIERE FOIS DEPUIS 35 ANS

Les loyers ont baissé

Pour la première fois depuis 35 ans, l'indice des loyers a baissé.

En novembre, il a en effet accusé un fléchissement de 0,1 % par rapport au niveau enregistré lors du relevé précédent. Cette baisse est sans doute imputable à la régression des taux hypothécaires et au nombre encore considérable des appartements inoccupés, écrit « La Vie économique » dans son numéro de décembre.

On n'a enregistré des hausses de loyers que pour 5 % des appartements englobés dans la statistique (6 % en mai 1977). La majeure partie des loyers inclus dans le champ de l'enquête, soit 82 % (83 % en mai 1977) sont demeurés stables. La proportion des cas où l'on a constaté une réduction du loyer est passé de 11 % en mai à 13 %en novembre.

Le recul du niveau moyen des loyers est exclusivement le fait des appartements construits entre 1947 et fin 1976. En revanche la prise en compte des appartements à loyers relativement élevés mis sur le marché durant le premier semestre de 1977 ainsi que les modernisations d'appartements anciens ont réduit le taux de la baisse du niveau moyen des loyers.

Les résultats diffèrent fortement d'un type d'appartement et d'une commune à l'autre. Ainsi, dans le groupe des appartements de deux chambres où les loyers ont augmenté de 0,1 % en moyenne, les taux extrêmes se sont inscrits à -2 1 % à Wallisellen et à + 3,5 % à Muri près de Berne. Pour ce qui est des appartements de trois chambres dont les loyers sont pratiquement demeurés inchangés, on a enregistré -3,2 % à Delémont et + 3,2 % à Onex. Alors que les loyers des appartements de quatre chambres ont diminué de 0,1 % en moyenne, le taux de recul le plus prononcé a été relevé à Delémont (-5,4 %) et le taux d'augmentation le plus élevé à Onex (+ 5,1 %) en ce qui concerne le total de tous les types d'appartements (-0,1 %) Delémont et Onex accusent les taux de variation extrêmes, soit respectivement -3,1 % et + 2,8 %. Une baisse des loyers a été enregistrée dans 57 des 85 communes englobées dans la statistique.

On a aussi constaté des écarts fort importants d'une commune à l'autre entre les loyers moyens exprimés en chiffres absolus. En examinant les marges entre la moyenne communale la plus basse et la plus élevée par type d'appartements, on obtient les résultats suivants :

Loyers mensuels de tous les appartements en francs

Type d'appart.	Moyenne la plus basse	Moyenne la plus élevée	Moyennes suisses	Dispersions moyennes dans l'ensemble de la Suisse (en %)
1 ch.	139 (Arbon)	498 (Kilchberg-ZH)	284	40,0
2 ch.	153 (St-Imier)	463 (Zollikon)	322	40,1
3 ch.	204 (Le Locle)	648 (Zollikon)	388	39,9
4 ch.	264 (St-Imier)	768 (Zollikon)	477	43,1
5 ch.	360 (Bellinzone)	1268 (Kusnacht)	601	50,2 (ATS)

LES POLICES DE SURETE REMONTENT LA FILIERE DE DROGUE LA PLUS IMPORTANTE DE LA REGION

Jura

Les polices de sûreté de Bienne et du Jura remontent actuellement, et depuis quelques semaines, la filière de la plus importante affaire de trafic de drogue connue dans la région.

Cette affaire a éclaté à Bienne où plusieurs arrestations ont déjà été opérées, dont celle, mercredi, d'un trafiquant connu. Le juge d'instruction Me Christoph Muehlemann s'occupe du dossier, mais certains ccas ont été transmis aux polices jurassiennes, et notamment à la Sûreté de Moutier.

La police totaliserait, à ce jour, plus d'une dizaine d'arrestations en relation avec cette affaire, qui porte sur des drogues faibles et dures représentant des sommes considérables. Le centre de ce trafic, qui aurait d'autres ramifications en Suisse romande, n'est pas encore défini, les personnes impliquées se déplaçant fréquemment. L'enquête se poursuit et conduira sous peu à de nouvelles arrestations.

Tabac et publicité

L'association tabagisme attend davantage

Par ses nouvelles méthodes de propagande l'industrie suisse du tabac prouve que plusieurs requêtes de l'Association tabagisme (AT) en rapport avec la révision pendante de l'article 420 de l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires sont « réalisables sans difficultés », affirme l'AT.

Le comité de cette dernière qui vient de tenir séance pour étudier l'évolution récente intervenue dans la publicité réalisée par l'industrie du tabac attend maintenant de celle-ci qu'elle ne s'oppose plus à l'obligation légale de déclarer les composants dangereux pour la santé, à l'impression d'une mise en garde sans équivoque sur les paquets de cigarettes et enfin qu'elle accepte aussi une interdiction de toute publicité qui ne concerne pas les produits proprement dits.

Le comité a remarqué « avec intérêt » qu'on renonce de plus en plus depuis un certain temps à la présentation de personnes et de symboles dans la publicité pour le tabac. Mais au cas où l'industrie du tabac venait à manifester son opposition à toute nouvelle réglementation légale l'AT « devrait concevoir le soupçon que ces nouvelles pratiques publicitaires n'ont été introduites que pour faire paraître superflues les requêtes présentées en vue de l'endiguement de la réclame pour les cigarettes et que les méthodes usuelles appliquées jusqu'à récemment seront reprises plus tard ». (ATS)

Les obsèques de l'ancien conseiller fédéral Philipp Etter ont eu lieu mercredi à Berne, à l'église de la Trinité, en présence du président de la Confédération Kurt Furgler, des conseillers fédéraux Willi Ritschard et Hans Huerlimann, de divers anciens conseillers fédéraux, parlementaires, représentants deurs. M. Philipp Etter était décédé des autorités cantonales et d'ambassa- vendredi passé à Berne, à l'âge de 86 ans.

BALISAGES ET SIGNAUX MEPRISES

La catastrophe évitée

Valais

Mercredi matin aurait pu être pour la station de Grimentz, au Val d'Anniviers, une bien sombre journée. En effet, trois personnes ont été surprises par une avalanche, alors qu'elles skiaient en dehors de toutes pistes balisées, et ce, au mépris des signaux que les responsables de la sécurité avaient pourtant posés.

Vers 11 heures, hier matin, trois skieurs s'élançaient sur la neige dans la région de l'alpage de Bendollaz dans la région des becs de Bosson en dessus de Grimentz. La zone empruntée par les trois skieurs est la partie située à droite du nouveau téléski mis en service cette année seulement.

Il faut relever que les responsables de la sécurité avaient posé les signaux de danger d'avalanches, signaux noir et jaune.

Malgré ça, les trois skieurs sortirent des pistes et furent pris par une avalanche. Un des trois, M. Sébastien Fabre, domicilié à Vufflens, fils de Jean Favre, chef de la policlinique de Genève, fut emporté par la coulée de neige et disparut complètement sous l'avalanche. Un employé des remontées mécaniques, qui se trouvait dans la zone avec une « ratrack » et des outils, se porta aussitôt au secours du skieur. Heureusement les deux amis avaient pu voir avec précision l'endroit où avait disparu leur ami. Ils parvinrent à le libérer de la neige très rapidement. Pendant ce temps l'alerte avait été donnée et moins de trente minutes après la coulée, le blessé était acheminé par le pilote Fernand Martignoni, d'Air-Glaciers, en direction de l'hôpital de Sion.

Le jeune Sébastien Fabre, qui venait d'achever ses études universitaires, se trouvait en vacances avec ses camarades dans un chalet à St-Jean, au Val d'Anniviers.

Le skieur emporté par l'avalanche se porte bien et ne devrait pas rester plus d'un jour ou deux à l'hôpital de Sion. (air)

Tragique collision : un mort et deux blessés graves

Un tragique accident de la circulation survenu hier matin sur la route cantonale entre Charrat et Martigny a fait un mort et deux blessés graves. Hier, vers 10 heures 45, M. Samir Ggouda, 39 ans, domicilié à St-Sulpice, Vaud, circulait au volant de sa voiture de Martigny en direction de Charrat, sur la route cantonale. Parvenu à environ trois cents mètres avant la scierie « Pellouchoud », la voiture vaudoise entra en collision avec une voiture valaisanne venant en sens inverse. Le véhicule descendant était conduit par M. Jacques-Louis Isoz, 28 ans, domicilié à Sierre. A l'intérieur de ce dernier véhicule avait également pris place M. Albert de Wolf, 61 ans, domicilié à Sion, où il est conservateur des musées cantonaux.

Sous la violence du choc, M. Gouda fut si grièvement blessé qu'il décéda aussitôt admis à l'hôpital de Sion. Les deux passagers de la voiture valaisanne furent assez gravement blessés et conduits immédiatement à l'hôpital de Sion. (air)

Les jeunes face à leur avenir

Le Fonds valaisan de la recherche avait désigné en son temps une commission dans le but de créer un sondage d'opinions auprès de la jeunesse valaisanne. Une commission de six membres a dépouillé les résultats fournis par plus de 1200 jeunes qui se sont livrés à cette expérience. Devant le succès remporté par cette enquête, la fondation a décidé de représenter un questionnaire aux jeunes dans les années à venir. Un échantillonnage plus étudié sera de rigueur pour les prochaines enquêtes. En effet, lors de cette première tentative les membres de la commission ont rencontré quelques réticences de la part d'une part du corps enseignant, ce qui a quelque peu empêché de toucher toutes les couches de jeunes. Malgré cela le sérieux nécessaire est garanti : parmi les membres de la commission figurait en effet, le professeur Christian Morrisson, professeur à la Sorbonne et expert de l'ENA en France.

De ce sondage il ressort que les jeunes pensent beaucoup à leur avenir, ils songent surtout à leur mariage et à leur future vie professionnelle. Le concept de famille demeure une valeur fondamentale. Les jeunes veulent plutôt un système économique où ils travaillent dans des entreprises privées ou à leur compte. Ils comptent sur eux-mêmes et non pas tant sur un Etat providence.

Malgré les incertitudes face aux possibilités offertes par le Valais, l'habitat souhaité par la plupart est une maison à la campagne, habitat individuel dont ils seront propriétaires. Si les jeunes ne souhaitent pas en général, participer à la vie politique, il s'en trouve toutefois plus de 30 % que la chose publique intéresse.

UNE VISION CLAIRE

Les jeunes semblent avoir une vision claire du développement des activités économiques du canton. Les jeunes sont confiants dans les possibilités d'emploi offertes par le canton, ils ne souhaitent pas s'en aller.

Le Valais changera-t-il sous l'influence du tourisme et de l'industrie ? Les avis sont partagés. Plus nombreux sont ceux qui pensent que le Valais aura peu ou aucunement changé d'ici 10 ans. (air)

Grächen : paie ce que tu veux

Imaginez que l'on vous dise en quittant un hôtel où vous avez séjourné trois semaines durant, « payez ce que vous voudrez ». Cela tient du rêve ? et bien non. En effet, la station haut-valaisanne de Grächen tente un coup publicitaire pour le moins original. Pendant les trois semaines allant du 8 au 28 janvier, le client arrivera à l'hôtel, pourra choisir entre la semi-pension ou la pension complète et décidera lui-même même du prix qu'il estimera devoir payer pour son séjour.

Nous avons voulu connaître le pourquoi d'une décision aussi surprenante. A l'Office du tourisme on nous a déclaré : « Grächen est une station de vacances de famille. Pendant cette période de janvier, c'est le trou, il n'y a pratiquement pas de touristes. Nous voulons toucher une catégorie de touristes qui ont des vacances à cette époque, des hommes d'affaires qui n'ont pas pu « débrayer à Noël par exemple, ou des personnes du troisième âge. Il fallait une publicité originale pour inciter ces gens à venir chez nous. Les hôteliers ont réfléchi et ont choisi cette solution.

Actualité Crédit Suisse

Edition de décembre

bulletin

le magazine bancaire suisse

Au sommaire:

- La situation conjoncturelle internationale commentée par des économistes
- L'économie suisse: le point de vue des chefs d'entreprise
- L'évolution des bourses internationales vue par des experts
- Magazine: Manifestations en Suisse, hiver 1977/78

Le «bulletin» peut être obtenu gratuitement auprès du siège central et de toutes les succursales du Crédit Suisse.

CREDIT SUISSE
CS

GARAGE DE LA SARINE
1723 MARLY/FR
Tél.037/46 14 31
Votre agent officiel pour tout le canton de Fribourg
Emil Frey SA

Nous cherchons

MECANICIEN
QUALIFIÉ

Nous offrons :

— Place stable
— Avantages sociaux
— Caisse de retraite
— 13e salaire/an
— Vêtements de travail fournis et entretenus
— Installations modernes
— Bonne ambiance

Contactez-nous au **037-46 14 31**

17-1173

GARAGE DE LA SARINE
1723 MARLY/FR
Tél.037/46 14 31
Votre agent officiel pour tout le canton de Fribourg
Emil Frey SA

Restaurant de l'Etoile - Corpataux
✆ (037) 31 12 27

Cherche de suite

SERVEUSE

connaissant les 2 services.

Si possible bilingue.

Se présenter ou téléphoner à
Fam. N. Neuhaus - Imobersteg

17-659

Nous cherchons de suite

3 manœuvres

qui seront formés sur nos machines pour la fabrication des vis.

Nous offrons salaire selon capacités.

Des appartements de vacances en Espagne sont à disposition (gratuitement) à nos employés.

MAGE AG, 1781 Courtaman
Industriestrasse - ✆ (037) 34 22 30

17-31462

CAFE-RESTAURANT
BEL'AIR
Pérolles 18 — FRIBOURG

engage

SOMMELIÈRE

Entrée 1er février

Fermé le dimanche

✆ 037-22 55 98

17-651

Secrétaire

cherche poste à responsabilités

à Fribourg.

Langues : français, allemand, anglais.

Ecrire sous chiffre 17-305159, à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

Famille en ville de Fribourg cherche

DAME

de toute confiance pour tenir le ménage et sachant cuisiner.

Demi-journée 8 h. à 14 h.
Libre samedi - dimanche.

✆ (037) 22 47 60

81-32501

HOSTELLERIE DU VIGNIER
AVRY-DT-PONT — ✆ 029-5 21 95

demande

FILLE ou GARÇON de cuisine
FILLE ou GARÇON de buffet
SOMMELIÈRE

17-12679

cf CONDENSATEURS
FRIBOURG SA

Notre division « Composants » vend ses produits à une clientèle suisse et étrangère très exigeante. Pour renforcer son équipe elle aimerait engager une

SECRETAIRE DE VENTE

La division confiera à la nouvelle collaboratrice des travaux dactylographiques en relation avec les offres et les commandes, la correspondance, le télex, ainsi que de nombreuses autres tâches liées aux dossiers clients et à la publicité.

La nouvelle collaboratrice doit être, de préférence, de langue maternelle française et avoir de bonnes notions de la langue allemande.

Si ce poste intéressant semble vous convenir, veuillez adresser vos offres de service à notre bureau du personnel.

CONDENSATEURS FRIBOURG SA
7-13 rte de la Fonderie - 1700 FRIBOURG - ✆ 82 11 31.

17-1502

Station-service
en ville de Fribourg cherche

EMPLOYÉ

marié.

Salaire selon entente.

Entrée de suite ou à convenir.

Faire offres sous chiffre 17-31 437 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

ON CHERCHE
pour entrée immédiate ou date à convenir

MECANICIEN SUR AUTO

Garage Auto-Sprint
✆ (037) 46 15 55

17-31497

COOP VOUS REMERCIE DE VOTRE FIDÉLITÉ
ET VOUS PRÉSENTE
SES MEILLEURS VŒUX POUR 1978

LES MAGASINS COOP SERONT FERMÉS LE 2 JANVIER 1978

FONDUE BOURGUIGNONNE ½ kg **12.-**

LAIT UPÉRISÉ LITRE **1.25**

ORANGES «MORO» 2 kg **2.-**

FONDUE CHINOISE ½ kg **11.-**

VACHERIN FRIBOURGEOIS ½ kg **5.80**

GRUYÈRE 1er choix ½ kg **6.35**

SAUCISSES
AUX CHOUX, AU FOIE
pièce de 250 gr. **1.95**

Cours de la bourse

VALEURS SUISSES
(CLOTURE DE ZURICH)

	27.12.77	28.12.77
Aare et Tessin SA	955.—	965.—
Alumin suisse port.	1375.—	1370.—
Alum. suisse nom.	590.—	585.—
Au Grand Passage	423.—	415.—
Bâloise Holding	425.—	430.—
Bally port.	1625.-d	1750.—
Bally nom.	1400.-d	1550.—
Banque Cant. Vaud.	1380.-d	1380.-d
Banque Leu port.	3485.—	3490.—
Banque Leu nom.	3180.—	3185.—
Banque Nat. Suisse	622.-d	622.-d
Banque Pop. Suisse	2220.—	2225.—
Brown Boveri port.	1670.—	1675.—
Buehrle porteur	2510.—	2520.—
Ciba-Geigy port.	1220.—	1200.—
Ciba-Geigy nom .	630.—	632.—
Ciba-Geigy SA bdp	960.—	950.—
Cie Ass. Winterth. p.	2200.—	2230.—
Cie Ass. Winterth. n.	1725.—	1770.—
Cie Ass. Zurich port.	11650.—	11550.—
Cie Ass. Zurich nom.	8500.—	8500.—
Cie suisse Réas. port.	4760.-d	4825.—
Cie suisse Réas. nom.	2710.—	2740.—
Crédit Foncier Vaud.	1160.-d	1160.-d
Crédit Suisse porteur	2220.—	2200.—
Crédit Suisse nom.	417.—	414.—
Electro Watt	1605.—	1600.—
Energie élec. Simp.	640.-d	640.-d
Financière de presse	215.—	210.—
Finac. Italo-Suisse	199.50	199.—
Forbo A	1310.—	1300.—
Forbo B	4700.-d	4650.—
Georges Fischer port.	775.—	780.—
Georges Fischer nom.	136.-d	138.—
Globus port.	2225.—	2200.-d
Globus bon de part.	395.-d	395.—
Hero Conserves	2960.-d	2960.—
Hoffmann-Roche bpd 1/10	9000.—	8825.—
Holderbank fin. port.	420.-d	424.—
Holderbank fin. nom.	462.—	463.—
Interfood SA ste B port.	3350.-d	3400.—
Interfood SA ste A nom.	640.-d	640.-d
Innovation SA	406.—	403.—
Jelmoli SA	1410.—	1400.—
Juvena Holding SA port.	185.-d	185.—
Juvena Holding SA bdp	1100.—	8.25
Landis & Gyr SA	8.25d	1090.—
Merkur Holding SA	1440.—	1450.—
Motor Colombus	705.—	710.—
National Suisse Assur.	5600.-d	5600.—
Nestlé Alimentana p.	3540.—	3525.—
Nestlé Alimentana n.	2210.—	2200.—
Publicitas SA	—.—	1600.-d
Rnsoz & Ormond nom.	510.—	515.—
Sandoz SA porteur	4000.—	3990.—
Sandoz SA nom.	1680.—	1675.—
Sandoz SA bon de part.	510.—	493.—
Saurer	434.—	830.—
SBS porteur	845.—	435.—
SBS nom.	311.—	310.—
SBS bon de part.	365.—	362.—
Sulzer Frères SA nom.	2790.—	2790.—
Sulzer Frères SA bdp	370.—	383.—
Swissair port.	803.—	804.—
Swissair nom.	730.—	732.—
UBS porteur	3320.—	3325.—
UBS nom.	615.—	612.—
Usego Trimerco SA	225.-d	230.—
Von Roll nom.	580.—	590.—

Cours communiqués par l'UBS, à Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES COTÉES EN SUISSE
(BOURSE DE ZURICH)

	27.12.77	28.12.77
Akzo	20.75	20.50
Amgold	44.—	44.—
Cia	102.50	101.—
Pechiney	32.25	32.75
Philips	24.25	24.—
Royal Dutch	117.—	115.—
Sodec	5.50d	5.60
Unilever	110.—	109.50
AEG	84.—	83.75
Bast	134.50	132.—
Bayer	129.50	128.50
Demag	141.-d	—.—
Hœchst	125.—	123.50
Mannesmann	155.—	153.50
Siemens	282.—	281.20
Thyssen	111.50	110.—
VW	199.—	196.50

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS AMÉRICAINES COTÉES EN SUISSE
(CLOTURE DE ZURICH)

	21.12.77	28.12.77
Alcan	50.50	51.75
ATT	121.50	123.—
Beatrice Foods	48.—	49.50
Burroughs	139.50	147.—
Can. Pacific	33.—	32.—
Caterpillar	108.—	110.50
Chrysler	25.50	25.50
Control Data	54.50	55.—
Corning Class	104.—	106.—
Dow Chemical	51.75	55.75
Du Pont de Nemours	237.—	240.50
Eastman Kodak	101.50	103.50
Gen. Electric	97.50	101.50
Gen. Foods	61.50	63.50
Gen. Motors	125.50	128.50
Gen. Tel Electr.	62.50	63.50
Goodyear	33.75	35.—
Honeywell	90.50	94.—
IBM	538.—	549.—
Int. Nickel	33.50	34.25
Int. Paper	83.50	87.50
Int. Tel. Tel.	61.75	64.—
Kennecott	41.50	43.75
Litton	29.25	29.25
MMM	92.—	97.50
Mobil Oil	127.50	131.—
Monsanto	112.—	114.—
NCR	78.—	80.50
Philip Morris	124.—	126.50
Phillips Petroleum	61.—	60.25
Smith Kline	99.—	99.50
Sperry Rand	69.50	72.25
Stand Oil Indiana	94.—	97.—
Texaco	54.50	55.50
Union Carbide	82.—	83.25
Uniroyal	16.50	16.50
US Steel	61.—	65.—
Warner Lambert	50.50	53.—
Woilworth	37.25	38.25
Xeros	92.25	97.50

Cours communiqués par la SBS, à Fribourg.

COURS DE L'ARGENT

	28.12.77	
$ Once	4.75	4.77
Lingot 1 kg	300.—	320.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS FRIBOURGEOISES

	20.12.77	28.12.77
Sibra Holding SA port.	190.-d	192.—
Sibra Holding SA nom.	152.-d	160.-d
Villars Holding SA nom.	600.-d	600.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES

BOURSE D'AMSTERDAM

	27.12.77	28.12.77
Amrobank	68.50	68.80.—
Heinekens Bier	127.30	128.—
Hoogovens	26.70	26.30
Robeco	172.—	171.20
Scheepvaart		

BOURSE DE FRANCFORT

	27.12.77	28.12.77
Audi-NSU	11.—	10.55
BMW	228.20	225.—
Colmerczbank	222.50	223.—
Daimler	325.—	322.—
Deutsche Bank	302.—	301.50
Gelsenberg	91.—	90.—
Horten AG	136.50	134.—
Karstadt	357.—	352.—
Preussag	121.—	122.—
Schering	271.80	271.50

BOURSE DE MILAN

	Cours pas reçus	Cours pas reçus
Assicurazioni Gener.		
Fiat		
Montedison		
La Rinacente ord.		

BOURSE DE PARIS

Air Liquide	253.90	255.—
Carrefour	1253.—	1270.—
Citroën	98.—	98.50
Cred. Com. de France	97.—	98.50
Françaises des Pétr.	153.90	157.80
Hachette	1156.—	1150.—
Michelin	172.50	176.10
Moulinex	579.—	588.—
L'Oréal	132.60	134.80
Perrier	53.40	53.90
Rhône Poulenc	169.—	170.50
Roussel Uclaf	15.20	15.90

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS JAPONAISES

	27.12.77	28.12.77
Indice Dow-Jones	4863.—	4866.—
Ashikaga Bank	2100.—	2120.—
Daiwa Sec.	250.—	246.—
Ebara	384.—	380.—
Fulita	195.—	194.—
Hitachi	172.—	176.—
Honda	443.—	437.—
Kolatsu	265.—	267.—
Kumagai Gumi	595.—	584.—
Makita Electric	1190.—	1200.—
Matsuhita E.I. (Natau I.)	561.—	569.—
Mitsukoshi	516.—	518.—
Pioneer	1260.—	1240.—
Sony	1730.—	1720.—
Sumitomo (Mar and Fire)	255.—	260.—
Takeda	248.—	245.—
Tasel Construction	247.—	240.—

Cours communiqués par Daiwa Securities, à Genève.

FONDS DE PLACEMENT

	28.12.77 demande	offre
Amca	24.50	24.75
Bond-Invest	68.75	69.—
Canada Immobil.	630.—	650.—
Créd. s. Fonds-Bonds	64.50	66.—
Créd. s. Fonds-Inter	55.—	57.—
Eurac	250.50	253.50
Fonsa	95.—	95.50
Globinvest		
Ifca	1320.—	1340.—
Intermobilfonds	63.50	64.50
Japan Portfolio	339.—	349.—
Pharmafonds	110.—	111.—
Poly Bond Internat.	69.75	70.75
Siat 63	1060.—	1065.—
Sima	175.50	175.50
Swissimmobil 1961	1030.—	1040.—
Universel Bond Sel.	72.—	73.—
Universal Fund	75.24	77.—
Valca	69.—	71.—

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DE L'OR

	28.12.77 Achat	Vente
Lingot 1 kg	10630.—	10840.—
Vreneli	96.—	106.—
Souverain	102.—	112.—
Napoléon	100.—	110.—
$ Once	164.—	164.75
Double Eagle	495.—	535.—

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DES BILLETS DE BANQUE

	27.12.77	
France	41.50	44.—
Angleterre	3.65	3.95
Etats-Unis	1.99	2.09
Allemange	94.25	96.75
Autriche	13.10	13.40
Italie	—.2300	—.2500
Belgique	5.90	6.20
Hollande	86.80	89.30
Suède	41.75	44.25
Danemark	33.50	35.50
Norvège	37.75	40.25
Espagne	2.30	2.60
Portugal	4.40	5.90
Finlande	48.50	51.—
Canada	1.80	1.90
Grèce	4.60	5.60
Yougoslavie	9.25	11.75

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

Tournez vos panneaux dans connaissance sur le bois!

ARBAMA

LA POLICE CRIMINELLE BIENTÔT BARDEE D'INFORMATIONS
L'ordinateur central fait son chemin

Un ordinateur central à Berne doit favoriser la recherche par la police de terroristes et de malfaiteurs à travers la Suisse. Le système prévu d'informations de police criminelle fait son chemin au niveau fédéral et cantonal. Le Département fédéral de justice et police a indiqué que le Parlement décidera en 1978 encore de la contribution fédérale à ce système. Les directeurs cantonaux de justice et police ont déjà donné leur feu vert : au cours de leur dernière conférence à Baden, dépassant les pensées fédéralistes, ils se sont mis d'accord en faveur d'un ordinateur central de police de la Confédération, avec des terminaux auprès des corps de police. Ils recommandent aux cantons de participer à une administration commune en la matière.

L'accroissement de la mobilité des délinquants exige une utilisation rapide et coordonnée de toutes les informations qui parviennent aux différents postes de police, a déclaré un porte-parole du DFJP. Par exemple, le « commissaire computer aurait accéléré d'une manière sensible l'identification des terroristes arrêtés récemment dans le Jura. Leurs empreintes digitales auraient surtout pu être identifiées plus rapidement.

Pour le président de la conférence des directeurs cantonaux de Justice et Police, M. Claude Bonnard, Lausanne, « l'ordinateur ne doit contenir que des informations de la police criminelle et rien d'autre ». Il n'est pas question d'étendre les secteurs « digérés » par l'ordinateur. Personne, hors de la police, n'aura accès aux informations collectées. Et les indiscrétions devraient être sérieusement empêchées.

Les cheminements d'une décision

Selon les prévisions optimales, le système d'informations de police criminelle doit être prêt à l'emploi à l'automne 1980. Mais M. Bonnard est sceptique et estime que l'aménagement durera plus longtemps, les travaux préliminaires étant loin d'être terminés.

De nombreux problèmes de détail doivent encore être résolus. Quant au coût, il ne peut encore être évalué avec précision. Des divergences ont bloqué les plans jusqu'à ces derniers temps. La Confédération s'est, dès le début, déclarée favorable à un ordinateur central, mais les cantons de Suisse orientale et occidentale ont émis des craintes au sujet d'une solution « centralisatrice » et ont plaidé en faveur de centres régionaux.

Les spécialistes ont étudié

Des spécialistes de la conférence suisse de l'informatique ont étudié la question sous l'angle technique et financier. Ils ont dès lors recommandé l'ordinateur central, le considérant plus efficace et plus avantageux financièrement. Ces considérations, ajoutées à la vague de terrorisme sur le plan international, ont incliné les directeurs cantonaux de Justice et Police en faveur d'un système centralisé.

Dans une première phase, l'ordinateur central doit pouvoir offrir de nombreuses données lors de recherches de délinquants à l'échelon régional, national ou international, d'enquêtes sur le séjour de personnes recherchées, de contrôles d'identité de telles personnes, de surveillance de bandes criminelles, d'arrestations ou d'interdictions d'entrée sur un territoire.

On prévoit d'établir dans une phase ultérieure un fichier avec signalement des criminels, ainsi qu'un fichier d'autos et d'objets numérotés. Finalement, le « commissaire computer » devra encore « absorber » les fiches de la police criminelle, le fichier central, comprenant des données sur plus d'un million de personnes et le casier judiciaire qui enregistre annuellement environ 60 000 condamnations.

Selon M. Bonnard, il n'existe aucun lien entre le système d'information de police criminelle et la Police fédérale de sécurité, même si les deux projets sont devenus d'actualité en même temps. « Il s'agit en fait de deux choses totalement différentes ». (ATS)

Les cantons consultés pour une nouvelle loi sur les armes
UNE LIMITATION... SUPPORTABLE DES ACHATS

Dans une circulaire, le Département fédéral de justice et police demande aux gouvernements cantonaux de formuler jusqu'à la fin du mois de février les premières propositions concernant une loi fédérale sur les armes. Le chef du Département, M. Kurt Furgler, président de la Confédération, avait déclaré à la conférence annuelle des directeurs cantonaux de Justice et Police que le Conseil fédéral accordait la priorité à l'élaboration d'une loi sur les armes, valable sur tout le territoire suisse, en raison notamment des achats d'armes effectués en Suisse par des terroristes allemands.

Comme la Constitution fédérale ne contient aucune disposition sur laquelle la nouvelle loi pourrait s'appuyer, précise un communiqué du Département de justice et police, une base constitutionnelle correspondante doit être créée. Mais cela n'est possible que si le contenu de la loi est connu dans ses grandes lignes. C'est la raison pour laquelle les cantons sont invités à esquisser, du point de vue qui est le leur, les traits principaux de la future loi.

Actuellement, la législation sur le trafic et le commerce des armes et des munitions dans le domaine civil est du ressort des cantons, précise encore le communiqué. Malgré un concordat, de graves lacunes subsistent. La Loi fédérale sur les armes a pour but d'instituer une réglementation claire, uniforme et contrôlable. Elle apportera une contribution essentielle à la lutte contre la criminalité sous sa forme violente.

FUSILS EN VENTE LIBRE

Il avait malheureusement fallu constater, déclarait le Conseil fédéral dans sa réponse à une question écrite, en novembre dernier, que des armes en provenance de la Suisse étaient parvenues à des terroristes en République fédérale d'Allemagne. L'arme de calibre 5,56 mm avec laquelle des coups de feu ont été tirés sur le procureur général Buback a été achetée à Malters (LU). L'achat de fusils est, en principe, libre en Suisse. Les deux concordats existants — l'un appliqué par Vaud et Argovie, l'autre par tous les cantons — ne concernent que les armes de poing. Le second englobe aussi les armes à feu qui peuvent être manipulées d'une seule main. Cette définition ne comprend pas les fusils. Quant à la Loi fédérale sur le matériel de guerre, elle n'inclut pas les fusils de calibre inférieur à 6,2 mm, qui ne sont précisément pas du matériel de guerre au sens de l'ordonnance d'exécution.

ACHAT PLUS DIFFICILE

Dans une interview, le conseiller fédéral Furgler indiquait que le nouveau texte rendra l'achat d'armes plus difficile. Mais la limitation sera supportable pour les citoyens suisses qui en comprendront aisément la raison. Ni la chasse dans les Grisons ni le fait que les citoyens soldats gardent leurs fusils d'assaut à la maison ne seront affectés par les nouvelles dispositions, avait dit le président de la Confédération. C'est en 1975 déjà que le Conseil fédéral avait été invité par la conférence des chefs de Départements cantonaux de justice et police de préparer une loi fédérale complète sur les armes. L'année suivante une motion allant dans le même sens était acceptée par les Chambres.

Conjointement avec l'élaboration de la nouvelle loi, l'ordonnance d'exécution de la Loi fédérale sur le matériel de guerre sera modifiée. Cette révision est sur le point d'être achevée. Il y est prévu d'étendre le régime de l'autorisation aux armes qui, en raison de leur calibre ou pour d'autres motifs, n'étaient pas soumises à l'ordonnance. Cet élargissement du régime de l'autorisation permettra pour le moins de rendre plus difficile l'exportation d'armes achetées dans notre pays — puisque la Loi sur le matériel de guerre réglemente précisément l'exportation d'armes, de munitions et d'explosifs. (ATS)

Emissions radiophoniques pour accroître la sécurité routière
Tout le monde est d'accord mais qui va payer ?

Les voix demandant l'introduction d'émissions radiophoniques consacrées à la circulation routière se faisant de plus en plus nombreuses ces derniers temps, les représentants des associations d'automobilistes, de la police, des services s'occupant de la prévention des accidents, de la SSR et des PTT ont participé le 6 décembre à une conférence à Berne, sur invitation de la direction générale des PTT, indique le service de presse des PTT.

Tous les participants ont considéré que de telles émissions répondaient à un réel besoin et constituaient un moyen efficace d'accroître la sécurité du trafic. Ils ont par ailleurs admis qu'un dispositif facilitant à l'automobiliste le réglage de son récepteur ou permettant même la réception entièrement automatique des informations sur la circulation diffusées par la police et les studios de radiodiffusion, serait un complément intéressant et une contribution non négligeable à la sécurité du trafic.

Pour le choix du système de diffusion, l'unanimité s'est faite sur l'obligation de tenir particulièrement compte des tendances qui se manifestent dans des pays voisins et de la comptabilité avec les systèmes déjà établis.

Les représentants des institutions invitées à la conférence ont promis un soutien total sur le plan de l'organisation, mais la question du financement exige encore une étude approfondie. C'est ainsi qu'il faut notamment déterminer avec exactitude qui devrait supporter les frais. Avec les taxes d'audition radio, l'entreprise des PTT n'est pas en mesure de financer une prestation visant en premier lieu à renforcer la sécurité du trafic routier, conclut le communiqué des PTT. (ATS)

Réduction de tarifs douaniers pour l'huile diesel
Le Conseil fédéral et la société pour l'énergie solaire en opposition

Le Conseil fédéral considère une réduction des tarifs douaniers sur l'huile Diesel pour des pompes à chaleur ou pour des installations de couplage force-chaleur comme inopportune pour le moment.

C'est ce qu'on peut lire dans une lettre que le Gouvernement fédéral a adressée à la Société suisse pour l'énergie solaire (SSES) et dont cette dernière a publié des extraits dans son service de presse. La SSES avait en effet appuyé une demande d'un promoteur qui désirait construire un établissement thermal chauffé par l'énergie solaire. Pour amortir dans une certaine mesure cette installation coûteuse, qui aurait cependant permis d'économiser 170 000 litres de mazout, il aurait fallu qu'il puisse alimenter la pompe à chaleur par de l'huile de chauffage, moins imposée que le carburant pour moteur stationnaire.

Malgré l'économie considérable d'huile de chauffage, les coûts élevés de l'installation utilisant l'énergie solaire auraient provoqué une dépense annuelle supplémentaire de 14 500 francs à condition de se procurer l'huile Diesel pour le moteur de la pompe à chaleur au même prix que le mazout de chauffage. Le promoteur de cet établissement thermal avait alors présenté une demande dans ce sens à la Direction générale des douanes qui l'a refusée. La SSES se demande alors si les mesures d'encouragement, prônées par le Gouvernement en faveur de l'utilisation de l'énergie solaire, consistent notamment à condamner un promoteur, désireux de protéger l'environnement, au paiement annuel de 19 500 francs, ce qui correspond aux taxes douanières frappant l'huile Diesel que consomme son moteur stationnaire (fr. 11.62 par 100 kg). La Direction générale des douanes sait-elle ce qu'est l'écologie, s'interroge la SSES, lorsqu'elle prétend que la réduction de moitié de la consommation de mazout n'apporte aucun avantage écologique ? La Direction générale des douanes déclare que les installations de couplage force-chaleur sont encore peu utilisées en Suisse et, par conséquent, insignifiantes pour notre politique d'approvisionnement, explique la SSES et de poursuivre, c'est le serpent qui se mord la queue, puisque la Confédération empêche la mise en service de ces installations et constate ensuite avec satisfaction qu'il n'en existe pas. (ATS)

NOUVEAUTES

pour votre plaisir

pour vos amis

AU PLAISIR DE DIEU

Jean d'Ormesson

DE L'ACADEMIE FRANÇAISE

C'est le « regret souriant », c'est le charme du temps perdu et retrouvé dans le souvenir.

476 pages **Fr. 31.50**

MAIS MOI JE VOUS AIMAIS

Gilbert Cesbron

Tout le drame d'un « débile léger », tendre, attachant, qui se heurte au conformisme des autres, à leur égoïsme, à leur peur.

380 pages **Fr. 26.50**

JOHN L'ENFER

Didier Decoin

Prix Goncourt 1977

318 pages **Fr. 24.50**

LA GUERRE ET LA PAIX

de Tolstoï

Les plus belles épopées de la littérature, avec 2 dossiers inédits sur Tolstoï à l'époque napoléonienne.

2 tomes - 1500 pages, avec les photos du feuilleton télévisé.

Chaque volume **Fr. 28.90**

LE CINQUIEME EVANGILE

Mario Pomilio

Très grand roman chrétien. Le 5e évangile c'est nous, c'est chaque homme, lorsqu'il conforme sa vie à celle du Christ. Ce livre tout à fait moderne dans sa conception, très riche à tous points de vue, est une œuvre d'une admirable qualité littéraire.

386 pages **Fr. 34.90**

Librairie St-Paul, 1700 FRIBOURG
Le Vieux-Comté, 1630 BULLE
La Nef, 1003 LAUSANNE

ON CHANTAIT ROUGE

Charles Tillon

Mémoires pour l'histoire d'un ouvrier breton devenu révolutionnaire professionnel, chef de guerre et ministre. Livre de passion et de vérité d'un homme droit.

370 pages **Fr. 34.90**

TOUTE UNE VIE A SE BATTRE

Maurice Mességué

Un cri d'alarme, des raisons de lutter et des raisons d'espérer, de l'auteur connu du monde entier. Il n'était qu'un petit paysan...

357 pages **Fr. 25.35**

ET SI JE DISAIS TOUT

Philippe Bouvard

L'auteur raconte ou avoue tout ce qu'il n'a pu ou voulu dévoiler dans la presse écrite, à la radio, ou à la télévision, au cours de ses émissions. Un supplément au Dictionnaire des Contemporains en annexe.

330 pages **Fr. 23.80**

LORSQUE L'ENFANT PARAIT

Françoise Dolto

Une psychanaliste parle, conseille, répond à des questions concrètes. En dénonçant certaines erreurs, elle nous invite à un respect de l'enfant, à communiquer avec l'enfant.

300 pages **Fr. 21.15**

LETTRE OUVERTE AUX GENS DE VINGT ANS A QUI L'ON MENT

Georges Suffert

Sentiment que l'on ment beaucoup. Il paraît que le monde dans lequel nous vivons est divisé par un rideau de silence plus hermétique que le rideau de fer : celui qui sépare les jeunes des adultes. Est-ce si sûr ? L'auteur nous livre ses conseils. Il nous faut créer le bonheur.

230 pages **Fr. 16.55**

LE VITRAIL ROMAN

Louis Grodecki

Relié toile sous jaquette couleurs — 60 planches en couleurs et plus de 150 illustr. en noir et blanc — format 25 x 28,5 cm.

290 pages **Fr. 140.—**

LES MYSTERES DE LA CATHEDRALE DE CHARTRES

Louis Charpentier

Relié sous couverture en couleurs — avec 72 planches en noir et en quadrichromie — format 21,5 x 25,5 cm.

176 pages **Fr. 49.50**

HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

Louis Gillet

DE L'ACADEMIE FRANÇAISE

Photographies Inédites de Zodiaque — 320 planches hélio et 16 hors-texte couleurs — format 17,5 x 22 cm.

Sous étui illustré **Fr. 135.—**

L'UNIVERS DU CHEVAL

Ursula Bruns
Elisabeth Weiland

Voici un bel ouvrage conçu pour toutes celles et ceux dont la vie est enrichie par une amitié avec le cheval.
Près de 200 photos en couleurs de qualité.
Format 29,5 x 25 cm.

192 pages **Fr. 48.—**

BULLETIN DE COMMANDE

Je commande .....ex. Au Plaisir de Dieu
.....ex. Mais moi je vous aimais
.....ex. John l'Enfer
.....ex. La Guerre et la Paix, 2 volumes
.....ex. Le Cinquième Evangile
.....ex. On chantait rouge
.....ex. Toute une vie à se battre
.....ex. Et si je disais tout
.....ex. Lorsque l'enfant paraît
.....ex. Lettre ouverte aux gens...
.....ex. Le Vitrail roman
.....ex. Cathédrale de Chartres
.....ex. Histoire de l'art français
.....ex. L'univers du cheval

Nom et adresse :

Librairie St-Paul, 38, Pérolles, 1700 Fribourg
Le Vieux-Comté, 11, rue de Vevey, 1630 Bulle
La Nef, 10, avenue de la Gare, 1003 Lausanne

ALPES FRIBOURGEOISES

Bulletin d'enneigement au tél. 037-22 2121

Renseignements et prospectus: UNION FRIBOURGEOISE DU TOURISME, C.P. 901, 1700 Fribourg

Bühler

Affaires immobilières Affaires immobilières

A VENDRE, 5 min. voiture Fribourg, 3 min. à pied gare CFF, 2 min. voiture RN 12

très jolie VILLA de 4 pièces + Studio

— séjour avec cheminée
— terrasse couverte avec barbecue
— pelouse d'env. 1000 m2
— construction très récente et soignée

Pour visites et renseignements :

17-1628

ERNEST SALLIN
AGENCE IMMOBILIERE
TIVOLI 3 · 1700 FRIBOURG
037/22 07 26

A louer aux portes de Fribourg, proximité transports en commun

confortable APPARTEMENT 4 1/2 pièces

— séjour avec cheminée
— cuisine luxueusement équipée
— 2 salles de bains
— 2 places de parc

Libre de suite ou à convenir

17-1628

ERNEST SALLIN
AGENCE IMMOBILIERE
TIVOLI 3 · 1700 FRIBOURG
037/22 07 26

Basse-Ville
Quartier Auge Fribourg
à louer

un appartement

de 2 pièces, cuisine, WC, avec douche, charges comprises Fr. 365.—.

Libre de suite.

(037) 22 47 84 - (037) 22 45 40

17-31491

Fribourg
Rue St. Pierre 30
Tél. 22 81 82

4 1/2 pièces

à louer à Courtion

- Immeuble HLM
- loyer avantageux
- libre de suite
- bonne situation

Renseignements par:

17-1124

Agence immobilière
GESTIMME S.A.

De particulier, à vendre à **BELFAUX** dans plaisant quartier de villas récentes,

JOLIE PETITE VILLA NEUVE

séjour, cheminée, 3 chambres à l'étage, salle de jeux, cuisine équipée, cave, garage...

Terrain 1100 m2 env. engazonné.

Pour visiter, (037)-45 21 80 (heures des repas)

17-1217

A louer

spacieux bureaux

(rénovés)

Surface 100 m2 environ, divisibles. 5 min. de la gare Fribourg, places de parc disponibles. Prix très intéressant.

Fiduciaire Frieden
(037) 22 27 37

17-841

CHAMBRE

avec ou sans pension.

Quelle famille accepterait en chambre **un jeune homme** 18 1/2 ans, qui termine son apprentissage.

Adressez vos offres, avec prix à :

Andrey Séverin
17, Impasse de la Ploetscha
Fribourg

(037) 24 42 72 bureau
ou (037) 22 69 74 privé

17-389

A louer Schœnberg, spacieux

3 1/2 pièces

7e étage, cuisine labo, moquette, rideaux, loyer Fr. 543.—, charges comprises.

22 34 48 ou 23 36 87

17-305145

A LOUER à Tinterin

APPARTEMENTS

2 1/2 pièces 375.—
3 pièces 475.—

Régie Louis Muller - Pilettes 1
22 66 44

17-1619

A LOUER
Fort St-Jacques

STUDIO non meublé

Fr. 270.—

Régie Louis Muller - Pilettes 1
037-22 66 44

17-1619

A louer
Grand-Rue 40
à Fribourg

STUDIO meublé

avec douche et cuisinette.

Concierge, machine à laver.

Prix modéré.

Libre de suite ou à convenir.

Sous chiffre 17-500688, à **Publicitas SA 1701 Fribourg**

Petite villa

à vendre

5 km de FRIBOURG
construction 1966
950 m2 de terrain environ.
Fr. 175 000.—.

Ecrire sous chiffre AS 81-62532 F aux **Annonces Suisses SA « ASSA » Pérolles 8**

1701 Fribourg

URGENT
A louer

appartement 3 1/2 pièces

à Moncor 21, Villars-sur-Glâne, pour le 1er janv. 78.

(037) 24 97 05
ou (037) 46 47 70

17-305150

A louer

appartement 4 1/2 pièces

av. J.-M.-Musy 9.

Libre de suite.
Fr. 630.—
tout compris.

2 mois gratuits.

(037) 30 16 49

17-305154

A louer à Cerniat

appartement 2 1/2 pièces

tout confort, grand balcon, soleil levant, tranquille, belle vue sur les montagnes.

(029) 7 10 32

17-305158

Ch. de la Forêt 20
à louer
immédiatement ou à convenir

appartement 4 1/2 pièces

grand confort.

Arrêt bus à proximité.

(037) 22 21 12

17-1104

Petites Annonces

L. MAGNIN

Méd.-dentiste

ROMONT

ABSENT

jusqu'au 9 janvier

17-305144

A vendre

manteau de fourrure

mouton doré, taille 36 long. 106 cm, croisé, 6 boutons, à l'état de neuf.

Au prix exceptionnel de Fr. 850.—.

(037) 26 33 52

17-31442

Gramophone MARCONI

Particulier achèterait gramophone Marconi, modèle cabinet, en bon état de marche.

Offres sous chiffre 17-305146 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

TV couleurs Philips

Pal/Secam, grand écran, 1 an de garantie, Fr. 600.—.

037-64 17 89

17-305148

A vendre

3 sonnettes en acier pour vaches

Courroies de cuir décorées.

057-5 44 82
dès 19 h.

92-60116

A vendre

CHIENNE berger croisé

1 année.

037-24 46 53

17-31433

A vendre

maquette TRAIN électrique

Fleischman, HO.

037-52 23 04

17-305043

Vente de chevaux

Arrivage de nouveaux chevaux irlandais, du manège «La Campagnarde»

Marcel Hermann
1751 Prez-vers-Noréaz
037-30 12 75
30 16 03

17-31466

A vendre

HONDA TL 125

1re mise en circulation 10.10.77, 800 km, expertisée, Fr. 1800.-

037-24 49 62

81-62534

Dinitrol®

protège votre voiture contre la rouille

Jungo marcel eidg. dipl.
Garage/Lanthen
3185 Schmitten
Tel. 037/36 21 38

A vendre
cause départ

GS 1220

1974, expertisée.

037-22 55 84

17-305153

OCCASIONS

ASCONA 19 SR	voiture d'expo. Prix intéressant.	77
HONDA Accord		77
FORD Capri 2300		72
FORD Consul Granada		75
ALFETTA 1600		75
AUDI 100 GL		74
RENAULT 16 TS		74
RENAULT 16 TL		73
RENAULT 12 TL		73
OPEL Rekord D		72

AGENCE OPEL

Garage SCHÖNI FILS SA BELFAUX

037-45 12 36

Vente et réparations toutes marques

17-2515

AGENCE LADA
Action de fin d'année

Lada limousine 1200

Lada limousine 1500

Rabais spécial + 2 pneus neige gratuits.

(037) 46 15 55
Marly

17-31497

A vendre
belle

Mercedes 280 SE

modèle 75, automatique, nouvelle forme avec accessoires radio-stéréo, vitres teintées, kilométrage : 80 000.

(037) 46 15 55
ou (037) 46 32 56
à partir de 19 h

17-31497

A vendre

Ford Taunus commerciale

1975, très soignée, expertisée,

facilités de paiement.

Garage André Chauvy
1776 Montagny-la-Ville
(037) 61 46 64

17-2534

A vendre, double emploi

MINI 1000

1976, 7000 km, Fr. 6000.— à discuter.

021-93 74 67 repas

17-305156

A vendre

Renault 12 Commerciale

expertisée récemment, Fr. 3600.—.

037-46 12 00

17-1181

BMW 320

57 000 km, expertisée
Prix à discuter.

021-93 74 67 repas

17-305157

A vendre

1 TOYOTA Corolla

coupé, 74 000 km,

expertisée, Fr. 3700.-

037-75 29 39

(à partir de 19 h.)

81-62533

A vendre
de particulier
magnifique

RENAULT 16 TX

65 000 km, 1975
expertisée,
excellent état.

(037) 22 32 30

17-809

Directives concernant la collaboration avec nos annonceurs

Contrats d'espace, ordres de répétition

Les contrats d'espace (millimètres, lignes, pages) ou les ordres de répétition ne sont valables en principe que pour les insertions d'un seul annonceur.
Les augmentations de tarif peuvent également s'appliquer aux ordres en cours. L'annonceur a alors la faculté de résilier son contrat dans les deux semaines qui suivent la communication écrite du nouveau prix. Dans ce cas, le rabais accordé à l'annonceur est fonction, selon l'échelle de rabais, du nombre de millimètres effectivement utilisés.

Extrait des conditions générales de l'AASP en relations avec des annonceurs.

Le texte intégral peut être obtenu auprès des guichets de réception d'annonces.

pour votre table de Réveillon et passer le cap en beauté!

MIGROS, votre boucher de confiance vous propose :

Entrecôte bœuf I les 100 gr. **3.20**

...et tout l'assortiment des morceaux nobles :
filet, gigots, filets mignons de porc, etc., ainsi que fondue chinoise et bourguignonne

dans tous nos magasins

Dindes USA

surgelées, prêtes à cuire
pièces de 2,5 - 3,5 kg

le kilo 6.60

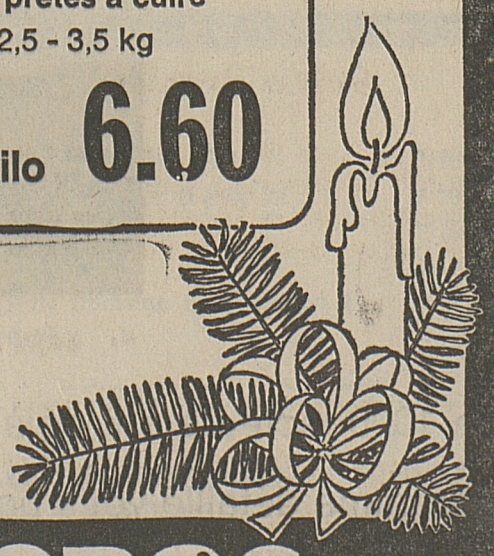

MIGROS

Après 3 croisières de rêve dans les pays du Sud

LA LIBERTÉ

présente à ses lecteurs sa

GRANDE CROISIÈRE EN EUROPE SEPTENTRIONALE

Amsterdam
Oslo
Copenhague
Stockholm

Pôle Nord
Helsinki
Léningrad
Moscou

Gdynia
Dantzig
Kiel
Francfort

du 6 au 17 juin 1978

à partir de **Fr. 1200.-**

sur le Federico C

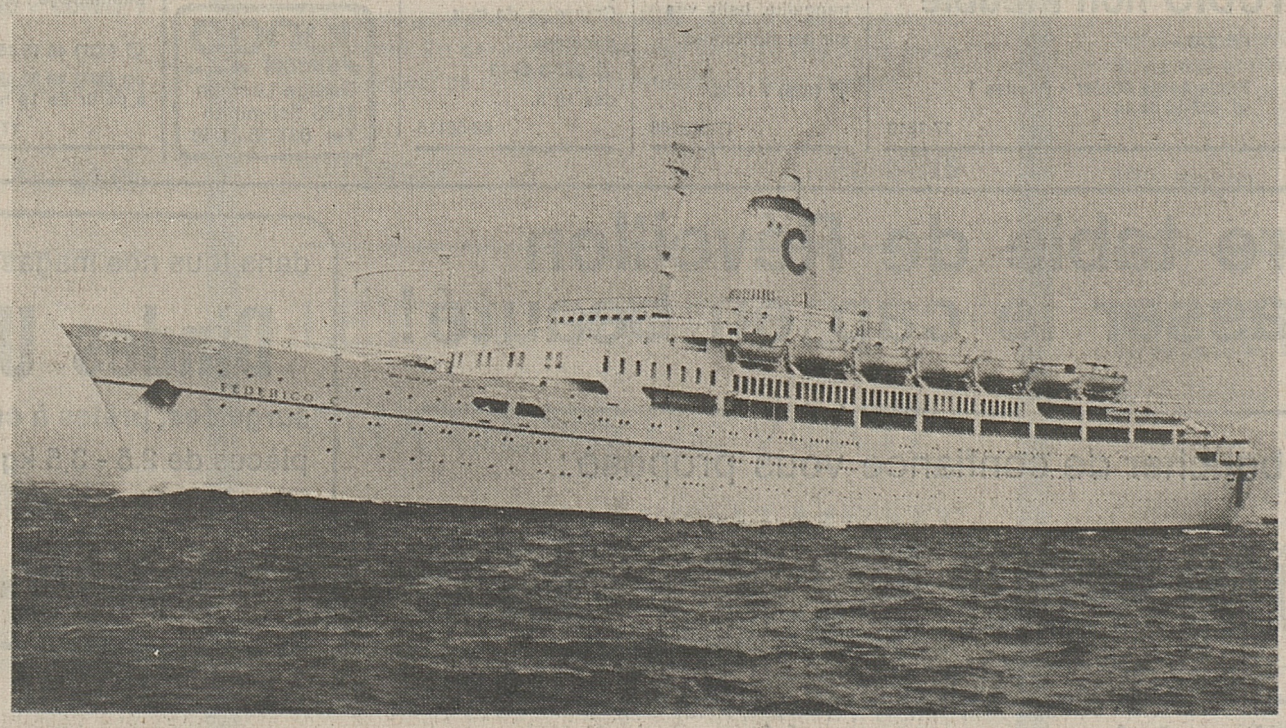

Plus de 1000 lecteurs ont déjà participé à nos croisières. Pourquoi pas vous ?

Le programme détaillé vous parviendra d'ici quelques jours. Réservation à nos bureaux dès la fin janvier.

BULLE
HÔTEL DE VILLE

Vendredi 30 décembre,
à 20 h 15

LE DERNIER LOTO EXPRESS DE L'ANNEE

Fr. 5 000.- de lots
VACHERINS – JAMBONS –
CORBEILLES GARNIES –
CARNETS D'EPARGNE dont
2 x Fr. 500.–
LE TENNIS-CLUB DE BULLE
17-123937

Calendrier
Saint-Paul 1978

Bloc à effeuiller sur carton Fr. 9.—
Bloc seul Fr. 7.80
En forme de livre, broché Fr. 7.—

Il offre de nouveau sur ses 365 feuilles un rappel des temps liturgiques, des pensées à méditer, une brève lecture spirituelle.

Il est une source inépuisable de lumière, de force, de paix.

C'est si vite lu et cela fait du bien.

NUITS DANSANTES
RETRO 1930

PYRANHA

NOUVELLE FORMATION
Vendredi 30 décembre
Samedi 31 décembre
LUCENS
Vélo-Club de la Broye
Ambiance Chicago
Concours charleston
Bars de la prohibition
22-15330

NOS MEILLEURS VOEUX!
POUR LA NOUVELLE ANNÉE

TOUTE L'ÉQUIPE DU
Centre P. Riesen s/a
GRANGES-PACCOT FRIBOURG
037/26 27 06
BOSCH SERVICE
perriard

Confiserie du Tilleul
RAPPO — Place du Tilleul — Fribourg
✆ 037-22 11 78
vous propose pour les fêtes de fin d'année

Pralinés Maison
Petits fours aux amandes
Soufflé au Cointreau
Feuilletés salés
Aspics
Pâtés
Terrine Maison
Ramequins

Notre nouveauté : le « Chapeau Glacé »
17-2334

Auberge du Bœuf
GUIN
✆ 037-43 12 98
Pour vos
FETES DE FIN D'ANNEE
demandez nos
menus gastronomiques
Saint-Sylvestre
SOUPER DANSANT
avec l'orchestre «KON-TIKI»
BAR
Cotillons
Réservez vos tables s.v.p.
Jeudi fermé
17-1779
Fam. M. Volery-Riedo, Küchenchef

VILLE DE FRIBOURG
PLANS A L'ENQUETE

Sont mis à l'enquête publique à l'Inspectorat communal des constructions, bureau No 1, Grand-Rue 37 :

— les plans présentés par M. Joseph Surchat, architecte, Pérolles 22, à Fribourg, au nom de la S.I. La Veveyse SA, à Fribourg, pour la désaffectation des locaux existants du parking 1er sous-sol (dépôts-magasin) des immeubles sis au chemin de la Forêt 20-22-24, sur les articles 8104, 8156 et 8157, plan folio 105 du cadastre de la commune de Fribourg ;

— les plans présentés par l'atelier d'architecture Philippe Wirz et Dominique Lang, Cité Beaumont 9, à Fribourg, au nom de M. et Mme Xavier et Marguerite Huber, à Fribourg, pour la construction d'un dépôt et d'abris pour voitures au chemin de Monséjour 33a, sur l'article 2694a, plan folio 27 C du cadastre de la commune de Fribourg ;

— les plans présentés par Ciba-Geigy AG, Liegenschaftsdienst, Postfach, 4002 Basel, au nom de la Caisse de pension Ciba-Geigy, à Bâle, pour la fermeture et la couverture du balcon et la modification de l'entrée de l'hôtel « Duc Berthold », rue des Bouchers 112, à Fribourg, sur l'article 695 a c d, plan folio I du cadastre de la commune de Fribourg.

Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations ou oppositions du **mardi 3 janvier au lundi 16 janvier 1978, au soir.**

Direction de l'Edilité
17-1006

Vient de paraître :
Almanach catholique de la Suisse romande 1978

Sous une couverture colorée évoquant tous les cantons romands, l'almanach vous offre :

— des chroniques religieuses, politiques et sportives,
— des histoires passionnantes,
— des contes captivants en patois et en français
— et toujours un calendrier pratique.
— Il évoque le souvenir de nos défunts
— et vous donne maints conseils utiles.

Chez votre libraire
EDITIONS SAINT-PAUL, FRIBOURG

PROBUREAU FRIBOURG sàrl
Bd. de Pérolles 83, ✆ 037/22 99 34
Salon de coiffure
ROMANTIQUE
Beauregard 33 — FRIBOURG
M. et Mme Varliero
et leur personnel
souhaitent à leur aimable clientèle,
une ronde de jours heureux
pour 1978
17-966

Imprimerie Saint-Paul, impressions en tous genres

ACTIONS DE FIN D'ANNEE

BORDEAUX Château Valrose	AC 72	7/10	4.50
BORDEAUX Château des Merles	AC 73	7/10	9.50
MERCUREY	AC 72	7/10	6.60
COTES DE BEAUNE VILLAGE	AC 72	7/10	8.50
GEVREY CHAMBERTIN	AC 72	7/10	8.90
SAVIGNY LES BEAUNE	AC 72	7/10	9.50
VOLNAY	AC 72	7/10	8.90
CHATEAUNEUF DU PAPE	AC 71	7/10	7.50
FLEURIE MOMMESSIN domaine de Presle	AC		9.50
CHATEAUNEUF DU PAPE grde gardiole	AC 75	7/10	10.50
COTES DU RHONE	AC	7/10	3.95
BOURGOGNE PINOT	AC	7/10	3.95
BEAUJOLAIS VILLAGE	AC 76	7/10	5.50

HENNIEZ-SANTE	caisse	2.95
HENNIEZ-SANTE, citron-orange	caisse	8.40
BIERE RHEINGOLD	caisse 20 bt	15.—
SIX-PACK CARDINAL		3.55
MARTINI ROUGE	lit.	9.90

PRIX IMBATTABLE :
JOHANNISBERG 7/10 4.25

CHASSELAS ROMANDIE 76	7/10	3.95
FECHY Domaine de Martherey 76	7/10	6.50
MONT-SUR-ROLLE 76	7/10	5.70
FECHY 76	7/10	5.40
ST-SAPHORIN Domaine de Burignon 76	7/10	9.—
FAVERGES 76	7/10	9.50
ASTI	bt 7/10	2.95
GRAND VIN mousseux d'Espagne	7/10	9.50
CHAMPAGNE Doven Reims	7/10	14.50
PIPER HEIDSIECK	7/10	27.50

MARCHE GAILLARD
MARLY (037) 46 13 49
17-52

Au Bouquiniste

Fribourg, 33, rue de Romont

Les 27, 28, 29, 30 et 31 décembre 1977

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Nous vendons des livres légèrement défraîchis à des conditions très avantageuses

05-11011

GROS LOT 1/2 MILLION

LOTERIE ROMANDE

TIRAGE LE 7 JANVIER 1978

Machine à laver

LINGE et VAISSELLE
Retour d'exposition légèrement griffées à céder avec gros rabais

Miele - Zanker
AEG - Vedette
Gehrig - Philips
Indésit - Zérowatt
Crosley - Hoover

Garantie d'usine.

Livraison et pose gratuites.

Facilités de paiement
MAGIC FRIBOURG
✆ (037) 45 10 46
83-7506

Garage Auto-Chablais AIGLE

F. Zumbrunnen
concession. Citroën

Occasions récentes de l'année 1977

Citroën CX
2,4 l., 35 000 km

Peugeot 504 break
vert mét., 11 000 km

Citroën GS break
24 000 km, bleu.

Dyane 6
bleue, 11 000 km, 76

Pour traiter :
Bur. ✆ 025-2 14 21
privé ✆ 025-3 79 15
Vendeur : A. Christin
22-7589

GLOOR

Appareillages à l'autogène de réputation mondiale

Nous sommes une entreprise importante dans notre branche.

Notre clientèle se répand de l'artisan jusqu'à la large entreprise industrielle.

Pour les cantons de FR VD VS et GE (sans les parties de langue allemande) nous cherchons un

EMPLOYE - VOYAGEUR

Notre nouveau collaborateur devrait parler le français et l'allemand.

Postulants sans expérience dans le service extérieur seront également pris en considération ; ils devront toutefois posséder l'ardeur de travail nécessaire qu'un tel poste au service extérieur implique. Bonne connaissance de la soudure à l'autogène est indispensable. Un premier stage dans notre usine pour se familiariser avec notre programme de fabrication et de vente est prévu. Suivra ensuite une profonde introduction dans l'activité de voyage.

A une personnalité ayant de l'initiative nous offrons un poste de confiance avec un salaire et frais de voyage y relatifs. Voiture sera mise à disposition.

Nous demandons offres manuscrites avec indication exacte des activités jusqu'à présent, accompagnées d'une photo. Discrétion absolue assurée.

Gloor Frères SA — **Fabrique d'appareillage pour la soudure autogène** — **3400 BURGDORF**
Tél. 034-22 29 09 — 09-562

ING. DIPL. EPF FUST SA

Des **machines à laver de faible encombrement** sont des machines entièrement automatiques qui contiennent 4 kg de linge, mais qui ne mesurent que 40 cm de large, 60 cm de profond et 65 cm de haut.
Désormais: avec séchoir incorporé.
Elles peuvent être raccordées partout et ne le cèdent en rien aux grosses machines en ce qui concerne la capacité et la longévité.
Miele, Electrolux, AEG, Adorina, Novamatic, Hoover.

Aux prix FUST les plus bas !

Villars S.Glâne Jumbo, Monocor Tel. 037/24 54 14
Bern City-West Passage, Laupenstr. 19 Tel. 031/25 86 66
et 23 succursales

A vendre, région ORBE, Yverdon, proches communications, parking,

joli café-restaurant

confortable avec 3 appartements.

Prix : Fr. 200 000.—.

Capital nécessaire : Fr. 50 à 60 000.—.

Agence Immobilière Claude Butty
Estavayer-le-Lac - ✆ (037) 63 24 24
17-1610

A vendre

PETITE VILLA

à Avenches.

Faire offres sous chiffre 17-305 142 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

Problèmes d'argent?

Tarifs avantageux. Minimum de formalités. Paiement intégral. Sans supplément pour l'assurance (solde de dette). Service rapide et personnalisé. Comparez!

Solutions Banque Orca!

Prêt désiré: Fr. _____ *Mensualités: env. Fr.* _____
Nom: _____ *Prénom:* _____
Rue et n°: _____ *Tél.:* _____
NP: _____ *Lieu:* _____ *Depuis quand:* _____
Date de naissance: _____ *Etat civil:* _____
Profession: _____ *Nationalité:* _____
Nom de l'employeur: _____ *Depuis quand:* _____
Revenus mensuels: Fr. _____ *Loyer mensuel: Fr.* _____
Date: _____
Signature: _____

LL

Banque ORCA SA
rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31
rue du Rhône 65, 1211 Genève 3, tél. 022 21 80 11
Nüschelerstr. 31, 8023 Zurich, tél. 01 211 17 38
ORCA, institut spécialisé de l'UBS

ORCA

3½ pièces
Fr. 410.— + charges
4½ pièces
Fr. 495.— + charges
Cuisine moderne, machine lave-vaisselle, dans immeuble neuf, tout confort, grand balcon
Avenches, 3 min. de la gare.
Tél. 037-75 26 85
Tél. 031-52 14 98
05-130

Cause rupture de contrat, à céder

Citroën break GS 1220

jamais immatriculé

Garage Auto-Chablais AIGLE

F. Zumbrunnen
Concession. Citroën
✆ bur. 025-2 14 21
privé 025-3 79 15
Vendeur : A. Christin
22-7589

Nous cherchons

un mécanicien auto

date d'entrée à convenir.

Se présenter sur rendez-vous au
Garage Roulin Frères SA
Agence Opel - 1038 Bercher
✆ (021) 81 82 42
22-1657

Nous cherchons immédiatement **pour Bienne**

jeune fille

pour aider aux travaux du ménage et au magasin.

Chambre et pension dans la maison.
Congés réguliers.

✆ (032) 22 62 55
(dès 20 h : ✆ (032) 22 18 37)
06-1763

Offres et demandes d'emploi

UNION CARBIDE

PERSONNEL FEMININ

Notre entreprise, qui fabrique des piles alcalines, est encore à la recherche de personnel féminin pour divers travaux en atelier.

Pour tous les postes que nous offrons, une formation complète est assurée par nos soins.

Les personnes intéressées par une situation stable offrant d'excellentes conditions d'engagement et de salaire sont priées de prendre contact avec **M. Ph. Vuille, chef du personnel (✆ 039-25 11 01).**

28-12068

7.58.B.77.fé

Vols spéciaux par DC-10 de **SWISSAIR**

KUONI

Californie

Vol seulement: Fr. 1250.– de Genève, (1ère classe, supplément Fr. 400.–)

4 départs: 2 et 16 février/2 et 16 mars

16 jours de circuit:

Golden West Fr. 2985.– (hôtels de première classe)

La façon la plus distrayante et la plus confortable de visiter l'Ouest Doré des USA: Los Angeles – Calico – Las Vegas – Grand Canyon – Phoenix – Tucson – San Diego – San Simeon – San Francisco.

Voyages Kuoni – à votre agence de voyages et dans 45 succursales Kuoni.
Succursale Kuoni dans votre région: **Fribourg:** 4, av. de la Gare 81 11 01. **Genève:** Rue de Berne 310100. Rue du Rhône 358605.

KUONI Les vacances - c'est Kuoni

Demandez expressément les voyages KUONI dans toutes les agences.

Offres et demandes d'emploi

Entreprise importante et dynamique engagerait pour le 1.2.78 ou date à convenir un

COLLABORATEUR JEUNE ET ENERGIQUE

pour son service extérieur du canton de Fribourg.

Nous offrons une activité intéressante et indépendante, une solide formation initiale par des hommes expérimentés, un soutien constant.
Salaire fixe, frais de voyage et excellentes institutions de prévoyance.

Les personnes intéressées ayant de l'entregent sont invitées à faire parvenir leur offre sous chiffre P 17-500 692 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

Discrétion assurée.

UNION CARBIDE

CONTREMAITRE

Dans le cadre de notre constant développement, nous cherchons encore, pour notre usine de piles à La Chaux-de-Fonds, un contremaître pour notre département mécanique et entretien.

Les activités de notre futur collaborateur seront :
— Planification des travaux d'atelier
— Supervision des travaux en cours et réalisation selon les exigences du responsable du département
— Contrôle de la bienfacture des travaux exécutés et établissement des rapports de travail.

Qualifications requises :
— Excellente formation mécanique de base avec expérience en injection plastique et/ou étampes progressives d'emboutissage
— Maîtrise fédérale ou diplôme ETS en mécanique
— 2 à 3 ans d'expérience dans un poste équivalent
— Facilité dans les contacts humains et aptitudes à diriger du personnel.

Ce poste exige un horaire en équipe alterné chaque semaine.

Les candidats répondant à ces critères et intéressés par une situation d'avenir et d'excellentes conditions d'engagement et de salaire, sont priés de faire parvenir leurs offres écrites à :

UNION CARBIDE EUROPE SA
A l'attention de M. Ph. Vuille, chef du personnel
43, rue L.-J.-Chevrolet
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

28-12068

Bata
Bata
Bata
Bata

Nous réparons les chaussures de toutes marques rapidement et à des prix très avantageux

	Dames	Messieurs
Talons	6.90	7.90
Semelles cuir	14.90	17.90
Semelles caoutchouc	13.90	16.90
Semelles et talons cuir	17.90	22.90
Semelles et talons caoutchouc	17.90	20.90

Chaussures BATA
Gruyère-Centre, **1630 Bulle**
Jumbo, **1752 Villars-sur-Glâne**
Av. de la Gare 5, **1700 Fribourg**

03-287

Nous engageons une

TELEPHONISTE

qualifiée, de langue française, avec de bonnes connaissances d'allemand, capable de prendre des responsabilités et de travailler d'une façon indépendante.
Nous offrons un poste stable, un travail varié au sein d'un team jeune et dynamique. Salaire en rapport avec les capacités et bonnes prestations sociales.
Entrée à convenir.
Faire offre ou téléphoner pour prendre rendez-vous.

BOSCH SERVICE

CENTRE P. RIESEN sa
Granges-Paccot - Fribourg
✆ **037-26 27 06**

17-610

N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces

Prêts personnels avec discrétion totale

Vous êtes en droit d'exiger:

- **être reçu en privé,** pas de guichets ouverts
- **être certain qu'il n'y a aucune enquête** chez votre employeur, voisins, etc.
- **avoir une garantie écrite que votre nom n'est pas enregistré à la centrale d'adresses.**

C'est cela le prêt Procrédit.
Le prêt avec discrétion totale.

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

Je désire Fr. .....
Nom ..... Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/Lieu .....
990.000 prêts versés à ce jour C

Offres et demandes d'emploi

BOXAL

BOXAL FRIBOURG SA
Secteur de l'emballage industriel

cherche pour son usine de Fribourg

UN MECANICIEN-FRAISEUR

pour la fabrication d'outillages de découpe.

Les candidats sont priés de se présenter à : **BOXAL FRIBOURG SA, Passage du Cardinal, 1701 Fribourg,**

ou de téléphoner au ✆ **037-82 21 41.**

17-1516

SI ON LE SON PASSE... L'IMAGE S'EFFACE... L'ECRIT RESTE!

Bühler

LA LIBERTÉ VOTRE QUOTIDIEN

Prix valables jusqu'à épuisement du stock

Mirbel Quick
Noix de jambon/ palettes sans os
prêt à servir

16.90 le kg

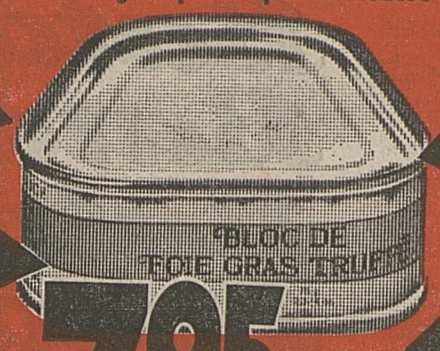

7.95 Bloc de foie gras truffé de France 2 tranches 75 g
(100 g 10.60)

Champagne Le Prince Royer
brut ou demi-sec
78 cl
(100 cl 15.32)

11.95

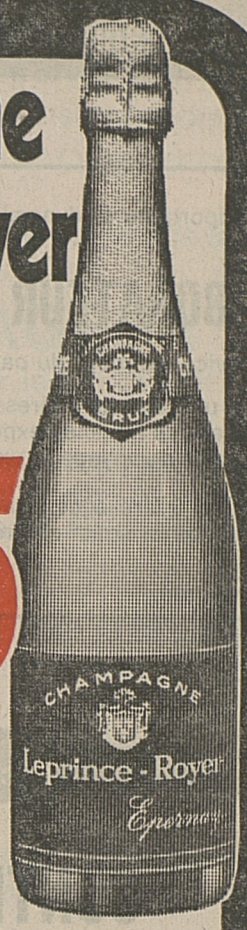

3.75 paquet de 3 flacons au choix
Glace au Grand-Marnier
Glace au vieux rhum de Jamaica
Glace au vieux marc de Champagne

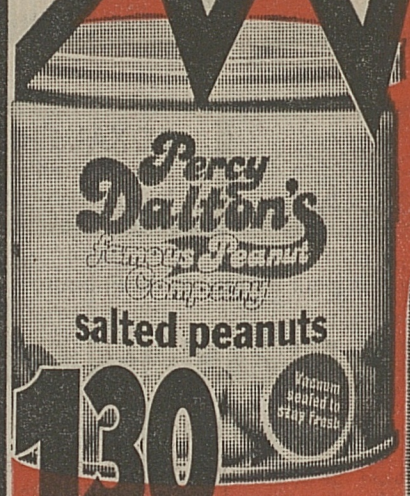

1.30 200 g
Cacahouètes rôties salées

Martini rouge ou blanc
dry le litre **11.95**
9.75 le litre

Macon 1976 a. c.
70 cl
(100 cl 6.42[8])
4.50

2.95 Bière Kronenbourg
Triopack 3×33 cl
(100 cl 2.97[9])

Notre atout: les produits frais
Prix valables du 28 au 31.12.77

Entrecôte	Viande séchée	Grape-fruits
1er choix	1er choix	roses «Jaffa»
100 g.	100 g.	le kg
2.50	**3.75**	**1.50**

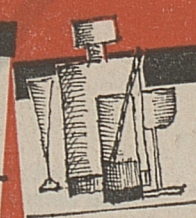

«Boissons pour les jours de fête»

Vermouth Bosca	Bordeaux Médoc	Côte-de-Beaune-Villages 1974 AC
rouge ou blanc au choix	«Château Haut-Blaignon» 1975	70 cl (100 cl 9.92[8])
le litre	70 cl (100 cl 6.07[1])	
3.95	**4.25**	**6.95**

62

PLACETTE
(anciennement aux 3 tours)

Tous les samedis, la Placette Fribourg vous offre le parking gratuit au grand Parking des «Grands-Places»

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

No 1 en Suisse Romande

Le salaire des agriculteurs amputé par une retenue anticipée sur le lait

Un impératif légal fédéral

Au mois de novembre le député Arthur Jaquier (PAI) posait une question écrite au Gouvernement à propos de la retenue laitière, qui devait être perçue dès le 15 décembre. Elle s'élève à 50 ct par litre de lait produit en trop. En faisant remarquer d'abord que ce mode de faire bloquait ainsi des capitaux si nécessaires au salaire du paysan, « la mi-décembre est un moment mal choisi », continuait M. Jaquier, pour effectuer cette retenue, au moment d'échéances de toutes sortes. Il demandait au Directeur de l'agriculture s'il y avait une possibilité d'intervention au niveau fédéral pour reporter cette échéance au 30 avril 1978.

« Cette échéance a été adoptée par le Conseil fédéral, qui l'a incluse dans l'art. 8 de l'ordonnance du 30 mars concernant la taxe individuelle sur les livraisons excédentaires de lait. Elle a donc force obligatoire et toute intervention en vue de sa suppression serait vouée à l'échec », telle est la substance de la réponse du Gouvernement fribourgeois. Celui-ci situe d'abord le problème dans le temps en rappelant que « le problème soulevé par M. le député Arthur Jaquier a été traité, ce printemps déjà, avec les organisations professionnelles agricoles. Les délégués de la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie « Zone de la montagne » au comité central de l'Union centrale des producteurs de lait avaient été chargés de s'opposer à une retenue anticipée et avaient proposé l'établissement, à la fin du premier semestre de l'année laitière, d'un avis de débit aux producteurs de lait ayant dépassé leur contingent. Ce mode de faire avait l'avantage de rendre attentifs les agriculteurs au dépassement de leur quota et de les inciter à prendre les mesures utiles en vue d'atténuer leurs livraisons de lait durant le second semestre.

Cette proposition n'a pas été retenue par le comité central de l'UCPL. Une majorité s'est prononcée pour le principe de la retenue après le premier semestre déjà.

Dans sa conclusion, le Conseil d'Etat relève néanmoins que : « Les récentes décisions du Conseil fédéral en matière agricole, notamment l'augmentation de la quantité de base de 1,5 mio de quintaux de lait, devraient améliorer maintes situations. Toutefois, le Conseil d'Etat est disposé, pour la nouvelle année laitière, à intervenir auprès de la Division fédérale de l'agriculture et de l'UCPL pour que le système de retenue après le premier semestre soit supprimé au profit de celui de l'avis de débit. Il est, en effet, difficilement admissible que les agriculteurs subissent une réduction de leur revenu à la fin de l'année alors qu'ils ont la possibilité d'adapter leur production pendant le deuxième semestre de l'année laitière ».

La Banque de l'Etat : une personnalité morale distincte de l'Etat de Fribourg

Compétence au Conseil d'administration pour décider seul des nouvelles constructions

« La Banque de l'Etat de Fribourg est-elle compétente pour décider elle-même de la construction d'une nouvelle succursale ou cette décision n'est-elle pas plutôt de la compétence du Grand Conseil », c'était l'avis exprimé par M. Louis Dupraz, dans le journal de la Gruyère au mois de novembre.

A la suite de cet article M. Jean-Claude Bardy, député radical, posait une question écrite en demandant quel était, selon la législation en vigueur, l'organe compétent pour décider de la construction du futur siège de la Banque de l'Etat à la place de la Gare à Fribourg. Et d'indiquer les raisons à l'appui de sa thèse, si le Conseil d'Etat estimait que la décision n'était pas du ressort du Grand Conseil.

« Seul le conseil d'administration de la Banque de l'Etat de Fribourg est compétent pour décider de la construction du nouveau siège de la banque » telle est la réponse claire et sans équivoque du Conseil d'Etat à l'interpellant.

Cette conclusion est d'ailleurs justifiée comme suit :

L'article 2 de la loi sur la Banque de l'Etat du 20 novembre 1913 stipule que la Banque de l'Etat de Fribourg est un établissement distinct de l'Etat. Il a qualité de personne morale.

L'Etat et la Banque de l'Etat sont donc deux personnes juridiques autonomes et parfaitement distinctes dont les actes de l'une ne peuvent influer sur les actes de l'autre pour autant qu'ils ne reposent pas sur des dispositions légales.

Etant donné que l'Etat fournit le capital de dotation et garantit les engagements de la banque, l'activité de celle-ci est soumise à certaines restrictions et à une surveillance particulière. L'article 9 de la loi sur la banque fixe les restrictions en ce sens qu'il limite les opérations auxquelles elle peut se livrer. La surveillance de l'Etat sur la Banque de l'Etat est réglée par l'article 13 qui dispose :

— Le Grand Conseil a la haute surveillance de la Banque de l'Etat.

— Il l'exerce spécialement par l'entremise du Conseil d'Etat.

En vertu de ce droit de haute surveillance, le Grand Conseil nomme 7 membres du conseil d'administration (art. 20) ; il nomme les censeurs (art. 41) et il approuve le bilan et les comptes après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et de celui des censeurs (art. 27 et 43). Le Grand Conseil n'exerce donc pas ce droit de surveillance exclusivement lui-même mais il l'exerce spécialement par l'entremise du Conseil d'Etat.

Quels sont les droits découlant de ce chef pour le Conseil d'Etat ? La loi les détermine comme suit : le directeur des finances siège au conseil d'administration ; le Conseil d'Etat nomme 5 membres du conseil d'administration dont un membre du Conseil d'Etat ; il approuve les divers règlements élaborés par le conseil d'administration (art. 25, lit. a) ; il nomme le directeur de la banque (art. 33) ; il doit être avisé par les censeurs dès que ceux-ci constatent une violation de la loi ou des règlements et il reçoit leur rapport sur la marche de l'établissement (art. 42).

Le droit de haute surveillance apparaît donc avant tout comme un droit de contrôle. Pour tout ce que la loi ne remet pas expressément dans les compétences de l'Etat, la banque — ayant une existence autonome, constituant une entité juridique distincte soumise à une administration spéciale, complètement indépendante de celle de l'Etat — est libre de son activité et de ses décisions dans les limites de la loi. L'article 25 de la loi stipule, en effet, que le conseil d'administration décide de tout objet qui, à teneur de la présente loi et règlement, n'est pas réservé expressément à un autre organe.

D'ailleurs, la loi et le règlement ne prévoient aucune intervention directe du Grand Conseil ou du Conseil d'Etat dans l'administration de la banque ce qui, du point de vue juridique, aboutirait à faire du Conseil d'Etat ou du Grand Conseil, non pas seulement un organe de surveillance, mais un organe administratif extraordinaire. L'autonomie de la banque serait ainsi supprimée sur un point important. Une telle interprétation ne peut pas être admise.

CAFÉ DU MIDI
Rue de Romont ✆ 22 31 33 FRIBOURG
Les patrons et le personnel vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 1978
(Fermé le 31 décembre dès 18 h., ouvert le 1er janvier)
Fam. M. Jenny-Martl
17-2377

La séance d'information du Conseil d'Etat

Forage de Romanens : l'explication officielle

«L'Etat n'a pas perdu un sou!»

La trêve suscitée habituellement par les fêtes de fin d'année semblait, hier encore, ne pas avoir atteint les hautes sphères gouvernementales. Preuve en est l'ordre du jour copieux de la dernière séance d'information du Conseil d'Etat pour l'année 1977, présidée comme à l'accoutumée par M. Georges Clerc, chancelier d'Etat.
Romanens et son puits stérile ont été au centre du débat. M. Masset, directeur des Travaux publics, avait tenu à commenter personnellement la position officielle de sa direction sur le forage effectué en Gruyère. Cette manière de faire permettait une mise au point de l'Etat « à la suite de certaines indications erronées » répercutées dans la presse. Auparavant, M. Clerc avait communiqué les réponses aux questions écrites de deux députés relatives, l'une au contingentement laitier, l'autre à la construction de la Banque de l'Etat. Quelques informations éparses concernent la préparation des fêtes du 500e anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération, ainsi que le programme de législature qui vient d'être adopté.

Un seul risque : perdre la mise de fonds initiale, soit les 220 000 fr de participation des EEF et de la BEF

« Nous ne sommes pas habitués à voir investir une quinzaine de millions de francs lorsque les probabilités de réussite sont de l'ordre de 10 %. Seules les compagnies pétrolières peuvent se le permettre... » Cette appréciation est de M. Masset, directeur des Travaux publics. Elle couronne une explication qui démontre que les recherches pétrolières entreprises à Romanens dès l'été dernier n'ont pas coûté un sou à l'Etat ni à la Banque de l'Etat de Fribourg ».

Compte rendu :
Pierre BERSET

« Au contraire poursuit le directeur des Travaux publics, l'Etat a bénéficié et continue de bénéficier des taxes de recherches entreprises sur son territoire, taxes qui lui rapportent annuellement une somme de 50 000 fr ». Et de rappeler que les prospections pétrolières dans le canton ont été confiées à deux sociétés, la Freag au nord et le Consortium pétrolier fribourgeois au sud. C'est ce dernier qui s'est chargé du forage de Romanens. Il a été constitué en fonction de toutes les garanties nécessaires et l'exploitation dont il est chargé ne doit pas davantage coûter aux caisses cantonales. C'est pourquoi le 90 % du coût des recherches a été pris en charge par les partenaires français et allemands du consortium. Les 10 % qui restent sont supportés par le partenaire suisse, en l'espèce la Bernische Erdöl AG.

La seule mise du canton de Fribourg est une part de 220 000 fr au capital social de cette dernière société. Il s'élève à 10 560 000 fr. « Le seul risque, convient M. Masset serait de perdre une fois cette mise de fonds », qui est partagée entre les Entreprises électriques fribourgeoises et la Banque de l'Etat.

Toutes ces précisions nous ont été données à la suite d'un communiqué de M. Mornod, hydrologue, qui affirmait que « Romanens était la répétition de la farce de Sorens ». Selon M. Mornod, sa thèse de géologie publiée en 1939 qui étudiait le sous-sol du Gibloux, tenait cette région pour impropre à la formation d'hydrocarbures. A ce propos on ajoute à la direction des Travaux publics que « la valeur des renseignements, qui ont dicté le choix du site de Romanens pour le forage, n'étaient pas comparables à ceux qui pourraient être tirés d'une thèse datant d'une trentaine d'années et n'intégrant que des observations de surface que le projet de forage de Romanens n'a d'ailleurs pas ignorées », et de déclarer encore que « c'est la multiplication des forages qui augmente les chances de découvertes ».

Sans oublier de souligner les avantages économiques retirés de l'implantation de la tour de forage de Romanens, M. Masset conclut en précisant que la concession accordée aux sociétés est en principe valable jusqu'en 1980 pour la partie sud. Dans le nord la société de prospection devrait commencer ses travaux avant le 1er juin, faute de quoi la concession serait périmée. Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'une tour soit prochainement implantée en Singine, à Wünnewil plus précisément.

Enfin, un point pour M. Mornod qui affirmait dans son communiqué qu'une partie des données acquises par la vaste prospection géophysique n'a jamais été portée à la connaissance de l'Etat qui a octroyé la concession de recherche. « De fait à l'heure actuelle devait reconnaître M. Masset, aucun rapport n'a encore été fourni à la direction des Travaux publics. Mais la société de prospection aux termes de la concession devra fournir les données tirées de ce forage. Elles seront remises à l'Etat et enrichiront le patrimoine de connaissances du canton de Fribourg » a conclu M. Masset.

Un programme de législature établi et déjà les préparatifs d'une fête

Le Conseil d'Etat vient d'établir son programme gouvernemental qui définira les lignes directrices de sa politique durant la législature. Il a également établi son plan financier qui devrait être adopté cette semaine encore. Par ailleurs, le projet de loi sur les communes et les paroisses est terminé. Est en voie d'achèvement aussi le message concernant le crédit d'engagement destiné à aménager le réseau routier cantonal. Il sera prêt dès la mi-janvier.

1981 marquera le 500e anniversaire de l'entrée du canton de Fribourg dans la Confédération. Afin de souligner l'événement des fêtes seront organisées. Une délégation du Conseil d'Etat a pris déjà certains contacts pour l'organisation de ces festivités. Plus tard le Conseil d'Etat arrêtera un budget afin de réaliser les projets retenus par lui. Un président, assisté de plusieurs vice-présidents, va être incessament nommé pour animer le comité d'organisation.

(pib)

Brasserie Viennoise
FRIBOURG Famille Jean Perrin
TOUS LES VENDREDIS :
BOUILLABAISSE
17-2313

Tapisol vous remercie de votre fidélité et vous présente ses meilleurs vœux pour 1978
17-316
Tapisol
Fribourg pérolles 29 tél. 22 34 45
+ Marly-Centre tél. 46 16 45

RADIO TV
J.F. DEMIERRE
Ventes — Installations
Réparations — Echanges
Avenue Beauregard 18
Fribourg ✆ 24 40 50
17-789

Bulletin d'enneigement

L'amélioration des conditions d'enneigement escomptée est bien modeste. Mardi, une légère couche de neige a saupoudré les pistes les plus élevées seulement. Plus bas, les fortes pluies ont fait fondre le minimum nécessaire. Si bien que plusieurs stations ont dû fermer depuis le début de la semaine. Et là où les installations fonctionnent, on annonce généralement de la neige dure et des pistes praticables.

- Bellegarde : 10 à 20 cm.
- Charmey-Vounetz : 10 à 40 cm neige fraîche.
- Châtel-St-Denis - Les Paccots : 20 à 25 cm.
- Lac-Noir - Schwyberg : 10 à 25 cm.
- Moléson : 10 à 50 cm. Installations des Joux et de Plan Francey ouvertes.
- La Roche - La Berra : 5 à 20 cm.
- La Villette : 10 à 20 cm.
- Jaunpass : 15 à 30 cm.
- Les Mosses : 20 à 30 cm.

Y.C.

Le Conseil d'Etat a en outre

Parmi les décisions prises lors de sa dernière séance, le Conseil d'Etat a notamment :

- **nommé :** M. Ferdinand Masset, conseiller d'Etat, en qualité de membre du Conseil de la fondation pour les bâtiments de l'Université de Fribourg;

MM. Gilbert Chammartin, juge de paix, à Chavannes-sous-Orsonnens et Oswald Zosso, député, à Schmitten, membres de la commission cantonale du Crédit agricole ;

M. Joseph Riedo, inspecteur du bétail, à Plaffeien, membre du Conseil de surveillance de la Caisse d'amortissement de la dette agricole.

- **accepté,** avec remerciements pour les bons services rendus, la démission de M. Roger Pittet, à Villarimboud, en tant que membre de la commission cantonale du Crédit agricole ;

M. Oswald Zosso, à Schmitten, en tant que membre du Conseil de surveillance de la Caisse d'amortissement de la dette agricole;

Mlle Liliane Bugnon, à Torny-le-Grand, secrétaire auprès du Service d'informatique et de statistique.

- **accordé une patente** de médecin à M. Hans Christian Rufener, de Berne et Blumenstein (BE), à Belpberg (BE), qui exercera son art à Fribourg en qualité de spécialiste FMH en médecine générale.
- **convoqué les assemblées électorales** du canton pour le dimanche 26 février 1978 en vue de la votation fédérale sur :

— l'initiative populaire du 22 juillet 1974 « démocratie dans la construction des routes nationales » ;

— la loi fédérale du 24 juin 1977 sur l'assurance-vieillesse et survivants;

— l'initiative populaire du 10 avril 1975 « visant à abaisser l'âge donnant droit aux prestations de l'AVS » ;

— l'arrêté fédéral du 7 octobre 1977 concernant l'article conjoncturel de la Constitution.

- **autorisé** enfin jusqu'au 31 mars 1978 la chasse au renard. Rappelons que celle-ci est ouverte de 7 h à 17 h 30. (Com./Lib.)

Les accidents

Flamatt : le verglas à l'origine de deux accidents

Un automobiliste domicilié à Heitenried, M. Pierre Wittwer, âgé de 20 ans, circulait au volant de sa voiture, hier, vers 7 h., de Fribourg en direction de Flamatt. Peu avant cette dernière localité, aux environs du tunnel, il perdit le contrôle de son véhicule qui zigzagua sur le verglas, sortit de la route où il heurta une jeune fille en vélomoteur, Mlle Irène Krähenbühl, âgée de 17 ans, domiciliée à Albligen (BE) et finit sa course contre un arbre. Mlle Krähenbühl, légèrement blessée, fut transportée à l'hôpital de l'Ile à Berne ; quant au conducteur, également blessé, il fut transporté à l'Hôpital cantonal. 6600 francs de dégâts. (Lib.)

Un automobiliste zurichois circulait au volant de sa voiture, hier, aux environs de 11 h., sur l'autoroute, de Berne en direction de Flamatt. A la frontière des deux cantons, son véhicule glissa sur la chaussée verglacée. Les deux voitures qui le suivaient ne purent éviter la collision. 8000 francs de dégâts. (Lib.)

†

Au soir de la fête de saint Etienne, dans sa 76e année, est entré dans la vie promise par Jésus-Christ

Monsieur
Joseph SOTTAZ

entouré de son épouse et de son fils l'abbé Sottaz

« Je crois la résurrection des morts et la vie du monde à venir. Amen. »

Madame Angèle Sottaz-Bourqui, la cure de Versoix ;
Monsieur l'abbé André Sottaz, curé de Versoix-Genthod et Collex-Bossy-Bellevue ;
Monsieur et Madame Louis Sottaz-Fragnière et leurs enfants Christian et Gérald, avenue Général-Guisan 36, Fribourg ;
Monsieur et Madame Raymond Frésard-Sottaz et leur fils Fernand, Wankdorffeldstrasse 69, Berne ;
Monsieur et Madame Michel Sottaz-Zanetti et leurs enfants Claudine et Daniel, Le Châlme 98, Corgémont ;
Monsieur et Madame René Sottaz-Baeriswyl et leurs enfants Marie-José, Myriam, Noëlly et Alexandre, route de Corbaroche 15, Marly ;
Monsieur et Madame Armand Sottaz-Moillen et leurs enfants Didier, Nicole, Maryline et Annik, rue Pourtalès 11, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Jacquenoud-Sottaz et leurs enfants, à Middes ;
Monsieur et Madame Roland Sottaz-Schaffer et leur fils Eric, à Ecuvillens ;
Monsieur et Madame Jean-Bernard Barmaverain-Sottaz et leur fille Séverine, à Middes ;
Monsieur André Sottaz, à Middes ;
Monsieur et Madame Alphonse Sottaz, résidence Mazerette 46, à Sion ;
Monsieur Casimir Bourqui, à Lentigny ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe sera célébrée aujourd'hui, le 29 décembre 1977, à 10 heures, en l'église de Versoix.

La messe de sépulture sera célébrée le jeudi 29 décembre 1977, à 15 heures, en l'église de Marly, suivie de l'inhumation.

Domicile mortuaire : cure catholique de Versoix.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Comme il l'a toujours fait, pensez aux pays de mission. »

R.I.P.

---

†

Monsieur et Madame Francis Kolly-Gillet, à La Riedera, Essert ;
Madame et Monsieur Auguste Brodard-Kolly, à La Roche, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Armand Kolly-Pache, à La Roche, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Firmin Clément-Kolly, à Nyon, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Arthur Kolly-Dénervaud, à La Roche, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Emile Yerly-Schouwey, à Hauteville, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Joseph Yerly-Magnin, à La Roche ;
Monsieur et Madame Alphonse Yerly-Schouwey, à La Roche, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Marcel Yerly-Romanens, à La Roche, leurs enfants et petits-enfants ;
Les enfants et petits-enfants de feu Paul Yerly ;
Madame Raymonde Yerly, à Lausanne ;
Les enfants et petits-enfants de feu Louis Tinguely-Kolly ;
Les enfants et petits-enfants de feu Louis Kolly-Raemy ;
Les enfants et petits-enfants de feu Fernand Bouquet-Kolly ;
les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame
Veuve Olivier KOLLY

née Marie Yerly

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 27 décembre 1977 dans sa 87e année, après une courte maladie chrétiennement supportée, munie des sacrements de la sainte Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église paroissiale de La Roche, le vendredi 30 décembre 1977, à 15 heures.

Domicile mortuaire : Ferme du Villaret, 1634 La Roche.

R.I.P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17-1601

---

†

Les fils d'Olivier Kolly, à La Roche, et leur personnel

ont le profond regret de faire part du décès de

Madame
Veuve Olivier KOLLY

mère de leurs chers patrons

L'office d'enterrement aura lieu à La Roche, le vendredi 30 décembre 1977, à 15 h.

17-124339

---

†

Mademoiselle Jeanne Perler, à Fribourg ;
Madame Marie-Rose Prince-Perler et ses enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Charles Gagnaux-Perler et leurs enfants, à Fribourg ;
Madame Germaine Cotting-Perler et ses enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Léon Perler-Gachet et leurs enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Raymond Perler-Köstinger et leurs enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame René Gottrau-Perler et leurs enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Frédy Bise-Perler et leurs enfants, à Tavel ;
Monsieur et Madame Claude Mutrux-Perler et leurs enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Louis Singy-Perler et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Gilbert Perler-Kaufmann et leurs enfants, à Canobbio/Ti ;
Madame Schneuwly-Perler, à Liebistorf, ses enfants et petits-enfants ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Nicolas PERLER

leur très cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 90e année, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Ste-Thérèse, à Fribourg, le vendredi 30 décembre 1977, à 15 heures.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de Ste-Thérèse.

Veillée de prières : jeudi, à 19 heures 45, à l'église.

Priez pour lui !

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1600

---

†

Monsieur Théodore Quittaero, à Fribourg ;
Mademoiselle Quittaero, à Fribourg ;
Les neveux et nièces ;
les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Alois QUITTAERO

leur très cher et regretté frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, le 27 décembre 1977 dans sa 78e année, réconforté par les secours de la religion.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de St-Pierre, à Fribourg, le vendredi 30 décembre 1977, à 10 heures.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Une veillée de prières nous rassemblera en l'église de St-Pierre, ce jeudi 29 décembre 1977, à 19 heures 45.

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité au crématoire de la ville de Neuchâtel.

R.I.P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17-1601

---

†

La Supérieure générale ;
Révérende Sœur Marie-Monique Maillard ;
La Supérieure et les religieuses de la clinique Garcia, à Fribourg ;
ont la douleur de faire part du décès de

Sœur
Marie-Angèle

née Alice Maillard

que Dieu a rappelée à Lui, le 26 décembre 1977, dans la 79e année de son âge et la 55e de sa profession religieuse, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église du Christ-Roi, à Fribourg, aujourd'hui, le 29 décembre 1977, à 15 heures.

L'inhumation suivra au cimetière de Bourguillon.

La défunte repose à la clinique Garcia.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

LES POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES
Joseph Bugnard Arcades de la Gare, Fribourg
se chargent lors d'un décès de toutes les formalités
et assurent la dignité des derniers devoirs.
Tous articles de deuil.
Transports funèbres.
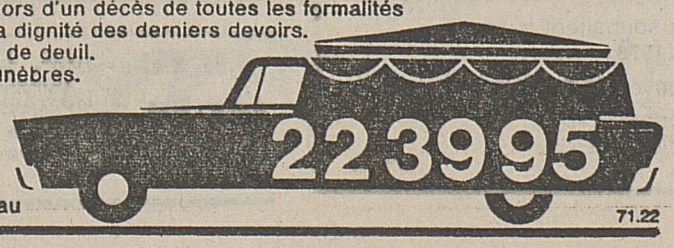

Téléphonez (jour et nuit) au 71.22

---

†

Monsieur Vittorio Pambianchi et ses enfants David et Sandro, à La Tour-de-Trême ;
Monsieur et Madame Georges Plattner et leur fils, à Bulle ;
Monsieur et Madame Michel Grandjean et leurs enfants, à Bulle ;
Monsieur Casimir Savary, à La Tour-de-Trême ;
Monsieur et Madame Natale Pambianchi, à Senigalia (Italie) ;
Monsieur et Madame Maria Moschi et leurs enfants, à Senigalia ;
Monsieur et Madame Franco Pambianchi, à Bulle ;
Monsieur et Madame Alfio Perella et leurs enfants, à Senigalia ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Sylvette Pambianchi

leur chère épouse, maman, fille, sœur, belle-sœur, petite-fille, tante, cousine et amie, survenu le 26 décembre 1977, dans sa 35e année, après une longue et cruelle maladie, munie des secours de la religion.

L'office de sépulture a lieu à La Tour-de-Trême, le jeudi 29 décembre 1977, à 14 h. 30.

Domicile mortuaire : chemin des Mésanges, La Tour-de-Trême.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-124318

---

†

Monsieur et Madame Robert Chassot, à la Part-Dieu

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
François Clavel

leur estimé propriétaire

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-124346

---

†

Audio-Film SA, Fribourg

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Robert Genoud

frère de M. Paul Genoud, ancien conseiller d'Etat, son dévoué président du Conseil d'administration

L'office d'enterrement aura lieu à Genève, chapelle des Rois, le vendredi 30 décembre 1977, à 8 h. 30.

17-31555

POMPES FUNÈBRES
MURITH
Tél. 22 41 43
Nous assurons aux familles en deuil, un service parfait, digne et discret
Prix modérés

GASTRONOMIE

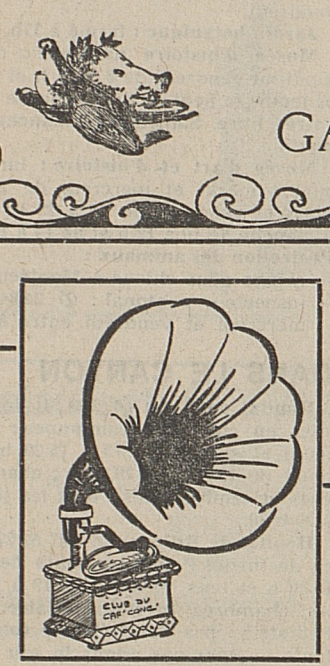

GASTRONOMIE

Un St-Sylvestre
«Belle Epoque»
et «Années folles»

avec le chansonnier
Jean d'Arville

Tous les soirs
du 1er au 15 janvier 1978

Nouvel-An - Petit Nouvel-An :
Caf'Conc - ANIMATION

Veuillez réserver vos tables
✆ **029-5 15 92**
B. Piccand-Buchs

HOTEL-DE-VILLE
VUIPPENS

MENU DE ST-SYLVESTRE

Homard à la parisienne
* * *
Oxtail clair
* * *
Barquette de ris de veau
aux morilles
* * *
Le trou Normand (Sorbet Calvados)
* * *
Tournedos «Cordon rouge»
Bouquetière de légumes
Pommes Berny
* * *
Dyétzo à la «Grande Gruyère»
* * *
COTILLONS
SOUPE A L'OIGNON
Fr. 40.—

Soirée exclusivement réservée
à nos convives

17-12665

HOTEL-CAFÉ-RESTAURANT
du **ST-GEORGES - ROMONT**

SAINT-SYLVESTRE

Menu gastronomique
Dîner aux chandelles

Pâté St-Hubert en croûte
Bûchettes céleri
* * *
Tortue claire en tasse
* * *
Gratin de fruits de mer nantua
Perle de patna créole
* * *
Sorbet Veuve Clicquot
* * *
Cœur de charolais
perrigourdine ou
canard nantais à l'orange
Pommes dauphines
Bouquetière de légumes
* * *
Parfait flambé
* * *
Musique - Danse - Cotillons
Animation par **Louis Rohrbasser**
* * *
Fr. 45.—

Menu populaire à la brasserie
à Fr. 20.—

MENU du 1er de L'AN 1978

Consommé double au porto
* * *
Truite du vivier au bleu
Pommes persillées
Beurre noisette
* * *
Contre-filet de charolais à la broche
Pommes croquettes
Bouquetière de légumes
* * *
Sorbet à la vodka
* * *
Complet **Fr. 25.—**

Sans 1er **Fr. 19.—**

Veuillez réserver vos tables s.v.p.
✆ **037-52 22 97**

Nous souhaitons
à notre aimable clientèle
les meilleurs vœux pour 1978

17-2371

RESTAURANT
Le Vieux Chêne

Route de Tavel **FRIBOURG** ✆ **22 07 33**

Samedi 31 décembre - Saint-Sylvestre

DINER AUX CHANDELLES

avec orchestre

*

Réservez votre table s.v.p.

*

Monsieur et Madame Roger Bertschy
vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

17-685

Auberge-Restaurant
des XIX - CANTONS

Disco-Bar «Chez Mario»

MARIAHILF

MENU
DE ST-SYLVESTRE

Souper dansant avec
«WALTERS SOLO - BAND»

Paupiettes de Sole Dugléré
* * *
Consommé de volaille Royal
* * *
Terrine de canard
Toast et beurre
* * *
Steak de veau «Orloff»
Fonds d'artichauts, sauce morilles
Pommes «Pontneuf»
La botte d'haricots lardée
La tomate grillée
* * *
Salade mimosa
* * *
Parfait glacé flambé «Drambuie»
* * *
Cotillons - Friandises - Ambiance

Veuillez réserver vos tables s.v.p.
037-43 11 43

Se recommande : **A. Vonlanthen**

Le Restaurant GRUYERIEN

BULLE

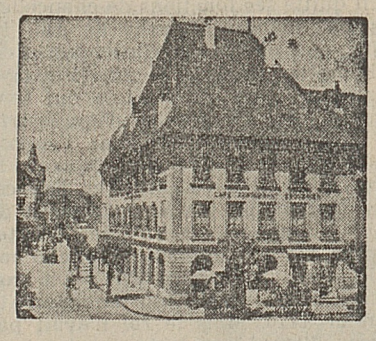

vous présente son menu

SAINT-SYLVESTRE

Parfait de foie gras
Brioches au beurre et gelée
*
Oxtail clair au vieux porto
Paillettes dorées au Gruyère
*
Feuilleté aux fruits de mer
Riz au beurre
*
Sorbet au champagne
*
Les trois filets à la mode du patron
Tomates Argenteuil
Haricots verts au beurre
Pommes amandines
*
Ananas frais glacé
Bricelets au beurre

Complet : **Fr. 45.—**

MUSIQUE STEREO
DANSE - COTILLONS

Prière de réserver vos tables s.v.p.
✆ **029-2 75 75**

Fam. A. Santarossa-Vallélian

17-12678

Hôtel de la Gare
GRANDVILLARD

(en bordure de la route
Enney-Villars-sous-Mont)

MENU
DE ST-SYLVESTRE

Le pâté «Maison» et ses crudités
* * *
Le consommé Julienne
* * *
La charbonnade sur feu de bois
Les sauces variées
Les salades assorties
* * *
Le parfait au Grand-Marnier
* * *
MUSIQUE - DANSE - COTILLONS
Fr. 39.—

Nous souhaitons à notre aimable clientèle
une bonne année 1978

Réservez vos tables !
✆ **029-8 11 26**

Fam. C. Pochon-Morel

17-12658

Broye Broye Broye Broye Broye Broye

Des faits divers en faits d'hiver

● L'action lancée par la Société de développement et de protection des sites de Surpierre à la suite de l'incendie qui ravagea le rural de M. Joseph Thierrin a connu un réconfortant succès puisque, deux jours après l'appel, une somme de quelque 1500 fr avait déjà été versée sur le compte de chèques de la société que nous rappelons une fois encore, le 17-9507. « Il règne une merveilleuse solidarité dans le village, nous a déclaré la secrétaire du groupement, Mme Erica Burki, qui précise en outre que plusieurs familles ont spontanément renoncé à acheter des cadeaux et ont offert la somme prévue à cet effet aux sinistrés ». Des gestes qui méritaient d'être signalés.

● Nous félicitons bien chaleureusement M. José Ballaman, fils de M. Jean Ballaman, facteur à Estavayer-le-Lac, qui a récemment obtenu son brevet de lieutenant des troupes PA au terme d'une école d'aspirants, suivie à Wangen A/Aar. La cérémonie se déroula à Bâle en présence de nombreux invités et de la parenté du nouvel officier.

● Les artisans et commerçants de Domdidier ont, d'une manière générale, été satisfaits du récent comptoir. Ils auront l'occasion de faire le point au cours d'un repas qui leur sera servi le 6 janvier.

● La sous-section broyarde de l'Association romande des troupes motorisées tiendra ses assises au soir du 7 janvier à Estavayer, sous la présidence de M. Roland Godel.

● Le Conseil communal d'Estavayer a promu au grade de major, avec effet au 1er janvier 78, le cap Francis Pythoud, commandant du corps des sapeurs-pompiers de la localité. D'autre part, M. Albert Duc assumera dès la même date les fonctions d'adjudant. Nous leur présentons nos voeux de succès dans leurs nouvelles tâches. **(GP)**

Le cap Francis Pythoud, à droite, en compagnie de M. Jean-Marc Mauroux, membre de la commission locale du feu. (Photo G. Périsset)

Mannens n'a pas oublié ses aînés

Une trentaine de personnes du 3e âge ont répondu à l'invitation du comité du Groupement des dames de Mannens.

Sapin aux boules étincelantes, tables garnies à souhait, réception chaleureuse et souriante, tel fut l'accueil reçu durant cette manifestation. Un grand plaisir de se revoir et de fraterniser ensemble se lisait sur tous les visages.

Mme la présidente salua l'assemblée honorée de la présence de M. le curé. La fête atteignit son comble lorsque le choeur mixte en costume de fête fit son apparition. Dirigé avec compétence par M. Favre, instituteur, il présenta les plus beaux chants de son répertoire couronnés par la mélodie des cantiques de Noël.

Ce fut ensuite le goûter qui fit le régal de chacun. A la fin du repas, une nouvelle surprise ramena tout le monde au temps passé. M. Favre passa des diapositives datant d'il y a 35 ans nous faisant ainsi revivre le temps de la fenaison dans le village.

M. le curé fit part de sa joie de se retrouver au milieu de ses paroissiens et remercia au nom de tous le chœur mixte et toutes les personnes qui ont si bien organisé ces heures de détente. Chacun reçut un cadeau et prit rendez-vous pour l'année prochaine. **(IP)**

Singine Singine

Un hôtel de 100 lits au Lac-Noir

C'est maintenant officiel : un hôtel de 100 lits sera construit au Lac-Noir. Réalisé par la « Résidence hostellerie du Lac-Noir SA », ce complexe comprendra 51 studios de 1 à 4 lits ainsi qu'un restaurant de 105 places. L'ouverture des locaux est prévue dans deux ans alors qu'une piscine couverte sera mise en service d'ici 1979. (OB)

Ville de Fribourg

L'Amicale des cantonniers
Un certain malaise

En cette fin d'année, l'Amicale des cantonniers s'est réunie pour sa dernière assemblée générale. On remarquait la présence de M. Lucien Nussbaumer, syndic, parrain de cette Amicale, Georges Friedly, conseiller communal, Paul Piller, du service édilitaire.

M. Robert Roger Zurkinden, président souhaita la bienvenue et donna lecture de son rapport. Rapport qui relata certains malaises au sein de l'Amicale. M. Zurkinden cita les différentes opinions sans prendre position. Devant le malaise de certains membres à l'égard de leur président, celui-ci préféra donner sa démission.

Un nouveau comité fut élu. Il s'agit de MM. Irénée Humbert, président, André Bongard, vice-président, Robert Equey, secrétaire-caissier. Au cours de l'assemblée on remit les fanions et les diplômes. **(IP)**

Glâne Glâne Glâne

Succès universitaire

M. Michel Buchmann, né en 1946, à Romont, fils de M. Marcel Buchmann, maître secondaire, a obtenu récemment le grade de docteur de l'Ecole de pharmacie de l'Université de Lausanne, avec félicitations du jury. Sa thèse a porté sur le « Développement d'une série éluotrope nouvelle pour la chromatographie d'absorption », et sur la « Mise en évidence, isolation et identification des principaux produits de décomposition du dimétindène ». Conjointement, M. Michel Buchmann a passé avec succès l'examen pour l'obtention du certificat de chimie - physique de la Faculté des sciences de la même université. M. Buchmann habite Romont ; il est marié et père de deux enfants. Nous lui présentons nos félicitations et nos souhaits pour la poursuite de sa carrière scientifique.

Ls P.

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin

Editeur et imprimeur:
Imprimerie et Librairies St-Paul SA
1700 Fribourg

Administration:
Bureau des abonnements «LA LIBERTÉ»
1700 Fribourg, avenue de Pérolles 40
(037) 81 11 21 Chèques postaux 17 - 54

Tarif des abonnements:

	6 mois	12 mois
Suisse	57.—	109.—
Etranger	112.—	200.—

Rédaction:
Rédacteur en chef: **François Gross**
Rédacteurs:
Pierre Barras, Charles Bays, Georges Blanc, Claude Chuard, Marcel Gobet, Claude Jenny, Pierre Kolb, Gérard Périsset, Bernard Weissbrodt,
Bureau de Fribourg: **Jean Plancherel**
Jean-Louis Bourqui (photo-reporter)
Téléphone 037 22 26 22 Telex 36 176

Régie des annonces:
Publicitas SA, rue de la Banque 2
1700 Fribourg Tél. 037 22 14 22
Chèques postaux 17-50 Telex 3 264

TARIFS LOCAUX DE PUBLICITÉ

Annonces	27 mm	41 ct
— offres d'emplois		46 ct
Réclames	57 mm	120 ct
— gastronomie		115 ct
— dernière page		170 ct
— 1re page		270 ct
— «dernière»		290 ct

Délai de remise des annonces:
No du lundi, vendredi à 9 heures. No du mardi, vendredi à 12 heures. No du mercredi au samedi, l'avant-veille à 12 heures. Avis mortuaires, la veille de parution à 16 h 30. No du lundi, sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'Imprimerie St-Paul, Pérolles 40, à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures.
Tirage contrôlé FRP: 30 227 exemplaires

LA LIBERTÉ

GASTRONOMIE

Menu du 1er janvier

Saumon fumé sur toast
* * *
Consommé brunoise
* * *
Médaillon de bœuf aux morilles
Tomates provençales
Petits pois à la française
Pommes croquettes
Salade de saison
* * *
Soufflé Grand Marnier

Prix du menu Fr. 30.—
Sans premier Fr. 24.—

Veuillez réserver vos tables s.v.p.
✆ 037-71 24 08

Buffet de la Gare
SUGIEZ
Famille Guinnard
17-2305

Auberge de la Croix-Blanche Treyvaux

GRAND REVEILLON
SAINT-SYLVESTRE
Avec l excellent orchestre professionnel
« THE ROVERS »
et sa chanteuse **Marisa Frigerio**
(qui chantera à l'Eurovision au mois de janvier)

Souper dansant aux chandelles

Le Jambon à l'os en croûte, garni
*
Le Consommé Julienne au Porto
*
Le Souvenir de la Jamaïque
*
Le Roastbeff à l'anglaise
Les Pommes soufflées
La Bouquetière de légumes
La Salade mêlée
*
La Surprise St-Sylvestre
*
Prix du menu : Fr. 48.—
Danse - Ambiance - Chandelles
Cotillons - Bar
Prière de réserver vos tables s.v.p.
✆ (037) 33 11 53
Nous souhaitons à tous nos amis, clients et connaissances de JOYEUSES FETES !
Famille H. Stöckly-Jendly
17-2321

Les Sciernes d'Albeuve
AUBERGE COMBA
«Tante Marthe»
vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous propose pour
SAINT-SYLVESTRE et le JOUR DE L'AN

Le filet de sole chevalière au fumet de Meursault
Pilaw valencienne
* * *
L'oxtail clair
* * *
La caille farcie aux truffes du Périgord
* * *
Le sorbet Nouvelle Année
* * *
La Côte de bœuf au feu de bois escortée de petits légumes
La salade de l'auberge
* * *
Le «Folliu Borna» glacé
* * *
Prière de réserver vos tables
✆ 029-8 11 44
17-13657

SEMSALES
HOTEL DU SAUVAGE
MENU
de St-Sylvestre

Terrine de lièvre
* * *
Crudités
* * *
Consommé au Porto
* * *
Rôti de veau forestière
Pommes frites
Bouquet de légumes
Salade verte
* * *
Poires Williams
Fr. 25.—

Réservez vos tables
✆ 029-8 51 04
Se recommande : **A. Simonet**
17-124189

DANCING MOTEL RESTAURANT LA POULARDE
ROMONT TEL. 52 27 21

MENU DE ST-SYLVESTRE

Le Feuilleté de Ris de Veau aux Morilles
* * *
La Tortue Claire en Tasse
* * *
La Terrine de Faisan «Sauce Cumberland»
La Rémoulade de Céleri
* * *
Le Sorbet Normand
* * *
Le Tournedos des Gourmets
La Bouquetière de Légumes
Les Pommes Dauphines
La Salade Maraîchère
* * *
La Tranche Glacée «St-Sylvestre»
Fr. 55.—
y compris cotillons
+ 1 consommation au Dancing

MENU DU 1er JANVIER

La Mousse de Foie Gras sur Toast
* * *
La Tasse de Fumet «Queue de Bœuf»
* * *
La Ronde des Mignons Mixte «Ma Façon»
La Jardinière de Légumes
Les Pommes «Château»
La Salade Panachée
* * *
La Coupe « 1er de l'An »
Fr. 28.— 17-683

Attaquez 1978 avec le sourire
REVEILLON DANSANT DE ST-SYLVESTRE
sur le thème de la
NUIT DE L'AMITIE
*
MENU
du samedi 31 décembre 1977
Les Amuse-Bouche du chef
*
Le Feuilleté aux Fruits de Mer
Le Riz à la créole
*
Le Fumet de Tortue
*
Le Cuisseau de Veau aux Champignons
La Bouquetière de Légumes frais
Les Pommes Williams
*
Le Parfait Glacé Marie Brizard
*
Prix par personne
y compris les cotillons : Fr. 38.—
✆ 22 83 06

AU DANCING DU PLAZA
animation prodigieuse avec
HARALDINI
vedette mondiale de la manipulation.
17-666

Manifestations du jour

FRIBOURG

Musée d'histoire naturelle : exposition permanente « Le Canton de Fribourg et l'aménagement du territoire », exposition temporaire « Mouvements pendulaires de la commune de Marly ». Ouvert de 14 à 17 h.

Atelier J.J. Hofstetter : expo-vente d'œuvres d'artistes du Groupe Mouvement. Ouvert de 9 à 12 h et de 15 à 18 h 30.

Centre culturel JMF : exposition : Marc Monteleone, Olivier Sutter, peintures. Ouvert de 19 à 23 h.

Cave Chaud 7 : récital du chanteur Guy Sansonnens. Location : Ex Libris (à 20 h 30).

Calendrier

Jeudi 29 décembre

SAINT THOMAS BECKET, évêque, martyr

D'origine normande, Thomas Becket naquit en 1117. Personnalité brillante, douée de grands talents de diplomate et d'administrateur, il devint archidiacre de Cantorbéry. Jouissant de l'amitié et de la confiance d'Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre, souverain de la Normandie et de la Guyenne, il fut choisi par lui pour occuper les fonctions de chancelier et investi de missions importantes, telle la visite qu'il rendit en 1158 à Louis VII roi de France. En 1162 le roi faisait de lui un archevêque de Cantorbéry comptant sur sa complaisance pour souscrire à ses projets de mainmise sur l'Eglise d'Angleterre. Pour se donner totalement à sa charge de pasteur, il quitta ses fonctions de chancelier au grand mécontentement du roi. Et lorsque, aux conciles de Clarendon et de Northampton en 1164 Henri II essaya de faire accepter ses projets qui tendaient à faire de l'Eglise d'Angleterre une Eglise nationale, Thomas s'opposa fermement au souverain. Devant la colère royale, il dut s'enfuir en France. Il résida quelque temps à l'abbaye de Pontigny puis à celle de Sainte-Colombe. Un accord étant intervenu entre le pape Alexandre III et le roi, Thomas Becket revint en Angleterre à la fin de 1170. Mais le roi n'avait pas désarmé. Et quelques seigneurs croyant plaire au souverain le massacrèrent dans la nuit du 28 au 29 décembre devant l'autel de sa cathédrale.

Cinéma

Age, décision de la police administrative, section cinéma. Entre parenthèses : appréciation de l'Office catholique français du cinéma.

FRIBOURG

Capitole. — **Mon oncle :** 7 ans.
Corso. — **Deux super-flics .** 14 ans.
Eden. — **Mary Poppins :** pour tous. — **Repérages :** 16 ans .
Alpha. — **La vie devant soi :** 16 ans.
Rex. — **Les naufragés du 747 :** 14 ans.
Studio. — **Douces jouissances :** 18 ans (contestable). — **La folle nuit de noces du Dr Danieli :** 18 ans.

BULLE

Lux. — **On aura tout vu :** 16 ans.

GUIN

Kino-Exil. — **Letzter Tango in Paris :** 20 ans (contestable).

ROMONT

Cinéma Romontois. — **Madame Claude :** 18 ans (contestable).

AVENCHES

Aventic. — **Le retour de la panthère rose :** 14 ans.

Météo Météo Météo

SITUATION GENERALE

La dépression sur le Danemark se comble sur place. Elle entraîne de l'air froid vers les Alpes. Une perturbation qui lui est associée traversera notre pays.

PREVISIONS JUSQU'A DEMAIN SOIR

Toute la Suisse : à part quelques éclaircies, le ciel sera très nuageux et des chutes de neige se produiront localement. Limite des chutes de neige en plaine au nord, vers 500 m au sud. Température 1 à - 2 degrés en fin de nuit, 1 à 3 demain. En montagne vents modérés du sud-ouest, tournant plus tard au nord-ouest.

EVOLUTION POUR VENDREDI ET SAMEDI

Au nord et dans les Alpes très nuageux ou couvert et chutes de neige intermittentes, surtout samedi.

Centre et sud du Tessin en partie ensoleillé avec une nébulosité changeante. (ATS)

Memento cantonal Memento cantonal

VILLE DE FRIBOURG

Administration communale : 81 21 11
Police appel urgent : 17
Poste d'intervention : 037 21 17 17
Police de sûreté jour : 037 21 13 22
Police de sûreté nuit : 037 21 17 17
Police de circulation : 037 21 19 11
Préfecture de la Sarine : 037 21 11 11

Permanence médicale (Grand-Fribourg) tous les jours de 20 h au lendemain à 7 h. Jeudi et samedi dès 12 h. Dimanche et jours fériés toute la journée. Pour urgences et en l'absence du médecin traitant ✆ 23 36 22. Patientez, l'appel est dévié.

Médecins-dentistes : dimanches et jours fériés de 10 à 11.30 h ; samedi de 8 à 11.30 autres jours : de 8 à 11.30 h et de 14 à 16 h. ✆ 22 33 43.

Ambulances : ✆ 24 75 00. Dessert également la Haute et la Moyenne-Singine.

Feu : abonnés de Fribourg No 18. Autres réseaux : ✆ 22 30 18.

Pharmacie de service du jeudi 29 décembre : pharmacie du Capitole (avenue de la Gare 34, ✆ 22 35 81).

HOPITAUX

Cantonal : ✆ 82 21 21. Heures de visites chambres communes, tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h ; chambres privées, tous les jours de 14 à 20 h.

Daler : ✆ 82 21 91, heures des visites chambres communes en semaine de 13.30 à 15 h et de 19 à 19.30 h ; dimanches et jours de fête de 10.30 à 11.30 h et de 13.30 à 15.30. Chambres à 1 ou 2 lits : tous les jours de 10 à 21 h.

Garcia : ✆ 81 31 81 tous les jours de 12 à 21 h (dimanche aussi).

Sainte-Anne : ✆ 81 21 31, chambres privées : de 10 à 20.30 h tous les jours et dimanches ; chambres communes : de 13.30 h à 15.30 h et de 18 à 19 h tous les jours et dimanches.

Aides familiales de l'Office familial ✆ 22 10 14 **Aides familiales du Mouvement populaire des familles :** ✆ 24 56 35 **Aides familiales de la paroisse réformée:** 46 18 45
Service de soins à domicile : ✆ 22 93 08.
Service de babysitting : ✆ 22 93 08.

SOS futures mères : tous les jours permanence ✆ 23 44 00.

Consultations conjugales, square des Places 1 : ✆ 22 54 77 ; mardi et mercredi pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langues allemande et française de 14 à 17 h.
Prière de téléphoner pour prendre rendez-vous.

Centre de planning familial, square des Places 1 : ✆ 22 83 22 de préférence sur rendez-vous de 9 à 11 h et de 14 à 17 h ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi.

Service d'adoption du Mouvement enfance et foyer : ✆ 22 84 88.

Fondation « Pour la vieillesse - Pro Senectute » : rue St-Pierre 26, bureau ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Pro Infirmis, Service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme, Pérolles 8 : ✆ 037 22 27 47 ; réception mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous.
Ligue fribourgeoise contre la tuberculose et les maladies de longue durée.

Ligue fribourgeoise contre le cancer : Route des Daillettes 1. Réception du lundi au vendredi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., tél. (037) 24 99 20.

Radiophotographie publique : chaque premier et troisième jeudi du mois, à la Route des Daillettes 1, de 9 h. à 12 h.

Dispensaire antituberculeux : le vendredi, de 8 h. 30 à 9 h. 30, à l'Hôpital cantonal, seulement sur rendez-vous.

Release, centre d'accueil et d'informations pour jeunes, rue des Alpes 30 : mercredi et jeudi de 14 à 19 h, vendredi et samedi de 14 à 23 h. ✆ 22 29 01.

A. A. alcooliques anonymes, peut être une aide, case postale 29, 1701 Fribourg. ✆ 26 14 89.

Villa Myriam : (accueil de la mère et de l'enfant), avenue de Rome 2 ✆ 22 64 24.

Service consultatif des locataires, rue Pierre-Aeby 217 : le lundi de 17 à 20 h et le mercredi de 19 à 20 h.

Le Consommateur information, Pérolles 8. ✆ 22 98 27 tous les mercredis de 14 à 17 h.

Crèche universitaire pour enfants d'étudiants : se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster, Le Riedelet 9, 1723 Marly.

Crèche de la paroisse réformée : chemin des Bains 1 ✆ 22 28 44 (pour enfants de toutes confessions).

Office du tourisme et Société de développement de la ville de Fribourg, Grand-Places : ✆ 22 11 56. Location spectacles ✆ 22 61 85.

Union fribourgeoise du tourisme (UFT), Route-Neuve 8 : ✆ 23 33 63.

Piscine du Levant : ouverte le samedi et le dimanche de 8 à 20 h, du lundi au vendredi de 12 à 14 h. et de 17 à 22 h.

Piscine du Schœnberg : ouverte de 8 à 22 h en semaine et de 8 à 20 h le samedi et le dimanche et jours fériés.

Aérodrome d'Ecuvillens : ✆ 31 12 14.

La ludothèque (service de prêt de jouets) est ouverte le mercredi de 15 h. 30 à 17 h. 30 et le samedi de 9 h. à 11 h., avenue Granges-Paccots No 3.

Bibliothèque cantonale universitaire ouverte le lundi de 10 à 22 h, du mardi au vendredi de 8 à 22 h. le samedi de 8 à 16 h. Le prêt à domicile est ouvert du lundi au samedi de 10 à 12 h et de 14 à 16 h.

Bibliothèque Pour Tous et Société de Lecture : samedi 24.12.77 fermé ; lundi 26.12.77 fermé ; samedi 31.23.77 fermé ; lundi 2.1.78 fermé.

Bibliothèque Saint-Paul, Pérolles 42 heures d'ouverture : mardi et jeudi, de 14 à 17 h ; samedi matin : de 9 à 11 h 30

Deutsche Bibliothek, Gambachstrasse 27 ouverte lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 15.30 h à 19 h, vendredi fermée, samedi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h.

Archives de l'Etat de Fribourg : ouvertes de 9 à 12 h et de 14 à 18 h du lundi au vendredi.

Jardin botanique : fermé à 17h.

Musée d'histoire naturelle : ouvert du lundi au vendredi de 8 à 11 h et de 14 à 17 h, jeudi, samedi et dimanche de 14 à 17 h, entrée libre. Samedi et dimanche fermé le matin.

Musée d'art et d'histoire : lundi fermé, ouvert mardi et mercredi de 14 à 19 h, jeudi et vendredi de 14 à 22 h, samedi et dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.

Protection des animaux :
— refuge pour chiens à Montécu : 33 15 25.
— inspecteur cantonal : ✆ 24 84 61 (lundi, mercredi et vendredi entre 8 et 10 h).

DANS LE CANTON

Hôpital de Riaz: ✆ 2 84 31. Jours de visites en chambres communes : dimanche, jeudi et samedi de 13 à 15.20 h, tous les jours de 19.30 h à 20.30 h ; chambres privées et semi-privées : tous les jours de 10 à 20 h 30.

Hôpital de Billens : ✆ 037 52 27 71, horaire de visites : tous les jours de 13.30 h à 15.30 h et tous les soirs de 19 à 20 h. Pour les chambres privées, horaire inchangé. Pédiatrie : pas de visites le soir. Les enfants ne sont pas admis le soir s'ils n'ont pas atteint la scolarité.

Hôpital de Meyriez : ✆ 037 72 11 11. Heures de visites : jours ouvrables de 13.30 h à 15 h et de 19 à 20 h ; dimanche et jours fériés de 10 à 11 h et de 13.30 à 15 h (pas de visite le soir).

Hôpital Saint-Joseph, à Tavel : ✆ 037 44 13 83. Heures de visites : tous les jours de 13 à 16 h et de 19 à 20 h.

Hôpital d'Estavayer-le-Lac : 037 63 21 21. Heures de visites : tous les jours de 13 à 15.30 h, les samedi et dimanche jusqu'à 16 h et tous les soirs de 19 à 20 h.

Hôpital de Châtel-St-Denis : 021 56 79 41. Heures de visites : chambres communes de 13.45 à 15 h et de 19.30 à 20.30 h, du lundi au samedi, et de 13.45 à 15.30 h le dimanche et jours fériés ; chambres semi-privées idem qu'en chambres communes : chambres privées libres jusqu'à 20.30 h en semaine et jusqu'à 15.30 h les dimanches et jours fériés.

Pharmacies du Centre commercial Avry et du Centre commercial « Jumbo », à Villars-sur-Glâne : ouvertes de 9 à 20 h, du lundi au vendredi.

POSTE DE GENDARMERIE

SARINE
Fribourg : 21 17 17
Belfaux : 45 11 28
Cottens : 37 11 25
Farvagny : 31 11 23
Le Mouret : 33 11 12
Prez-vers-Noréaz : 30 11 56

LAC
Morat : 71 20 31
Courtepin : 34 11 45
Gempenach : 031 95 02 70
Cormondes (Gurmels): 74 12 60
Chiètres : 031 95 51 73
Sugiez : 71 24 38

BROYE
Estavayer-le-Lac : 63 13 05
Cheyres : 63 11 86
Cousset : 61 24 83
Cugy : 61 40 21
Domdidier : 75 12 51
Saint-Aubin : 77 11 36

GLANE
Romont : 52 23 59
Châtonnaye : 68 11 17
Orsonnens : 53 11 40
Rue: 021 93 50 21

GRUYERE
Bulle : 029 2 56 66
Broc : 029 6 15 45
Charmey : 029 7 11 48
Neirivue : 029 8 11 18
La Roche : 037 33 21 46
Vaulruz: 029 2 78 12

SINGINE
Tavel : 037 44 11 95
Guin : 43 11 72
Bœsingen : 031 94 72 43
Planfayon: 39 11 35
Flamatt : 031 94 01 96
Lac-Noir : 32 11 06

VEVEYSE
Châtel-Saint-Denis : 021 56 72 21
Attalens : 021 56 41 21
Porsel : 021 93 72 21
Semsales : 029 8 51 22

AMBULANCES
Bulle: 029 2 84 31 (hôpital) ou 029 2 56 66 (police).
Tavel : 037 24 75 00
Estavayer : 037 63 21 21
Romont : 037 52 13 33 - 52 27 71
Châtel-St-Denis : 021 56 71 78

SAUVETAGE
Colonne de secours du Club alpin suisse ✆ 029 2 56 66.
Sauvetage par hélicoptère : ✆ 029 6 11 53
Sauvetage sur le lac de la Gruyère ✆ 029 2 56 66.
Sauvetage sur le lac de Neuchâtel ✆ 037 63 13 05.
Sauvetage sur le lac de Morat : 037 71 29 10.
Infirmerie de Charmey : 029 7 15 89.

CURIOSITES
Bulle - Musée gruérien : fermé pour cause de déménagement.
Bulle - Bibliothèque publique : salle de lecture : mardi, mercredi et vendredi, de 16 à 18 h. Salle de lecture et prêt des livres : mercredi de 19 h 30 à 21 h 30 ; jeudi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.
Gruyères, château : exposition à la salle de l'Arsenal.
Gruyères - Fromagerie modèle : visites en permanence.
Estavayer-le-Lac - Musée historique : ✆ 037 63 10 40. ouvert tous les jours sauf le lundi du 1er avril au 31 octobre, de 9 à 11 h et de 14 à 17 h ; du 1er novembre au 31 mars, de 9 à 11 h et de 14 à 16 h.

gastronomie

Restaurant de l'Université — La Pizzeria

Rue de l'Hôpital 39 — ✆ 037-22 16 76

Réservez votre table à notre salle à manger dès 20 h 30

POUR SAINT-SYLVESTRE

AMBIANCE — DANSE — COTILLONS

Menu de St-Sylvestre

La terrine de faisan à l'Armagnac
Toast et garnitures
* * *
Le véritable oxtail au cherry en tasse
* * *
La longe de veau, morilles à la crème
Les pommes dauphines
Cœur d'artichaud garni de légumes printaniers
Salade Mimosa
* * *
Le parfait mocca glacé
Friandises de l'An neuf

1 personne 45.— 2 personnes 85.—

Dès minuit : Soupe à l'oignon

Menu du Jour de l'An

Cocktail de crevettes, sauce Calypso
* * *
Consommé en tasse
* * *
Roasbeef à l'anglaise
Pommes allumettes
Haricots au beurre
Salade
Tourte glacée

Complet 30.—
Sans 1er mais avec dessert 20.—

Pour St-Sylvestre et Jour de l'An au Restaurant

Service sur assiette

Nos fameuses pizza fraîches «Du Patron»

Terrine de faisan à l'Armagnac et toast 11.50

Escargots Bourguignon dz. 12.50

Le steak «aux morilles», pommes allumettes, salade et toutes nos spécialités 18.—

17-1062

Restaurant Rex Fribourg

Bd de Pérolles 5 ✆ 22 45 45

SAINT-SYLVESTRE et NOUVEL-AN

Composez vous-même
votre menu
« à la carte »
selon vos désirs

17-665

La Rotisserie Bourguignonne

RESTAURANT DE LA CROIX-BLANCHE
AVENCHES — ✆ 037-75 11 22

Notre menu gastronomique de ST-SYLVESTRE

à Fr. 56.—

Le 1er et 2 de l'An
notre menu à Fr. 35.—

Sur demande téléphonique, nous vous enverrons le détail de notre menu.
Il reste encore quelques places de libre pour St-Sylvestre.

Nous présentons à notre aimable clientèle les meilleurs vœux pour 1978.

Fam. R. Combriat-Klaus
— Fermé le mardi —

17-656

Hôtel de la Croix-Verte
ECHARLENS

La famille D. Frossard
vous souhaite un joyeux réveillon,
une bonne année et vous recommande son

MENU de Saint-Sylvestre aux chandelles

MUSIQUE - COTILLONS - DANSE

Prière de réserver vos tables s.v.p.
✆ 029-5 15 15

SOUPE A L'OIGNON

Jour de l'An :
cuisses de grenouilles fraîches

17-12656

☆ BON APPETIT ☆

Hôtel du Sapin - Charmey
✆ 029-7 11 04
Fam. Daniel Seckinger-Bugnard

vous présente ses meilleurs vœux et vous propose son menu pour la

SAINT-SYLVESTRE
souper dansant aux chandelles
avec orchestre

Saumon fumé
* * *
Consommé Sandeman
* * *
Filet de bœuf Montpensier
Primeur de légumes
Pommes allumettes
Salade Mimosa
* * *
Vacherin porte-bonheur
* * *
Surprise du Patron
* * *
Dès 2 h. SOUPE A L'OIGNON
* * *
Fr. 40.— tout compris
— COTILLONS —
Prière de réserver vos tables

17-13661

☆ ☆ ☆

Hôtel du Chamois
BOTTERENS

Menu de St-Sylvestre aux chandelles

Pâté «Maison» en croûte
Salade Waldorf
* * *
Consommé Julienne au Sherry
Paillettes au Parmesan
* * *
Tournedos «cordon rouge»
Bouquetière de légumes
Pommes dauphines
Salade Mimosa
* * *
Omelette surprise

Fr. 26.—

Prière de réserver vos tables
✆ 029-6 16 19

Samedi 7 janvier
B A L
DU PETIT NOUVEL-AN

Famille Blaser-Leclerc

17-13650

CAFÉ-RESTAURANT
le Bistrot
M. Derzic
Rue de Beaumont 16
1700 Fribourg
Tel. 037/24 65 85

Menu
Saint-Sylvestre 1977

Barquette aux fruits de mer
*
Oxtail clair maison
*
Deux filets forestière
Endives étuvées
Pommes croquettes
Salade de saison
*
Bûche glacée St-Sylvestre

Prix : Fr. 27.—
y compris musique et cotillons

Réservez votre table s.v.p.
✆ 24 65 85

17-1727

Restaurant de l'Ecu
CHEYRES

MENU DE ST-SYLVESTRE

Le Consommé Célestine
*
Le Brochet à la Nivernaise
Perle du Siam
Salade pommée Mimosa
*
Le Sorbet au champagne
« Bouquet des amis »
*
Le Train de bœuf grillé au four
La sauce Choron
La Bouquetière de légumes
Les Pommes Dauphines
*
La Surprise glacée St-Sylvestre
*

Menu complet Fr. 30.—
Menu sans premier Fr. 26.—

AMBIANCE - GAIETE - DANSE STEREO

17-31478

PHOTOGRAPHIES ANCIENNES DE BULLE

La mutation d'une cité

« Bulle avant 1910 » : ce titre a été choisi (nous dit Joël Gapany, teneur de la galerie Mestrallat) parce que les changements de la cité sont très lisibles depuis les années 1900-1910, et après beaucoup moins.

En 1901, Charles Morel, qui tient à Bulle un commerce de librairie-papeterie-reliure-encadrement, commence à éditer ses dessins à la plume. L'année suivante, il publie les premières cartes postales de la région en phototypie. Les photos au bromure d'argent, exposées à la lumière du jour dans des châssis en bois, étaient fixées à la chambre noire dans des cuvettes.

Bulle : la ville fait figure, sur les photographies de Charles Morel, de bourg tranquille. Les bâtisses d'alors paraissent de sucre glace ; on se croirait parfois à la devanture d'une confiserie, avec les moulures et les stucs d'une belle époque insouciante. A deux pas de la rue sont les prés, et c'est en robes longues que les femmes tournent les foins. Ainsi agrémentées de personnages, les photos sont vivantes. Et de fait, à y regarder de plus près, il y a tout un fourmillement de gens attelés aux besognes d'alors.

Dans ce qui nous paraît un chantier (tant s'est modifiée la physionomie de la ville) il n'est pas toujours aisé de se repérer. Vous le faites grâce à tel angle de maison, telle façade, tel pan de toiture qui se retrouve d'une photo à l'autre ; grâce surtout à des inscriptions, panneaux réclames, enseignes, raisons sociales. Tout l'alphabet de la ville.

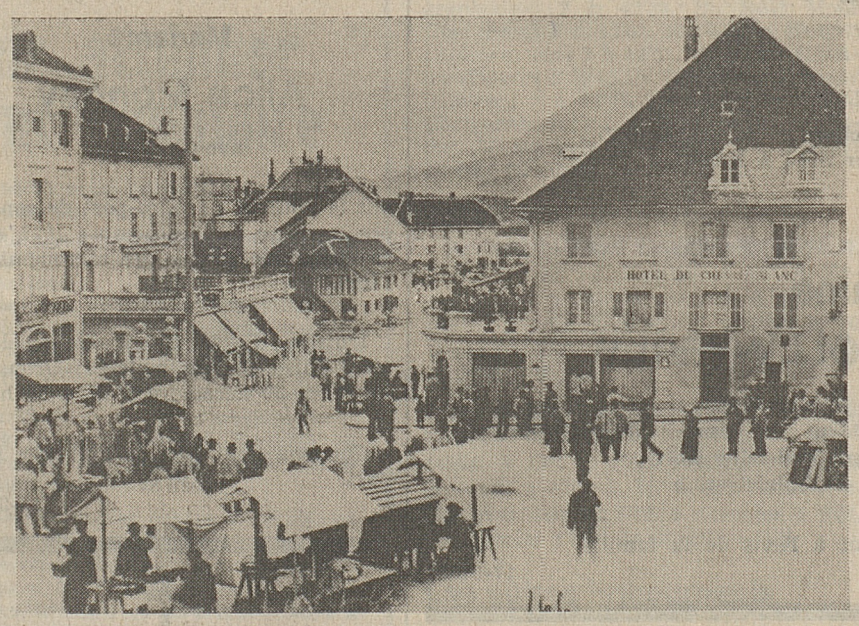

Une photographie de Charles Morel prise en 1903 : la place du Cheval-Blanc.

Je crois que l'intention du photographe Charles Morel (1862-1955) était de fixer seulement les lieux dans lesquels il vivait, faisant en cela œuvre de documentaliste. Il a photographié aussi des moments dynamiques de la vie : des scènes de marché les tribulations du Vélo-Club (dont il fut membre fondateur), les loisirs du patinage (dont il géra la société) : silhouettes gelées dans l'hiver.

A CETTE HEURE

Considérée sous son angle historique, l'exposition prend une acuité particulière à l'heure où vient d'être démoli l'hôtel de l'Union. A l'heure où le Musée gruérien quitte les locaux de l'ancien « Hôtel Moderne ». Pas si vieux que ça, le Musée ! Des prises de vue le montrent en 1906 lors de sa construction, et achevé en 1907. Le bâtiment rococo était en somme grandiose, avec ses raffinements de décorum, pour une petite ville. Mais l'époque est maintenant aux banques et aux grandes surfaces, ce qu'on nomme fonctionnel. Une photographie d'aujourd'hui va montrer à nouveau la place rase. Et une autre des ouvriers s'affairer à refaire. Destin de l'homme ?

La galerie Mestrallat ne va pas s'arrêter à cette exposition. Dans le prolongement, elle montrera en automne des photos (signées Charles Morel également) de la Gruyère. Avec en regard des vues prises par Joël Gapany, présentant sous le même angle ce que sont devenus ces lieux.

(A Bulle, galerie Mestrallat, jusqu'au 30 décembre).

Pierre Gremaud

Huiles abstraites d'André Sugnaux

Le combat avec l'ange

Les choses telles qu'on les voit; et les choses pensées, assimilées. Ce sont ces secondes qui intéressent André Sugnaux, peintre né à Billens en 1944 : les choses entrevues, mais projetées en soi. A Bulle il a accroché d'une part des portraits et des paysages — manière de montrer qu'il sait aussi rendre la réalité, manière d'afficher sa mémoire des visages et des lieux. Et d'autre part, une série de toiles abstraites, d'une grande unité.

La carrière de Sugnaux, jalonnée de cinq expositions, a suivi un « coude » lorsqu'il s'est mis au vitrail, travaillant notamment avec Manessier. Après des créations en noir et blanc, ce fut alors l'irruption de la couleur dans une œuvre expressionniste. Un voyage au Sahara devait exacerber encore les teintes chaudes de la palette.

Les paysages accrochés aux Pas Perdus (Romont, le Moléson, les Gastlosen) sont un hymne à la couleur. Le peintre « monte » avec un vert acide du sol au ciel opaque, de plomb. Et déjà c'est la recherche de la lumière dans le paysage même, avec des pans disposés pour créer la clarté. Tandis que subsistent seulement comme productions humaines, des bâtisses blanches, pareilles à des dents sur la gencive des collines, qui grincent.

Les visages (des encres et une huile) sont nés de la nuit. Leurs grands fronts élongés qui les font surgir d'une autre planète, sont ceux de la souffrance, de l'émergence à la surface de la blessure.

Les huiles, aux couleurs sourdes et chaudes tachées de blanc, traduisent une recherche violente de la lumière. Un nœud s'y défait et s'y noue souvent, qui émet un craquement. C'est comme la conscience flagellée : un puzzle à recomposer pour découvrir de neufs horizons.

Le souci de la composition est permanent : sens des horizontales (des sortes de couchants) et sens des verticales (des visages encadrés de cheveux, ou des corps de femmes filiformes).

Par contre le souci n'existe pas, de la bienfacture, du « léché ». Le peintre sans emprunter de détours, va droit à l'essentiel. De cette peinture de la nuit se dégage une force tragique. C'est une lutte contre soi-même, un « combat avec l'ange ».

Un peintre, et les gestes qu'il fait. André Sugnaux quand il parle, a des attitudes ramassées. Avec ses mains il ramène à lui-même. Il se concentre.

(A Bulle, galerie des Pas Perdus. Jusqu'au 15 janvier).

Pierre Gremaud

Une huile d'André Sugnaux (1977))
(Photos Pierre Gremaud)

Actualités culturelles

Un concert de Noël pour les écoliers de Fribourg

Le premier des concerts organisés cette saison par la direction des Ecoles de Fribourg a eu lieu dernièrement à l'aula de l'Université. Plus de 700 élèves des classes primaires de 2e et de 3e année ont assisté à l'exécution de « La Rose de Noël », de Carlo Boller, par le chœur d'enfants « Les Marmousets », sous la direction de Mme Ménétrey. M. Roger Collaud, inspecteur scolaire, présenta le chœur et rendit hommage à sa directrice.

La partition fut interprétée avec beaucoup d'aisance, de fraîcheur et de finesse. Les solistes, qui évoluaient au gré d'une charmante mise en scène, ont tenu leur rôle avec assurance et naturel. Quant à Mme Ménétrey, tour à tour présentatrice, directrice, accompagnatrice, elle sut établir un contact privilégié avec ses auditeurs. Ce très jeune public se montra attentif, ne ménageant pas ses applaudissements et se joignant finalement aux exécutants pour chanter les Noëls les plus connus.

(Ip)

†

Alfons Brülhart, Guin ;
Anna et Alfons Jungo-Brülhart et leurs enfants, Sugiez ;
Hans et Lydia Brülhart-Roggo, Petit-Schönberg, Fribourg ;
Marie-Louise et Adolf Brantschen-Brülhart et leurs enfants, Saas-Fee ;
Charlotte Brülhart, Fribourg ;
Charles et Lisbeth Brülhart-Raemy et leurs enfants, Guin ;
Sœur Denise Brülhart, Institut Ingenbohl, St. Antoni ;
Paula et Hans Stöckli-Brülhart et leurs enfants, Subingen ;
Rudolf et Vreni Brülhart-Inderbitzin et leurs enfants, Guin ;
Marie et Paul Zuber-Brülhart, Berne ;
Madame Bessie Brülhart, Ponoka, Canada ;
Madame Adeline Aeby-Roulet, Fribourg ;
Marie Brülhart, Tavel ;
Rosa Brülhart-Raemy, Guin ;
ainsi que les familles parentes Aeby et Brülhart,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Cécile BRÜLHART

leur très chère épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection après une courte maladie, le 28 décembre 1977, dans sa 77e année, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église paroissiale de Guin, le samedi 31 décembre 1977, à 14 heures 30.

Veillée de prières : vendredi 30 décembre 1977, à 19 h. 30, en l'église paroissiale.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

On est prié de ne pas envoyer de fleurs, ni de couronnes, mais de penser à l'Institut Les Buissonnets, Fribourg CCP No 17-6129.

---

†

L'administration, la direction et le personnel de Planchers Kaiser S.A., à Nyon

ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Veuve Marie KOLLY-YERLY

mère de Monsieur Francis Kolly, administrateur de la Société et président du Conseil d'administration, et belle-mère de Madame Madeleine Kolly, membre du Conseil d'administration

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-31551

---

†

La direction et le personnel des Grands Magasins Coop-City

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Nicolas PERLER

père de Madame Germaine Cotting, dévouée collaboratrice et collègue de travail

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

---

†

Remerciements

Tant de présences silencieuses, de messages de sympathie et d'affection, de fleurs et de dons généreux, lors du décès de

Monsieur
Numa MOURA

ont été d'un grand réconfort pour tous les membres de sa famille.

Que chacun accepte leurs remerciements et leur vive reconnaissance.

La messe de trentième

sera célébrée vendredi 30 décembre 1977, à 19 h. 30, en l'église de Dompierre.

17-31539

---

†

La Société de laiterie de Noréaz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Emile Huber

frère de Monsieur Pierre Huber son estimé laitier

L'ensevelissement a eu lieu à Payerne, le 28 décembre, à 13 heures.

17-31563

---

†

La Société d'artillerie Fribourg-Sarine

a le pénible devoir d'annoncer le décès de son cher membre

Can
Huber Emile

vétéran cantonal et fédéral

L'ensevelissement a eu lieu à Payerne, le 28 décembre 1977.

---

†

Les neveux et nièces de

Madame
Alice Monney

née Chenaux

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 28 décembre 1977, dans sa 88e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Chapelle-sur-Oron, le vendredi 30 décembre 1977, à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-31550

---

†

L'Université de Fribourg

a la tristesse de faire part du décès de

Madame
Cécile Brülhart

mère de M. Hans Brülhart administrateur de l'Université

L'office d'enterrement aura lieu le 31 décembre 1977, à 14 h. 30, en l'église paroissiale de Guin.

17-1007

---

†

Remerciements

Madame Rosette Sylvant et ses enfants, très touchés par les nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de leur cher époux et parent

Monsieur
Hervé Sylvant

vous remercient sincèrement de la part que vous avez prise à leur douloureuse épreuve par votre présence, vos messages, vos offrandes de messes, vos envois de fleurs et de couronnes. Ils vous prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Fribourg, décembre 1977

L'office de trentième

sera célébré le samedi 7 janvier 1978, à 18 h. 30, en l'église du Christ-Roi, à Fribourg.

---

†

La famille Pierre Yerly, en Lonce La Riedera

a la douleur de faire part du décès de

Madame veuve
Marie Kolly-Yerly

mère de Monsieur Francis Kolly et belle-mère de Madame Madeleine Kolly ses estimés propriétaires

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-31548

---

†

Le Conseil communal de Montévraz

a le regret de faire part du décès de

Madame
Ida Richard

mère de Monsieur Louis Richard, dévoué conseiller

L'enterrement a lieu aujourd'hui jeudi 29 décembre 1977, à 14 h. 30, en l'église de Praroman.

17-31544

---

†

Le Chœur mixte paroissial de Praroman

fait part du décès de

Madame
Ida Richard

mère de Monsieur Arsène Richard membre de la société durant de longues années

L'office d'enterrement a lieu ce jeudi 29 décembre 1977, à 14 heures 30, à Praroman.

17-31547

---

†

La Société de laiterie de Zénauva

a le regret de faire part du décès de

Madame
Ida Richard

mère de Messieurs Louis et Michel Richard, dévoués membres

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-31556

---

†

Remerciements

Profondément touchés de la sympathie que vous nous avez témoignée, à la suite du décès de

Monsieur
Albert Castella

nous vous en remercions sincèrement et vous présentons l'expression de notre reconnaissance émue.

Madame Gabrielle Schouwey
et ses enfants

L'office de trentième

sera célébré en l'église d'Hauteville, le vendredi 6 janvier 1978, à 20 h.

17-31488

---

†

Le Cercle radical démocratique de La Roche

a le profond regret de faire part du décès de

Madame
Marie Kolly

mère de notre dévoué président Monsieur Arthur Kolly, syndic et député, et de Monsieur Armand Kolly, dévoué membre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-31538

---

†

Les contemporains 1920, de La Roche

ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Marie Kolly-Yerly

mère de notre cher contemporain, M. Armand Kolly

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

17-124348

---

†

Remerciements

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur
Henri Castella

remercie toutes les personnes qui, par leurs messages, envois de fleurs, offrandes de messes et de dons, ont pris part à sa douloureuse épreuve. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

Un merci tout spécial à M. l'aumônier de l'hôpital de Riaz, à M. le curé Paul Borcard, à M. le Dr de Sinner, au personnel de l'hôpital de Riaz et aux sociétés locales, ainsi qu'à M. Ruffieux, Pompes funèbres.

La messe de trentième

sera célébrée en l'église de Neirivue, le samedi 21 janvier 1978, à 20 heures.

17-124331

---

†

Remerciements

Dans notre profonde peine, nous avons ressenti avec émotion combien étaient grandes l'estime, l'affection et l'amitié témoignées à notre chère défunte

Madame
Charles Marmy

née Sylvie Cagnard

Que toutes les personnes et amies qui, par leur présence aux funérailles, leurs offrandes de messes, leurs envois de messages, de fleurs, ont été d'un grand réconfort pour les membres de sa famille, acceptent leurs remerciements et leur vive reconaissance.

Un merci spécial à Mgr Perroud, à Mgr Cantin, à M. le recteur Gachet, à MM. les chanoines Aebischer et Noël.

Un merci également à M. Jauquier et au chœur des dames, ainsi qu'aux Sœurs hospitalières et aux congrégations religieuses.

La messe de trentième

sera célébrée le samedi 14 janvier 1978, à 20 heures, à la chapelle de Bourguillon.

17-31292

Ski. Une belle lutte au championnat suisse des 50 km à Oberwald

Magistral retour de Hauser, exploit d'Egger

A 30 ans, Edi Hauser s'est rappelé au bon souvenir de ceux qui l'avaient oublié. L'an dernier, l'agriculteur de Selkingen était entré à l'école de police et il s'était tenu pratiquement à l'écart de la haute compétition. Désormais, ce « passage à vide » qui valut au Valaisan d'être relégué dans le groupe 2 de l'équipe nationale est oublié puisqu'il a remporté de façon magistrale le championnat suisse des 50 km, à Oberwald.

Hauser a émergé vers la mi-course. Sans jamais relâcher son rythme, il est parvenu à distancer de 1'08" le Fribourgeois Venanz Egger et de 1'42 le douanier de Spluegen, Franz Renggli. C'est le 5e titre individuel que remporte Hauser après avoir été sacré champion suisse des 15 km en 1972 et 1974, des 30 km en 1973 et des 50 km en 1973.

Relégué dans le groupe 2 de l'équipe suisse, Edi Hauser (notre photo), a su relever la tête pour remporter à 30 ans, un nouveau titre national.

(Keystone)

Cette première épreuve des championnats suisses 1978, avancée afin de décharger le programme dans l'optique des championnats du monde, a donné lieu à une lutte mémorable. Après 16,6 km, le puissant Grison Gaudenz Ambuehl (22 ans) figurait au commandement. Mais cet agriculteur davosien, deuxième l'an dernier derrière Alfred Kaelin, a payé son départ excessivement rapide et il a finalement rétrogradé à la 5e place.

On attendait un peu Alfred Kaelin lors de ce premier affrontement sur longue distance mais le Schwytzois n'a pas été tellement dans le coup et il n'a pu rééditer sa performance de mars dernier, à Einsiedeln. Encore un peu à court d'entraînement sur neige, Kaelin a promis de frapper au Brassus, fin janvier, et lors de la semaine de Tramelan (début février). Il en ira alors de sa sélection pour Lahti.

Conditions idéales

Ce marathon, qui a réuni 77 concurrents (Aloïs Oberholzer et Kurt Lœtscher, malades, n'étaient pas au départ), s'est disputé dans des conditions idéales : neige à - 4 degrés et air à - 7 degrés. La neige poudreuse de la vallée de Conches n'a posé aucun problème de fartage mais une luminosité trop éclatante alliée à une brume matinale a fait souffrir des yeux certains concurrents (Paul Jaggi et Pesenti notamment). Il n'empêche que les organisateurs du Ski-Club Obergoms ont bénéficié pour leur course de conditions nettement plus favorables que la veille alors que le ciel était bouché et qu'il tombait de la neige mouillée.

Leur satisfaction est encore renforcée par l'exploit réussi par Edi Hauser, l'enfant du pays. Désormais, le Valaisan, qui fut avec Kaelin l'un des meilleurs coureurs suisses depuis plusieurs années, semble être revenu en forme. Sa performance est très réjouissante. Elle confirme son résultat de Davos et surtout sa valeur intrinsèque.

Parfaitement à l'aise sur une neige qu'il affectionne, Hauser a rassuré tous ses supporters (et ils étaient nombreux). Il a fait une course intelligente. Sa régularité lui a permis de se maintenir constamment parmi les premiers. Après la première des trois boucles du parcours (966 m de montée totale), il concédait toutefois 1 minute à Ambuehl qui allait marquer le pas par la suite. Après 33,2 km, Hauser était installé au commandement et précédait Egger de 22" et Renggli de 31" et il allait encore creuser l'écart sur la fin par rapport à tous ses adversaires.

Gruenenfelder confirme

La 4e place de Paul Gruenenfelder est une autre confirmation de la valeur de ce jeune St-Gallois de 22 ans, toujours à l'aise sur les longues distances. Blessé accidentellement par Kaelin à Davos, Hansueli Kreuzer n'a pas obtenu le résultat qu'il escomptait, devant son pas-de-porte. Alors qu'il pouvait nourrir l'espoir de monter sur le podium, l'ancien champion suisse des 15 km a connu des ennuis avec sa fixation (il a perdu un ski) et a même cassé l'un de ses bâtons.

Côté romand, le jeune Loclois Roland Mercier (21 ans) s'est illustré brillamment en terminant parmi les dix premiers, devant Kaelin même. Cet espoir helvétique semble à l'aube d'une carrière prometteuse, d'autant plus qu'il disputait pour la première fois une épreuve aussi longue et éprouvante.

Classement

1. Edi Hauser (Obergoms) 2 h 32'49. 2. Venanz Egger (Plasselb) 2 h 33'57. 3. Franz Renggli (Spluegen) 2 h 34'31. 4. Paul Gruenenfelder (Mels) 2 h 34'35. 5. Gaudenz Ambuehl (Davos) 2 h 35'04. 6. Konrad Hallenbarter (Obergoms) 2 h 35'13. 7. Herbert Geeser (Arosa) 2 h 35'47. 8. Hansueli Kreuzer (Obergoms) 2 h 36'45. 9. Roland Mercier (Le Locle) 2 h 38'31. 10. Francis Jacot (La Sagne) 2 h 38'32. 11. Alfred Kaelin (Einsiedeln) 2 h 38'43. 12. Albert Giger (St-Moritz) 2 h 39'22. 13. Mario Pesenti (GF, 5e) 2 h 40'11. 14. Christian Pfeuti (Sangernboden) 2 h 42'23. 15. Beat Moor (Hasliberg) 2 h 42'42. 16. Walter Kuenzi (Blumenstein) 2 h 42'51. 17. Heinz Gaehler (Davos) 2 h 43'19. 18. Bruno Heinzer (Hausen) 2 h 44'07. 19. Urs Brechbuehl (Sangernboden) 2 h 44'11. 20. Josef Suter (Muotathal) 2 h 44'59. 21. August Broger (Gonten) 2 h 45'00, etc.

TEMPS INTERMEDIAIRES

Après 16,6 km : 1. Ambuehl 49'17. 2. Renggli à 22". 3. Kreuzer à 43". 4. Egger à 52". 5. Hauser à 1'00. 6. Hallenbarter à 1'04. 7. Gaehler à 1'06. 8. H. Geeser à 1'25. 9. Gruenenfelder à 1'30. 10. Kaelin à 1'31.

Après 33,2 km : 1. Hauser 1 h 40'50. 2. Egger à 22". 3. Renggli à 31". 4. Ambuehl à 49". 5. Hallenbarter à 1'14. 6. Kreuzer à 1'28. 7. H. Geeser à 2'11. 8. Gruenenfelder à 2'18. 9. Gaehler à 2'31. 10. Mercier à 3'02. 11. Kaelin à 3'09.

Venanz Egger (notre photo), a enfin connu la réussite dans un championnat suisse et son 2e rang est une performance d'un excellent niveau.

(Keystone)

FOOTBALL

LE BRESIL A L'HEURE DU « MUNDIAL »

Une victoire pour atténuer le mécontentement populaire

Le Brésil s'est mis à l'heure du « Mundial ». Dans ce pays où le football demeure un étonnant phénomène social (presque six millions de spectateurs pour les trois derniers mois de championnat), la Coupe du monde reste le catalyseur de tout un peuple.

Premier détenteur de la Coupe Jules Rimet pour ses trois victoires (58, 62 et 70) dans la compétition, le Brésil met d'ores et déjà tout en œuvre pour atteindre son objectif : une quatrième victoire. Celle-ci permettrait d'atténuer le mécontentement des couches les plus défavorisées aux prises avec le coût exorbitant de la vie et l'inflation galopante.

Le Gouvernement ne va donc rien négliger pour que l'équipe « vert-et-or » obtienne la victoire : long stage de trois mois à partir de mars, et don financier — supérieur à dix millions de francs — correspondant aux bénéfices d'une journée des concours de pronostics sur les matches de football, venant s'ajouter à l'important budget de la fédération qui prévoit 180 000 fr. de prime par joueur en cas de victoire, pour financer ce lourd programme.

Le souvenir d'une époque dorée

Il ne reste donc plus qu'à former une équipe. Mais, relativement facile à l'époque dorée du football brésilien, cette tâche s'avère aujourd'hui particulièrement ardue. La dernière génération de grands joueurs — celle qui enflamma le stade aztèque et le Mundial mexicain de 1970, avec ses Pelé, Tostao, Gerson, Carlos Alberto et autre Jaïrzinho — n'a pas été remplacée.

On en eut la certitude lors des matches amicaux du mois de juin, puis durant le « Mundialito » de Cali marqué par la difficile victoire (1-0) sur le Pérou, quelques semaines plus tard.

Sur le plan du football, le Brésil est-il devenu un pays comme les autres ? L'entraîneur Claudio Coutinho ne le croit pas. Cet ancien joueur de volleyball spécialisé dans la préparation physique, a abandonné l'armée et ses galons de capitaine pour s'occuper de football. C'est un brillant théoricien et un excellent psychologue ; on se demande pourtant s'il saura tenir fermement la barre aux heures décisives de la haute compétition ? Les dirigeants lui font entière confiance. Il explique : « Nous donnerons la préférence au talent. Je tiens cependant à présenter un football total. Tous les sélectionnés devront montrer une volonté de vaincre et un enthousiasme à toute épreuve. Les deux matches contre l'Argentine en mars et la tournée que nous effectuerons en Europe et au Moyen-Orient en avril, devraient nous permettre de trouver la formation idéale ».

« Rivelino constituera, en quelque sorte, la pièce maîtresse de notre formation », poursuit Coutinho. « Comptant plus de cent matches internationaux, ce merveilleux technicien orchestrera tout le jeu de la sélection. Les autres titulaires restent Leao dans les buts, Luis Pereira et Amaral aux postes d'arrières centraux, et pour épauler Rivelino en milieu de terrain, les deux demis Toninho Cerezzo et Zico ».

Pour les autres postes, Coutinho ne veut rien dire. Selon les spécialistes, les arrières latéraux Ze Maria, Toninho et Nelinho à droite, et Edinho, Marco-Antonio et Rodrigues Neto à gauche, d'une part, et les avants de pointe Gil et Eduardo à droite, Reinaldo, Roberto ou Serginho au centre, et Joazinho et Paulo César à gauche ont les plus grandes chances de se voir retenus. Mais tout est loin d'être fait et un climat de doute tend à s'installer peu à peu.

« Les Argentins sauront maintenir l'ordre »

Selon M. Havelange, président de la FIFA, la Coupe du monde 1978 se disputera en Argentine dans « un climat de tranquillité ».

M. Havelange a ajouté : « Les Argentins sauront maintenir l'ordre dans et en dehors des stades ».

Le président de la Fédération internationale répondait ainsi à plusieurs récentes critiques de journaux brésiliens affirmant qu'un climat d'hostilité envers les joueurs et supporters brésiliens régnerait en Argentine lors de la prochaine Coupe du monde.

Exposition sur le « Mundial » 1982

Une exposition, portant sur les préparatifs d'organisation de la phase finale de la Coupe du monde de 1982 en Espagne, aura lieu à Buenos Aires du 12 au 16 janvier prochain.

Trois mille kilos de documents, nécessaires à l'exposition, seront transportés en Argentine au début janvier.

Les maquettes de cinq stades où se joueront les matches de la phase finale seront notamment présentées : « Nou Camp » (90 000 spectateurs) et « Sarria » (40 000) de Barcelone, « Vicente Calderon » de Madrid (70 000), « Sanchez Pizjuan » (70 410) et « Benito Villamarin » de Séville (40 000).

Un film d'une demi-heure sera aussi projeté dans le cadre de la réunion de la FIFA au cours de laquelle aura lieu le tirage au sort des groupes de la phase finale de la Coupe du monde 1978.

Sélections suisses

PLUSIEURS FRIBOURGEOIS

Pour les prochaines manifestations de ski nordique, la Fédération suisse de ski a sélectionné les coureurs suivants :

Neukirch (30 déc. - 1er janvier). OJ : Richard Golay, Emanuel Buchs (La Villette), Loraine Yersin. - Juniors : Hans Puerro, Fritz Pfeuti, Andy Gruenenfelder. - Seniors : Alfred Schindler, Fritz Zimmermann, Pierre-Eric Rey.

Einsiedeln (1er janvier) : environ 6 coureurs. Juniors : Heinz Ruesch, Silvian Guenat, Markus Faehndrich, Martin Hoerler, Fredy Bleiker, Walter Gerber. - Seniors : Bruno Heinzer, Thomas Schuler, Paul Gruenenfelder.

Bohinj/Yougoslavie (3-12 janvier) : Juniors : Werner Rufener, Silvio Zini. - Seniors : Fritz Zimmermann, Francis Jacot, Bruno Heinzer, Mario Pesenti.

Seefeld (4-12 janvier) : ceux du groupe 1 sauf Heinz Gaehler et ceux du groupe 2 : Edi Hauser, Roland Mercier, Fredy Wenger, Herbert Geeser.

Castelrotto (8-12 janvier) : Juniors : Silvio Zini, Werner Rufener, plus les meilleurs d'Einsiedeln. - Seniors : comme pour Bohinj avec en plus Paul Gruenenfelder. - Dames : Evi Kratzer, Cornelia Thomas, Karin Thomas.

Val d'Aoste (5-7 janvier) : Juniors : Daniel Hediger, Fritz Pfeuti, Daniel Annaheim. - Seniors : Thomas Schuler, Pierre-Eric Rey.

Reit im Winkl (13-16 janvier). Juniors : André Rey, Edgar Steinauer, Hans Puerro, Aurel Salamin. - Seniors : ceux du groupe 1 sauf Heinz Gaehler ; ceux du groupe 2 : Roland Mercier, Fredy Wenger, Edi Hauser, Herbert Geeser. - Dames : Christine Gruegger, Brigitte Stebler, Kaethy Aschwanden.

Le Brassus (20-22 janvier) : tous les membres des groupes 1 à 4.

Les autres Fribourgeois

Henri Beaud est 26e

Du côté des autres Fribourgeois, ce n'est pas aussi brillant que prévu. Il fallait s'attendre, bien sûr, un peu à ces difficultés car, hormis pour les cadres nationaux, on doit admettre que ces championnats suisses des 50 km arrivaient trop tôt, le nombre de kilomètres d'entraînement étant insuffisant pour beaucoup. Henri Beaud, d'Albeuve, a néanmoins réussi une bonne course en se classant 26e en 2 h. 48'09". Il a surtout beaucoup perdu de temps sur la fin du parcours, ce qui est logique. Un seul autre Fribourgeois est classé ; il s'agit du garde-frontière Jacques Grandjean, 40e en 2 h. 59'46". Quant à Urs Bieri, de Plasselb, il a abandonné alors que Georges Gottofrey, d'Albeuve, malade, n'a pas pris le départ tout comme Trachsel, de Plasselb.

G. B.

Revanche de Forest Hills au Masters

Vilas contre Connors : la revanche de Forest Hills aura lieu le 5 janvier dans le « Master », tournoi final du Grand Prix, à New York.

L'Argentin, champion de Forest Hills et vainqueur du Grand Prix 1977, se retrouvera avec l'Américain Jimmy Connors, l'Espagnol Manuel Orantes et l'Américain Eddie Dibbs dans le groupe rouge du « Masters ». Le deuxième groupe, bleu, n'est pas moins relevé. Il réunit le Suédois Bjorn Borg, champion de Wimbledon, qui s'est blessé à Forest Hills, l'Américain Brian Gottfried, le Mexicain Raul Ramirez et l'Américain Roscoe Tanner.

Le tournoi, doté de 400 000 dollars, dont 100 000 au vainqueur, débutera le 4 janvier. Le samedi 7, dans les demi-finales, le vainqueur du groupe bleu rencontrera le deuxième du groupe rouge et vice versa.

La finale, qui doit désigner le numéro un mondial, aura lieu le dimanche 8 janvier. Vilas, Borg et Connors sont les grands favoris.

Première médaille

Deux fois 4e et deux fois 5e lors de précédents championnats suisses, Venanz Egger a enfin réussi à obtenir une médaille bien méritée. L'an dernier à Einsiedeln, il s'essouffla dans les luttes pour les places sur le podium et son meilleur rang individuel fut finalement celui de 5e, déjà sur la distance de 50 km. Sur 15 km, il avait terminé 6e alors qu'avec ses camarades de Plasselb, Pürro, Bieri et Marcel Neuhaus, il avait obtenu un 4e rang en relais.

VENANZ EGGER

Lors de la course en nocturne de La Villette, Egger nous avait confié ses espoirs d'enfin remporter une médaille à Oberwald. Ce championnat s'annonçait très ouvert et les spécialistes avançaient de six à dix noms comme favoris. On avait tendance à oublier un peu Egger : c'est à la fois compréhensible et illogique. Compréhensible dans le sens qu'Egger a connu une fin de saison peu heureuse l'hiver dernier ayant été malade et qu'en ce début de saison, il ne s'était pas outre mesure manifesté. Illogique, car si on suit la progression du Fribourgeois, qui n'a que 23 ans, on se rend compte de son arrivée rapide en équipe suisse, de ses progrès constants au niveau des performances et de ses excellentes résultats au début de la saison dernière. Enfin, en ce début d'hiver, il fut tout de même 5e Suisse à Davos et dans le relais il fut le meilleur Helvète tout près d'Hallenbarter. Egger est également un élément qui ne semble pas avoir pour l'instant une distance favorite, étant aussi à l'aise dans un relais que sur un marathon.

On le sait, cet hiver revêt une importance spéciale en raison des championnats du monde qui se disputeront en Finlande à Lahti du 17 au 26 février. La sélection des nordiques helvétiques sera beaucoup plus difficile que par le passé. Il s'est en effet produit ces deux dernières saisons surtout un brassage des valeurs. Il n'y a plus de véritables chefs de file et à tour de rôle, tous les membres des cadres nationaux semblent pouvoir se mettre en évidence. En ce qui le concerne, Venanz Egger a placé sa saison sous un bon signe. Malchanceux lors du premier test d'Engelberg où il cassa un bâton, il a bien rempli son contrat dans les deux autres qui étaient Davos et Oberwald. Il ne semble pas du tout être trop tôt en forme et il faut espérer que sa courbe de performance va rester sur la ligne ascendante d'ici les prochaines grandes échéances qui s'appelleront Reit im Winkl, puis Le Brassus et enfin les championnats suisses des 15 km le 28 janvier et des 30 km le 2 février, tous les deux à Tramelan.

Georges Blanc

VOLLEYBALL. — QUELQUES SURPRISES POUR LA FIN 1977

Trois équipes fribourgeoises bien placées en première ligue nationale

En Ligue nationale A masculine, on a joué le troisième match du second tour, qui a vu Servette s'imposer à Bienne, peut-être fatigué par son match de Coupe d'Europe. Le retour genevois est d'ailleurs intéressant avec Star Onex qui a également 14 pts. Ces trois équipes sont pratiquement assurées de participer au tour final. La 4e place se jouera chèrement entre Näfels, Voléro et Chênois. Spada Zurich mange toujours son pain noir et n'échappera probablement pas au tour de relégation avec Lausanne UC.

En ligue féminine, l'écart entre Bâle et Bienne pour la première place, n'est que de 4 points mais le quotient des sets parle en faveur des Rhénanes (30 jeux pour 1 contre). Avec les Seelandaises, on trouvera certainement dans le tour final deux équipes vaudoises (Lausanne VBC et UC), la dernière pouvant encore être inquiétée pour la 4e place par Spada ZH ou VB Bâle. Colombier et Berne auront le tour de relégation comme dernière chance de se maintenir.

A la fin du premier tour, le VBC Fribourg est satisfait de voir sa formation masculine occuper le 2e rang en position d'attente idéale pour affronter le VBC Leysin solide leader (21 jeux pour/5 contre), le 21 janvier prochain. Du côté féminin, le VBC Fribourg fait beaucoup mieux que prévu et sa 3e place actuelle est réconfortante après deux années de doute. Mieux encore, le VBC Guin entre brillamment en lice pour sa première saison en catégorie nationale du groupe B qui, au vu des rencontres observées, propose un volleyball très attractif et de bon niveau. Enfin Schmitten, chez les messieurs ne récolte pas les fruits espérés lors de sa promotion. Cette formation au potentiel réduit, dont quelques éléments n'ont pas la technique nécessaire pour jouer en 1re ligue, a encore subi divers forfaits dont celui de Br. Vonlanthen indisponible jusqu'à Pâques. Ajoutons que les Singinois, non sans mérite, doivent encore, faute de halle s'entraîner à St-Antoine. En perdant son dernier match du premier tour face à Yverdon qui nous avait habitué à beaucoup mieux, la formation de M. Tschopp possède maintenant deux longueurs de retard et c'est dommage. En effet, sa défaite contre Leysin au 2e tour était prévisible, par contre celle d'Yverdon face à Chênois l'était moins. Enfin le VBC Fribourg n'a fait aucun cadeau à Monthey, montrant par là sa ferme intention de viser la promotion en Ligue B la saison prochaine.

Ligue régionale : faux pas de Bulle féminin

La première rencontre du second tour se jouait encore avant la pause de fin d'année. Quelques surprises furent enregistrées. Bulle, en perdant face à Cedra, devra probablement laisser Marly et Fides se livrer un duel très serré pour la première place. Guin, Cedra et Giffers sont déjà en roue libre, alors que le VBC Fribourg n'a qu'une toute petite chance de rejoindre Bösingen en fin de classement.

Chez les hommes, LTVS semble le plus solide, encore que l'on doive s'attendre au retour de Marly qui vient de battre Fides. Ces deux formations peuvent encore accrocher le leader. Fribourg II, après une série de revers, a encore une fois pris la mesure de Treyvaux et peut se permettre, dans un bon jour, de jouer les trouble-fêtes. En fin de liste, Sportmann, décidément fantaisiste et ne perdant que 3-2 contre LTVS doit pouvoir se mettre à l'abri, encore que Bösingen peut surprendre et tout remettre en question. La lutte pour la relégation est loin d'être réglée.

Classements

Ligue A (10 rencontres) :

Masculin : 1. Bienne 18 pts. 2. Servette et Star Onex 14. 4. Näfels 10. 5. Voléro ZH et CS Chênois 8. 7. Spada ZH 6. 8. Lausanne UC 2.

Féminin : 1. Uni-Bâle 20 pts. 2. Bienne et Lausanne VBC 16. 4. Lausanne UC 10. 5. Spada ZH 8. 6. VB Bâle 6. 7. SFG Colombier 4. 8. Uni-Berne 0.

1re Ligue :

Masculin (8 rencontres) 1. Leysin 16 pts. 2. Fribourg 14. 3. EOS 7-10. 4. VBC Lausanne 7-8 ; Monthey 6 ; Yverdon 4 ; Schmitten 2; Chênois 2.

Féminin (9 rencontres) : 1. Yverdon et Aveps Lausanne 16 pts. VBC Fribourg 10-14. Moudon 10-12. Chênois et Montreux 8. Nyon et Lancy 6. Lausanne VBC 4. Sion 2.

Féminin (9 rencontres) : 1. Bienne VBC 18. 2. Wacker Thun, Guin et Œnsingen 14. 5. Uni-Berne 10. 6. BTV Bienne 8. 7. Uni-Neuchâtel 6. 8. DTV Soleure 4. 9. Boudry 2. SMG Bienne 0.

2e Ligue régionale (8 rencontres) :

Masculin : 1. LTVS 16 pts. 2. Fides et Marly 10. 4. Guin et Fribourg II 8. 6. Treyvaux 6. 7. Sportmann 4. 8. Bösingen 2.

Féminin : 1. Fides 16 pts. 2. Marly 14. 3. Bulle 10. 4. Guin et Cedra 8. 6. Giffers 6. 7. Bösingen 2. 8. VBC Fribourg II 0.

J.P.U.

CHAMPIONNAT CANTONAL AU FUSIL A AIR COMPRIME

Nette suprématie de Tavel I

K. BERTSCHY ET H. ROSSIER EXCELLENTS

Le championnat cantonal de groupes au fusil à air comprimé se déroule en deux tours de qualification, qui sont suivis d'une finale, à laquelle participent les huit meilleures équipes, au total des points. Chaque groupe est composé de quatre tireurs de la même société. Chacun doit tirer un programme de 40 plombs sur cible à 10 cercles, en position debout, sans appui.

Le premier tour de cette compétition a été marqué par la suprématie du groupe de Tavel I, formé d'Auderset, Bertschy, Decorvet et Rossier, avec 1493 points. Il est suivi de Fribourg I et Bulle I avec respectivement 1447 et 1435 points.

Au classement individuel Kuno Bertschy et Hermann Rossier, tous deux de Tavel, se partagent la première place avec 376 points. Nous trouvons ensuite Alfons Auderset et Hans Decorvet, également de Tavel, avec un total de 372 et 369 points.

Il est intéressant de souligner les progrès réalisés dans cette discipline par les sociétés fribourgeoises. Le travail en profondeur entrepris depuis plusieurs années par certains responsables et l'entraînement intensif des adeptes de ce sport commencent véritablement à porter des fruits.

MT

Classement des groupes : 1. Tavel I, 1493 p. 2. Fribourg I, 1447 p. 3. Bulle I, 1435 p. 4. La Glâne I, 1427 p. 5. Tavel II, 1419 p. 6. Fribourg II, 1414 p. 7. La Glâne II, 1408 p. 8. Bulle II, 1404 p. 9. Chevrilles I, 1383 p. 10. Tavel III, 1376 p. 11. Fribourg IV, 1375 p. 12. Fribourg III, 1351 p. 13. Fribourg V, 1333 p. 14. Bulle III, 1326 p. 15. Cottens I, 1281 p. 16. La Glâne III, 1280 p. 17. Tavel IV, 1232 p.

Meilleurs résultats individuels : 1. Bertschy Kuno, Tavel, 376 p. 2. Rossier Hermann, Tavel, 376 p. 3. Auderset Alfons, Tavel, 372 p. 4. Decorvet Hans, Tavel, 369 p. 5. Butty Marcel, Fribourg, 366 p. 6. Bertschy Roland, Fribourg, 364 p. 7. Bertschy Beat, Tavel, 364 p. 8. Ropraz Jacques, Bulle, 364 p. 9. Seydoux Didier, Bulle, 364 p. 10. Jaquet Alphonse, Bulle, 361 p. 11. Schmutz Marcel, Chevrilles, 361 p. 12. Vonlanthen Edgar, Tavel, 360 p. 13. Remy Auguste, La Glâne, 360 p. 14. Masset Jean-Marie, Fribourg, 360 p. 15. Tercier Michel, Chevrilles, 360 p. 16. Jaquier Claude, La Glâne, 359 p. 17. Demierre Roger, La Glâne, 359 p. 18. Bulliard Claude, Fribourg, 357 p. 19. Baechler P.-Alain, Fribourg, 357 p. 20. Seydoux Yves, Bulle, 357 P. 21. Menoud Hubert, La Glâne, 357 p. 22. Wohlhauser Gilbert, Tavel, 357 p.

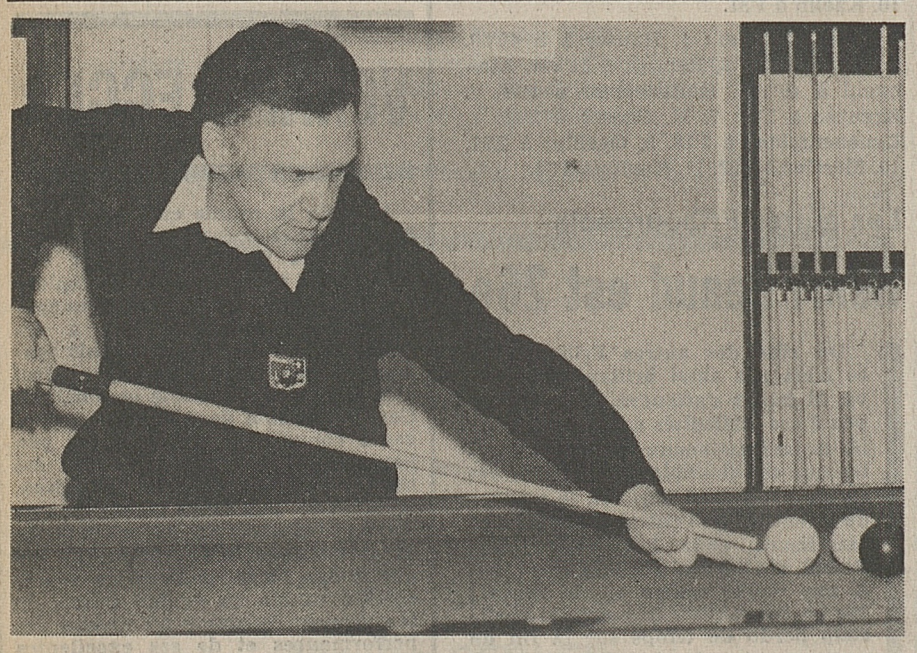

M. Robert Monney, champion suisse (Photo Magnin)

Romontois champion suisse à la partie libre

Un champion suisse, cela se fête évidemment. Le Club de billard de Romont l'a bien compris en organisant, à la veille de Noël, une soirée en l'honneur de M. Robert Monney, champion suisse de billard à la partie libre 1977-78 lors des finales organisées par la L.S.A.B., à Lucerne. Ce joueur avait auparavant gagné sa qualification en sortant victorieux des éliminatoires de Lausanne et de Vevey. A Lucerne, il a dû se battre pour obtenir la première place contre cinq joueurs chevronnés de Suisse alémanique. Ce succès est dû à un entraînement judicieux. En reconnaissance, les membres du club romontois ont offert à leur champion suisse une canne de billard de grande classe.

Au cours de la soirée à laquelle des amis venant de Neuchâtel et Lausanne prirent part, on entendit d'aimables échanges de propos entre MM. Francis Mauron, président de la commission technique du club et R. Monney, président du club. M. Willy Seiler, de Neuchâtel apporta les félicitations de la F.S.A.B. et donna des détails sur le déroulement du championnat et enfin M. Pascal Buchmann exprima la joie commune. **(L.M.)**

AVIS AUX ANNONCEURS

En raison **des fêtes de fin d'année,** les derniers délais pour la remise des ordres devant paraître dans « La Liberté » sont fixés comme suit :

Edition du 3 janvier — 29 décembre à 9 h.
Edition du 4 janvier — 30 décembre à 9 h.

L'édition du 2 janvier est supprimée.

17-1532

Machines à écrire
mécaniques ou électriques
à partir de Fr. 218.—

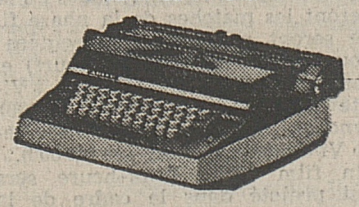

hubert Labastrou fribourg
Fribourg
Route des Alpes 1
Ø 22 12 22
17-951

Marly BBC : le bilan est conforme aux prévisions

Marly a terminé le premier tour de championnat de Ligue nationale B, avec un bilan conforme aux prévisions. Pour atteindre leur but, l'obtention d'une place dans le milieu du classement, les dirigeants de Marly ont, finalement, eu raison d'engager des hommes de métier, car en Ligue B, il faut être armé pour réussir. La présence de joueurs étrangers dans les clubs qui occupent maintenant la tête du classement est déterminante.

SA MEILLEURE SAISON

Incontestablement, la formation de la banlieue est en passe de réussir sa meilleure saison depuis sa fondation. On connaît ses malheurs. Ayant évolué en Ligue B voilà trois ans, ce club avait, à l'époque, connu un terrible passage à vide. Lors de la restructuration du championnat de Ligue B, il avait laissé échapper sa chance. Cette relégation, avec ses conséquences néfastes, allait pourtant servir de leçon aux dirigeants qui ne se découragèrent pas. Au contraire, cette culbute apporta des enseignements utiles : on se rendit compte que pour assurer la vie d'un club, il était indispensable de renforcer la base. Il faut dès lors louer les efforts des dirigeants qui n'ont pas hésité à associer à l'aventure la génération montante. En travaillant avec les juniors, en renforçant le secteur de la ligue inférieure et en créant une section dames, Marly a construit l'équipe actuelle. Aujourd'hui, Marly peut bénéficier de la présence de jeunes éléments, tel Joseph Brulhart qui, à 18 ans, est l'un des meilleurs distributeurs fribourgeois. Certes, sa petite taille est un désavantage en basket, mais Brulhart a l'avantage de pouvoir évoluer à différents postes sur le terrain. Si son équipe est satisfaite de ses 12 points et de son classement actuel, le principal artisan de ce succès est ce jeune et talentueux joueur. Mais cela ne va pas sans problème, car certains dirigeants sont conscients de ce qu'il représente. Faut-il alors laisser partir un tel élément en Ligue A ? Plus que jamais les clubs de division supérieure sont à la recherche de bons éléments.

SATISFACTION TOTALE

Pour l'entraîneur Pavel Kacera et pour l'équipe dirigeante de Marly, la ligne suivie est la seule valable et la satisfaction est totale. Marly a compris depuis longtemps la nécessité d'avoir à la barre un homme compétent pour chaque garniture. L'année qui va débuter sera placée sous le signe de l'intensification d'une telle méthode afin de promouvoir des équipes constituées de façon parfaite. L'Association fribourgeoise de basketball va d'ailleurs concentrer son effort sur la formation des entraîneurs. Le temps est révolu où une équipe de copains pouvait, au gré de ses désirs, pratiquer le basketball à peu de frais. Désormais les charges à assumer dans le domaine technique seront plus grandes.

Marly a su saisir l'occasion dans un championnat où la première équipe peut rivaliser avec les meilleurs. La volonté et le courage du président et de l'animateur technique, M. Bernard Chassot, un homme impassible et indispensable, ont fait le reste.

belo

EN CHAMPIONNAT DE DEUXIÈME LIGUE

Guin et Marly sévèrement battus

HOCKEY SUR GLACE

Une fois de plus Guin et Marly ont dû concéder une lourde défaite la semaine dernière dans le cadre du championnat de deuxième ligue. Contre les meilleures équipes du groupe, Jonction et Vallorbe, les deux équipes fribourgeoises n'ont pu récidiver, sans pourtant se montrer trop décevants.

Star Lausanne - Marly 8-2 (2-0, 3-0, 3-2)

Battu au premier tour sur sa patinoire, Marly espérait bien prendre sa revanche à Lausanne, surtout après la bonne réplique offerte au leader Jonction. Mais les Marlinois, qui se montrent régulièrement maladroits devant les buts adverses, ont dû très vite déchanter, puisqu'au terme des vingt premières minutes de jeu, ils étaient déjà menés par deux buts d'écart. Le début de la deuxième période devait être fatal à Marly, les Lausannois marquant à deux reprises en l'espace de trois minutes. Dès lors, les dernières chances de créer une surprise s'envolaient, d'autant plus que les Fribourgeois alternaient le bon et le moins bon. Ce n'est finalement qu'en fin de rencontre qu'ils connurent leurs meilleurs moments, lorsque l'adversaire était assuré du résultat : ainsi, Spicher sauvait l'honneur à la 46e minute et Grand scellait le résultat à deux minutes du coup de sifflet final.

Grâce à cette victoire, Star Lausanne a pris la tête du classement dans ce groupe, Jonction ayant subi une défaite inattendue contre Genève Servette II.

Guin - Genève/Servette II 3-11 (1-5, 1-4, 1-2)

Les supporters singinois qui se rendirent à la patinoire des Augustins mercredi dernier eurent l'occasion d'assister à un très bon match. Cependant, le HC Guin qui présenta un jeu de bonne qualité, eut à faire à trop forte partie, pour oser espérer remporter la victoire. En effet, Genève Servette s'est déplacé avec une équipe redoutable comprenant pas moins de six anciens internationaux, tels que le gardien Clerc, Sprecher de Davos, Giroud, Kast ou Rondelli. Cette équipe, qui obtint dernièrement le titre de champion suisse des vétérans, n'a connu aucun problème contre les Singinois qui étaient nettement moins fort techniquement. La routine des Genevois, qui écrasèrent le leader du groupe Jonction sur le score de 6-1, fit le reste, si bien qu'au terme du premier tiers-temps, tout était déjà joué, l'écart étant de quatre buts. La deuxième période se disputa sur le même schéma, alors que les Singinois purent limiter les dégâts au cours de la troisième reprise. Il faut pourtant bien se rendre compte que l'équipe genevoise ne força plus.

● Les prochains matches de championnat des deux équipes fribourgeoises auront lieu au début de janvier : le 6, Marly se rendra à Yverdon, alors que Guin recevra Star Lausanne le 8 à la patinoire des Augustins.

M. Bt

TOURS FINALS DES NOVICES, DANS LA POULE 4

FRIBOURG A REMPORTE DEUX VICTOIRES

Les vingt-quatre finalistes des novices sont répartis en quatre poules. La poule 4 comprend des équipes romandes exclusivement, soit Genève Servette, Fribourg, Sembrancher, Viège, Yverdon et Zermatt.

Chaque formation joue une fois à domicile et une fois à l'extérieur contre ses cinq adversaires. Le vainqueur de ce groupe disputera la demi-finale du championnat suisse en donnant la réplique au champion de la poule 3. Celle-ci est composée de Le Locle, Bienne, Langenthal, La Chaux-de-Fonds, Langnau et Lyss.

Les résultats suivants ont été enregistrés à ce jour : poule 3 : Langnau - Lyss 6-2, Bienne - La Chaux-de-Fonds 4-3, Le Locle - Langnau 2-19, Lyss - Langenthal 10-1, Le Locle - La Chaux-de-Fonds 0-7, Langnau - Langenthal 21-1, Bienne - Lyss 2-1.

CLASSEMENT

1. Langnau	3	3	0	0	46-5	6
2. Bienne	3	3	0	0	12-6	6
3. La Chx-de-Fds	3	2	0	1	20-7	4
4. Lyss	3	1	0	2	13-9	2
5. Le Locle	3	0	0	3	4-32	0
6. Langenthal	3	0	0	3	5-41	0

Prochains matches : Langnau - Bienne, le 4 janvier à 18 h 15. Le Locle - Langenthal, le 7 janvier à 17 h 15. Lyss - La Chaux-de-Fonds, le 8 janvier à 17 h 15.

Poule 4, résultats :

Genève Servette - Sembrancher 15-1, Viège - Zermatt 4-2, Yverdon - Viège 3-11, Genève Servette - Zermatt 7-5, Sembrancher - Fribourg 2-12, Sembrancher - Viège 1-12, Fribourg - Sembrancher 15-0.

CLASSEMENT

1. Viège	3	3	0	0	27-6	6
2. Fribourg	2	2	0	0	27-2	4
3. GE Servette	2	2	0	0	22-6	4
4. Yverdon	1	0	0	1	3-11	0
5. Zermatt	2	0	0	2	7-11	0
6. Sembrancher	4.	0	0	4	4-54	0

Prochains matches : Viège - Sembrancher, le 2 janvier à 18 h. Yverdon - Sembrancher, le 4 janvier à 17 h 30. Viège - Fribourg, le 7 janvier à 16 h. Yverdon - Genève Servette, le 7 janvier à 17 h 30. Zermatt - Fribourg, le 8 janvier à 14 h. (JPM)

OUPE SPENGLER A DAVOS : AIK STOCKHOLM - SKA LENINGRAD 6-3 (2-2 3-1 1-0)

SUPERIORITE DES SUEDOIS DANS TOUS LES DOMAINES

rprise désagréable pour les organisateurs — ils ont programmé une « finale » sso-tchèque le dernier jour — la victoire d'AIK Stockholm aux dépens de SKA eningrad, 6-3 (2-2, 3-1, 1-0) n'a pas étonné outre mesure le public qui le pre- ier soir avait vu à l'œuvre cette formation soviétique. Elle ne possède pas l'in- spensable puissance athlétique pour s'imposer au plus haut niveau.

Dautre part, SKA Leningrad, dernier classement du championnat d'URSS, présente pas à Davos de personnali- s de premier plan. Face aux Suédois, s hockeyeurs de la Baltique ont été minés dans tous les compartiments jeu.

e brio de Gradin

AIK Stockholm enregistrait la ren- ée de son international Lundholm, le- uel avait beaucoup manqué la veille ce à Dukla Jihlava. Le brio du capi- ine Gradin, l'habileté des attaquants manœuvrer derrière la cage adverse — s amenèrent deux buts de cette façon - ainsi que la résolution des défenseurs urent des facteurs importants dans ce uccès.

La supériorité territoriale des Scandi- aves se retrouve dans les comparai- ons chiffrées des tirs au but : 21 pour arlsson, 41 pour Tverizovski. Lenin- rad éprouvait un mal infini à porter jeu dans le camp adverse.

Lorsque sur une action de rupture, J. ndreev donnait l'avantage aux Sovié- iques (le puck passa entre les jambes du gardien) à la 31e minute, les Suédois avaient fait l'essentiel du jeu. Leur réaction était immédiate, Marts déviait victorieusement un « slap shoot » d'Anders Olsson dans la minute suivante. Puis aux 36e et 39e, Gradin était l'auteur de deux buts fruits de combinaisons spectaculaires. A deux minutes de la fin, Ulander, sur une passe en retrait donnée derrière la cage, parachevait le score.

AIK STOCKHOLM : Karlsson - Nilsson, Fahlqvist, Jan Olsson-Anders Olsson, Rasmusson-Olofsson - Lundholm-Holmgreen - Ericsson, Hakansson - Edberg-Gradin, Ulander-Marts-Lundberg.

LENINGRAD : Tverizovski - Techurasov-Novochilov, Posniakov-Maljugen, Krilov-Tchistjakov - J. Andreev-Soloduchin - Kropotov, Boko - Kusmin - Pribylov, Netcheev- Tchutchin.

Pénalités : 3 x 2' contre Stockholm, 4 x 2' contre Leningrad.

3000 spectateurs.- Arbitres : Edelmann - Ehrensperger - Zimmermann (RFA-S).- Buts : 1e Hakansson 1-0. 9e Netcheev 1-1. 11e Lundberg 2-1. 11e Posniakov 2-2. 31e J. Andreev 2-3. 32e Marts 3-3. 36e Gradin 4-3. 39e Gradin 5-3. 58e Ulander 6-3.

Classement après la 3e journée : 1. Dukla Jihlava, 2 matches-4 points (9-4) ; 2. SKA Leningrad, 2-2 (9-7) ; 3. AIK Stokholm, 2-2 (8-6) ; 4. EC. Cologne, 2-2 (6-9) ; 5. Suisse, 2-0 (5-11).

Le gardien Tverizovski écarte le danger devant A. Olsson ; à droite, Maljugen. (Keystone)

A Sofia, ne victoire et une défaite es juniors suisses

C'est par une victoire et une défaite ue les juniors suisses jusqu'à 17 ans nt entamé le tournoi, qui à Sofia, réu- it les formations de six pays.

Lors de leur première rencontre, les uniors helvétiques se sont défaits de eurs homologues italiens sur le score de -3 (4-2, 2-0, 1-1). Les Valaisans Ro- and Locher (Sierre) et Pius Kuonen Viège), en réalisant chacun deux buts, nt été les principaux artisans de cette ictoire. Le succès suisse s'est dessiné rant les 27 premières minutes puis- ue le score était déjà de 6-2.

Contre les Roumains et après avoir ené par deux fois au score, les ju- iors suisses ont craqué lors de l'ultime période pour perdre cette rencontre par -2 (1-2, 1-0, 2-0).

Deuxième défaite suisse en Finlande

La Suisse a subi sa deuxième défaite dans le cadre du championnat d'Europe pour juniors (jusqu'à 18 ans) qui se dispute en Finlande. Après avoir été battue par la Finlande, elle s'est inclinée devant la Suède (2-7). Résultats de la deuxième journée :

Groupe A : Suède-Suisse 7-2 (3-0 3-1 1-1) ; Finlande-Norvège 11-1 (3-1 5-1 3-0). — Classement : 1. Suède 2/4 (21-2) ; 2. Finlande 2/4 (21-8) ; 3. Suisse 2/0 (9-17) ; 4. Norvège 2/0 (1-25).

Le «Mundial», sommet d'une année folle dans le domaine sportif !

Les années se suivent mais sont loin de se ressembler en matière de sport. Un trait vient à peine d'être tiré sur 1977 avec la publication des derniers bilans que l'on est tout de suite confronté avec le calendrier de la nouvelle année. Dire qu'il abonde en événements peut paraître un doux euphémisme. On serait plutôt tenté d'écrire qu'il est démentiel.

1978 sera en effet une année folle avec pour sommet l'une des deux plus grandes compétitions sportives qui soient avec les Jeux olympiques : le championnat du monde de football. Il aura lieu en juin en Argentine où l'Allemagne fédérale remettra en jeu l'un des titres le plus prestigieux.

L'aventure argentine que vont vivre des millions de téléspectateurs de par le monde ne sera pas tout. Le calendrier sportif regorge de grands événements et notamment de championnats mondiaux. A l'exception de l'athlétisme, du tennis et du rugby, qui n'ont pas encore créé le leur, tous les sports régis par une fédération internationale couronneront leurs champions du monde en 1978. Il y aura ceux qui le sont annuellement comme en automobile, en escrime, en haltérophilie, en lutte, en cyclisme entre autres, mais il y aura aussi ceux qui ne reviennent que par cycle biennal ou quadriennal. 1978 est en effet une année paire intermédiaire entre la célébration des Jeux olympiques, une « année charnière » qui permet à certaines disciplines de célébrer leur fête mondiale hors du giron olympique.

Outre le football qui est l'un des rares sports professionnels à ne pas observer un cycle annuel, on connaîtra de nouveaux champions du monde de ski alpin et nordique, en basketball, en natation et de nouveaux champions d'Europe en athlétisme, en attendant que l'IAAF se mette au diapason, et pour ne citer que les principaux.

On peut donc s'attendre, à deux ans des Jeux de Moscou, à une avalanche de records mondiaux dans les deux grands sports olympiques : en natation avec les championnats du monde de Berlin-Est en août où une nouvelle empoignade entre Américains et Allemands de l'Est est prévisible et en athlétisme avec les championnats d'Europe de Prague, en août également. Les athlètes africains notamment auront deux rendez-vous à honorer. Le premier se situera à Alger, lieu des troisièmes Jeux africains en juillet et le second dans la foulée, à Edmonton au Canada où sont prévus les onzièmes Jeux du Commonwealth où l'on s'attend à un certain renouveau de la natation australienne en prévision des championnats du monde et surtout des Jeux de Moscou.

Une troisième grande compétition multisports aura lieu en fin d'année à Bangkok qui sera pour la deuxième fois le théâtre des Jeux asiatiques, qui ont frôlé l'annulation pour des raisons financières mais qui ont été sauvés par les pétrodollars des pays arabes. Ces jeux permettront surtout à la Chine de faire le point quatre ans après sa grande rentrée sur la scène internationale. C'était en 1974 lors des mêmes Jeux asiatiques à Téhéran ; depuis, les Chinois ont progressé, ils le prouveront.

C'est également au cours de l'année 1978 que seront désignées les deux villes olympiques de 1984. En mai à Athènes, le Comité international olympique choisira Los Angeles qui organisera les Jeux d'été pour lesquels elle est seule candidate, 52 ans après sa première expérience, et vraisemblablement Goeteborg pour les Jeux d'hiver. Le CIO en profitera aussi pour publier une doctrine qui pourrait revêtir une grande importance car elle devrait situer la position du mouvement olympique vis-à-vis de la politique.

Rosemarie Ackermann honorée

L'Allemande de l'Est Rosemarie Ackermann, première femme à avoir franchi la barrière des 2 mètres en hauteur, a été désignée comme l'athlète la plus en vue en 1977 à la suite d'un sondage effectué par l'agence de presse polonaise « PAP » auprès des services sportifs de 23 agences européennes.

Le classement :

1. Rosemarie Ackermann (RDA), saut en hauteur - 2. Niki Lauda (Aut), automobilisme - 3. Vladimir Yachtchenko (URSS), saut en hauteur - 4. Ingemar Stenmark (Sue), ski alpin - 5. Bjorn Borg (Sue), tennis - 6. Irena Szewinska (Pol), athlétisme - 7. Marlies Oelsner (RDA), athlétisme - 8. Vassili Alexeiev (URSS), haltérophilie - 9. Lise-Marie Morerod (S), Ski alpin - 10. Janusz Peciak (pol), pentathlon moderne.

FOOTBALL

Radakovic au FC Nordstern

Le FC Nordstern de Bâle, actuellement deuxième en ligue nationale B, a engagé pour le second tour le Yougoslave Milos Radakovic (31 ans). Celui-ci a disputé plus de 400 matches sous le maillot d'Etoile Rouge Belgrade avant d'être transféré au FC Fribourg en 1974.

Un Danois à Tennis Borussia Berlin

Le jeune Danois Alan Hansen (21 ans) a été transféré du BK Odense à Tennis Borussia Berlin (deuxième division allemande) où il pourra débuter immédiatement. Hansen vient d'être désigné comme « footballeur de l'année » au Danemark.

● Angleterre. — Championnat de première division, match en retard : Newcastle United - Nottingham Forest, 0-2. — Classement : 1. Nottingham Forest, 22-34. 2. Everton, 22-29. 3. Arsenal, 22-29.

BASKETBALL

Défaite suisse au Luxembourg

La sélection suisse de juniors qui participe au tournoi d'espoirs à Luxembourg a subi une défaite devant les espoirs luxembourgeois, qui se sont imposés par 97-67 après avoir mené au repos par 49-30. Les points suisses ont été marqués par Vial (Neuchâtel) 13, Schaub (Fribourg) 2, Ruckstuhl (Champel) 13, Calpini (Sion) 2, Bornoz (Sportive Française) 9, Etter (Vevey) 18, Vanoni (Pregassona) 4, et Antonini (Federale Lugano) 6. Dans le second match de la journée, l'Autriche a battu la RFA par 69-68 après prolongations.

PATINAGE DE VITESSE

Dolores Lier sixième à Inzell

Le 1500 m féminin de la réunion internationale d'Inzell a été remporté par la Hollandaise Sijtje Van der Lende, qui s'est imposée en 2'18"29. La Suissesse Dolores Lier a dû se contenter de la sixième place dans le temps moyen de 2'25"92.

Ski Guide 78

Paru aux Editions « Semaine sportive », le « Ski Guide 78 » est sorti de presse. Rédigé par Karl Erb, il est un bon résumé de l'hiver dernier et il est préparé afin de pouvoir suivre de manière plus intéressante la présente saison. Placé sous le signe des championnats du monde alpins et nordiques de Garmisch et de Lathi, il donne aussi un coup d'œil assez complet sur les palmarès des différentes grandes épreuves de ski et tous les calendriers importants.

Sur le plan de l'illustration, « Ski Guide 78 » fournit un échantillonnage intéressant de champions, avec des photos portraits en couleurs, accompagnées de l'essentiel des palmarès. Des nombreuses photos de champions, en action agrémentent également cette brochure de plus de 200 pages.

● **Ski.** — Le secrétariat de la Fédération suisse de ski a quitté le No 20 de la Luisenstrasse à Berne. Il s'est installé au 32 de la Schosshaldenstrasse, toujours à Berne

LE MERITE SPORTIF FRIBOURGEOIS 1977

Bulletin de vote

Veuillez désigner les trois meilleurs sportifs parmi ces 14 candidats

1. Andrey Edi (badminton) 2. Beaud Henri (ski nordique) 3. Bertschy K. (tir) 4. Broillet M. (haltérophilie)

5. Carrard O. (escrime) 6. Corminbœuf R. (football) 7. Corpataux G. (boxe) 8. Cotting J.-F. (football)

9. Déglise A. (ski) 10. Egger R. automobilisme 11. Fasel J. (Motocyclisme) 12. Glaus G. (cyclisme)

13. Karati V. (basketball) 14. Notz U. (hippisme)

(Le numéro est pour l'enregistrement par ordinateur)

JE VOTE POUR

Nom	No
1.	.....
2.	.....
3.	.....

(indiquer le nom et le No du sportif)

Tout bulletin non rempli correctement, c'est-à-dire comportant plus de 3 noms ou comportant un sportif ne figurant pas parmi les candidats sera considéré comme NUL.

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

No postal : ..... LIEU : .....

Ce bulletin de vote écrit **correctement et lisiblement** sera envoyé sous pli fermé à

Mérite sportif fribourgeois
Administration LA LIBERTE
Bd. Pérolles 40, 1700 FRIBOURG

DERNIER DELAI : mardi 31 janvier 1978, minuit

Cinémas

ALPHA 20 h 30 - 16 ans - 2e semaine
En français, s.-tit. allemand
SIMONE SIGNORET, bouleversante, est Mme Rosa, dans
La Vie devant soi
De Moshe Mizrahi PRIX GONCOURT

CAPITOLE 14 h 30 - 20 h 30 dès 7 ans
Un cadeau merveilleux
JACQUES TATI
MON ONCLE
vous l'aimiez, vous l'adorerez !

CORSO 15 h et 20 h 30 - 14 ans
En français - 1re Vision
Terence HILL - Bud SPENCER
à nouveau réunis dans un super film
DEUX SUPER-FLICS

EDEN 15 h — Enfants admis
En français — Couleurs
WALT DISNEY présente
Julie Andrews - Dick van Dyke dans
MARY POPPINS
Un divertissement plein de fraîcheur et d'éclat !

18 h 45 et 21 h — Dès 16 ans
VO française, s.t. allm. — 3e Semaine
Le nouveau chef-d'œuvre du Cinéma suisse
REPÉRAGES
Un film de Michel SOUTTER
«Film fascinant» (L'Aurore)

REX 15 h et 20 h 30 1re VISION
HALLUCINANT DE VERITE
Prisonniers du Boeing immergé dans le triangle des Bermudes
LES NAUFRAGES DU 747
JACK LEMMON - JOSEPH COTTEN
CHRISTOPHER LEE - JAMES STEWART

STUDIO 15 h et 21 h
En français — Couleurs
Douces jouissances
POUR LA PREMIERE FOIS A FRIBOURG
— 3e semaine — 18 ans —

REX

15 h et 20 h 30 — En grande 1re VISION — dès 16 ans — SAMEDI 31 SYLVESTRE à 15 h seulement

Hallucinant de vérité . . .

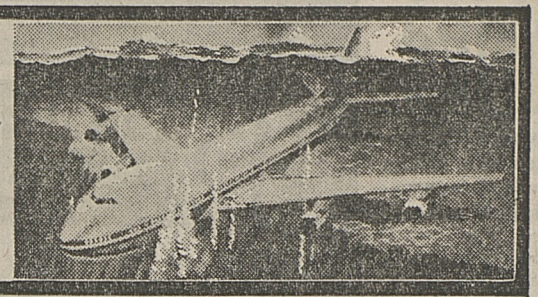

DANS LE TRIANGLE DES BERMUDES... PRISONNIERS DU BOEING IMMERGE...
Un suspense rarement atteint !
JACK LEMMON - JOSEPH COTTEN - CHRISTOPHER LEE - JAMES STEWART

PORTALBAN
Jeudi 29 décembre
à 20 h 15
au Bateau et Restaurant St-Louis
GRAND LOTO
22 séries — 66 JAMBONS
Prix de l'abonnement : Fr. 10.—
— PAS DE MONACO —
FC Portalban, 2e équipe
17-31397

Auberge du Lac des Joncs
Les Paccots
vous propose son
MENU de St-Sylvestre
Filets de sole Bonne-Femme
Riz créole
ou
Pâté en croûte
Rémoulade Waldorf
* * *
Consommé au Sandeman
Paillettes dorées
* * *
Cœur de Charolais «Lac des Joncs»
Bouquetière de légumes
Pommes croquettes
Salade Trévise
* * *
Mandarine givrée maison
Menu à Fr. 45.—
Danse avec le duo «Kaelin»
Veuillez réserver vos tables s.v.p.
✆ 021-56 71 23
Fam. Genoud-Savoy
17-31439

PIONEER HI-FI STEREO
AUDIO VIDEO HI-FI AKAI
HI-FI SUR MESURE,
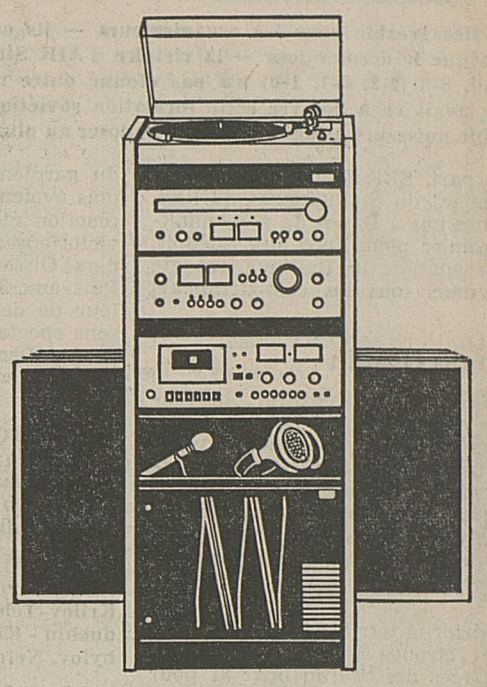
AUDIO-RACK
J.-P. PAILLARD
Videotronic
Rue de Romont 11 Fribourg
17-559

Où réveillonner ?
Au centre de la ville ! ! !
la channe valaisanne
Fribourg
RUE DE L'HOPITAL 15
TÉLÉPHONE 037 / 22 59 37
Le 31.12.1977
Orchestre «Geo Waeber»
(3 musiciens)
Menu Fr. 56.— tout compris
* * *
Toast de saumon fumé avec sa garniture
*
Velouté de morilles à la crème
*
Caille en Chemise Véronique
Sauce périgourdine
Carottes et haricots verts au beurre
*
Médaillon de bœuf vigneronne
Pommes paille
Fonds d'artichauts Clamart
*
Sorbet cubain, mignardises assorties
Au rez-de-chaussée :
Ce menu à choix, selon votre désir, servi sur assiette
17-2318

Jeudi 29 décembre 1977 dès 20 h 15
à GUIN
Hôtel de la Gare
GRAND BAL
avec le célèbre orchestre
«MENDOCINO»
Invitation cordiale :
LIG Sense II et le restaurateur.
17-1700

Restaurant «LE VERDET»
PORTALBAN — ✆ 037-77 11 04
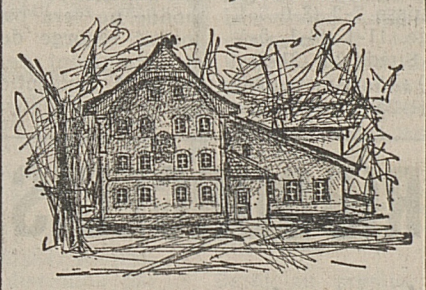
ST-SYLVESTRE
Souper aux chandelles
La soirée sera agrémentée par un orchestre oberlandais
Prière de réserver votre table assez tôt
Se recommande :
Bernard Despont, Maître Rôtisseur
De magnifiques propositions de menus sont à votre disposition.
17-1050

ENCORE
8 JOURS
(jusqu'au 7 janvier 1978)
ACTION DE NOEL
de la
RUE DE LAUSANNE
et du
QUARTIER DU BOURG
PROFITEZ-EN !
17-8

PIANOS
Vente - achat
NEUFS et OCCASIONS
Accordage - réparations
Rue Promenade 33 BULLE
ouvert de 14 à 18 h.
✆ 029-2 52 24
17-790

Grande campagne d'échange
JOBU
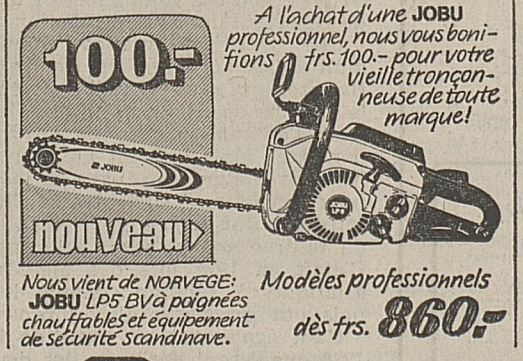

Nous vient de NORVEGE: JOBU LP5 BV à poignées chauffables et équipement de sécurité Scandinave.
Modèles professionnels dès frs. 860.-
E. WASSMER FRIBOURG
Place de la Cathédrale — ✆ 22 80 83
17-353

Auto-Location
Garage E. Lehmann
Fribourg ☎ 242626

Jeudi 29 décembre 1977, dès 20 heures précises
Salle de la GRENETTE — FRIBOURG
GRAND LOTO RAPIDE
de la Société de tir de la ville

20	quines en carnets d'épargne pour	500 fr.
20 d.	quines en carnets d'épargne pour	1000 fr.
4	cartons en carnets d'épargne de	500 fr.
3	cartons en carnets d'épargne de	400 fr.
3	cartons en carnets d'épargne de	200 fr.
10	cartons en carnets d'épargne de	100 fr.

VENTE DES ABONNEMENTS dès 19 heures
Répétition des numéros avec système ultra-moderne
Die Nummern werden auch auf deutsch angesagt.

FEUILLETON — FEUILLETON — FEUILLETON —

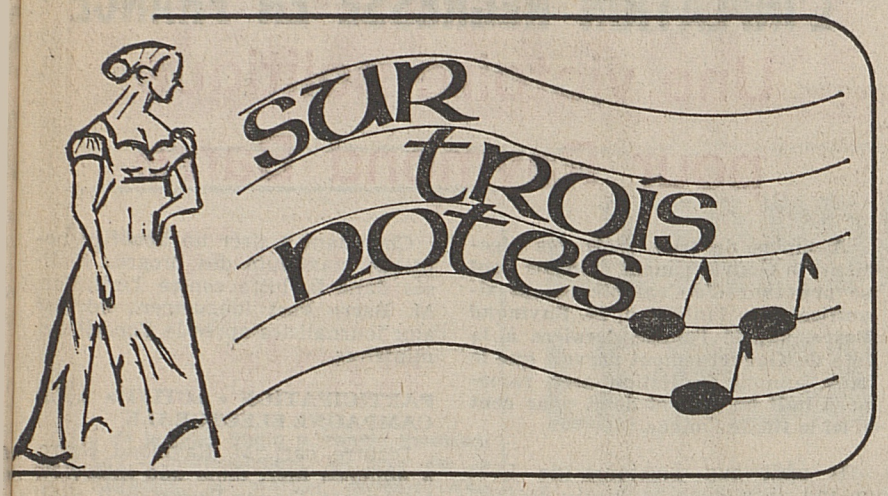

Jacqueline Mirande — Casterman

21

Lorsqu'il rentra, il appela Sylvain:

— Tout à l'heure, le Grealou te onduira par la plaine jusqu'à Argentat. a t'évitera de passer la Dordogne ici. e pont est déjà gardé et tu es trop con- u. Le sauf-conduit ne servirait à ien.

— Quel sauf-conduit? demanda Syl- ain, étonné.

— Celui-là, dit le marquis en le lui endant. Tu es désormais Simon Puy- run, marinier.

En reconnaissant le paraphe de son rère, les traits de Sylvain se crispèrent nais il garda le silence.

— A Argentat, continua M. de Ceys- ac, tu iras te présenter chez Mathieu Grange. C'est le patron d'une des abarres qui attendent les pleines eaux our descendre leur chargement de bois lotté jusqu'à Libourne. Tu diras que tu viens de la part de «l'amiral», de Beau- ieu, et il t'embarquera. Il cherche quel- qu'un, un de ses hommes s'est cassé le ras, et le temps presse car il paraît que 'eau monte et sera bientôt marchande. Il a sans doute plu en Auvergne ces erniers jours. Bref, tu ne risques pas e t'éterniser à Argentat. Autre avanta- e dans ton cas!

Lorsqu'il fut sorti de la pièce, Esther, ui était restée silencieuse au coin de la heminée, en train de blanchir des châtaignes, lâcha soudain les ciseaux de ois qu'elle maniait avec agilité.

— Et une fois là-bas, dans ce pays, ous y resterez?

Le ton était si soupçonneux que Syl- ain sourit:

— Juste le temps que tout s'apaise ici. Disons l'hiver, et au printemps je serai e retour.

Elle hocha la tête:

— Moi, je vous aurais bien caché chez es charbonniers. C'était moins loin et aussi sûr! Quand vous serez là-bas, est- ce qu'on sait ...

Il s'approcha d'elle, prit le petit visa- e obstiné dans ses mains, le leva vers ui:

— De quoi as-tu peur?

Elle baissa les yeux:

— On dit, fit-elle d'une voix sourde, que là-bas où vont les gabarres de bois, dans le pays du vin, il y a des villes toutes blanches de roses et des auberges où on s'amuse, où le vin vaut deux sous la pinte et... (elle hésita, rougit) des fil- les grandes et brunes qui rient comme ici nous ne savons pas rire et qui tournent la tête des hommes avec leurs foulards bariolés comme des comédien- nes!

— Esther, dit-il gravement, tu as si peu confiance et en toi et en moi? Je te promets, je te jure, qu'aussitôt que je le pourrai je reviendrai. Et je ne risque pas t'oublier pour des rires de filles. Je hais tout ce qui est bruyant, facile et vain. Me crois-tu?

— Maintenant oui. Mais c'est après ... quand vous ne serez plus là pour me dire (elle eut un geste d'embarras) ces mots (elle répéta) tous ces mots...

Et elle avait un air si farouche qu'il n'eut plus envie de sourire malgré la naïveté de l'aveu.

A Argentat, longtemps on avait atten- du «l'eau», dans le vacarme de scies et de marteaux des charpentiers qui montaient les gabarres. Il y avait eu, en octobre, de grosses pluies et les hommes avaient commencé à charger les bois mis à flotter le précédent été. D'abord les merains qui feraient à Libourne des douves de barriques, des planches de fonçailles, puis les feuillards, puis les échalas pour les carassonnes.

Mais la pluie s'était arrêtée et c'est en vain qu'on avait pris chaque jour la co- te au roc du Vedissou: les eaux de la Dordogne demeuraient désespérément basses ... Alors, pour passer le temps, on fignolait les gabarres et les charge- ments.

La Toussaint avait heureusement amené de fortes pluies en amont du fleuve, vers l'Auvergne et les patrons gabarriers, bonnet sur l'oreille, rassem- blaient leurs rameurs. L'eau ne tarderait plus à être «marchande», «bien du voyage» comme ils disaient!

Quand Sylvain arriva dans la carrio- le du Grealou, au petit matin, dix gros- ses gabarres toutes neuves se balan- çaient, chargées, cordées, sur l'eau montante de la rivière. Il bruinait dou- cement sur la ville grise aux lourds toits de lauze imbriqués en écailles de poisson, et le vent qui portait des odeurs de bois frais et d'étoupe rebroussait de petites vagues courtes la Dordogne. Sylvain se sentait tout à fait étranger dans ce pays si proche de Beaulieu et pourtant si différent! Il ser- ra plus fort la main d'Esther qui avait obtenu de M. de Ceyssac la permission de venir jusqu'à Argentat pour lui dire adieu.

Elle aussi regardait les maisons austères serrées les unes contre les au- tres le long du fleuve, dans l'étroitesse de la vallée et les arbres tout en bois noir des forêts de châtaigniers mises à nu par l'automne. On cherchait vaine- ment ici la douceur verte, les courbes lentes, les prés moelleux qui avaient des arrondis d'épaules du côté de Beau- lieu.

Ce pays d'ici était grave et triste et des brumes d'hiver noyaient déjà les sommets des collines. Et elle pensait: si seulement Sylvain avait dû vivre là, je n'aurais pas peur, je n'aurais pas mal, envie de crier comme dans les bois quand le piège se ferme sur la patte du lapin. Je pourrais supporter l'idée de rester seule. Mais ces villes où il va partir, c'est comme une masse qui brille dans l'eau. Quel poisson y résiste? Et il est pris. Perdu. Et les rires de filles ...

Elle se secoua. Ils étaient arrivés de- vant la gabarre de Grange. La dernière des dix. Des hommes graissaient les an- neaux des rames, un autre vérifiait les cordages. La lueur des lanternes se reflétait dans les flaques de pluie du quai où Esther attendait, immobile. Sylvain était monté à bord.

— Tu arrives à temps, cria une voix. La messe de départ est déjà dite et la patronne va porter le chabrol d'un mo- ment à l'autre! D'un peu plus on levait les amarres sans toi!

Elle remarquait alors l'affairement qui régnait sur les quais. Des femmes couraient, des boutiques s'ouvraient à la lueur de quinquets pour les derniers achats de route. La pluie tombait plus dru. Une cloche d'église se mit à tinter.

(A suivre)

MOTS CROISES

SOLUTION DU No 292

Horizontalement : 1. Vaudeville. 2. Ossa. - Union. 3. Liane. - Nef. 4. Caissier. 5. Atteste. - Fa. 6. Ni. - Ah. - Sou. 7. Quayage. 8. Où. - Séquoia. 9. Dés. - Sueurs. 10. Esus. - Lee.

Verticalement : 1. Volcan. - Ode. 2. Asiatiques. 3. Usait. - Su. 4. Danse. - As. 5. Essayes. 6. Vu. - Ithaque. 7. Innée. - Gué. 8. Lier. - Séoul. 9. Lof. - Fo. - Ire. 10. En. - Caucase.

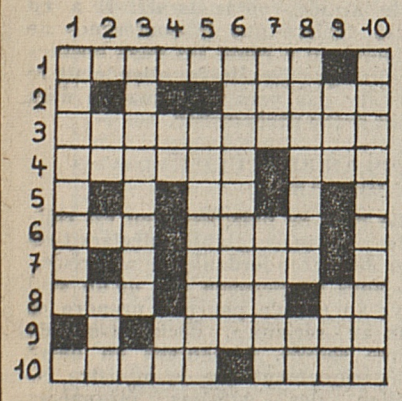

MOTS CROISES No 293

Horizontalement : 1. Choses insignifiantes. 2. Diversité des couleurs des fleurs. 3. Sont moins dangereux que leur mère. 4. Sont données aux chiens et chats. - élimine. 5. A retroussé les lèvres. 6. Massif montagneux marocain. - Ne sont pas tous des terribles. 7. Qui ne passe pas souvent sous la douche. 8. Romancier populaire. - Dans un autre moi-même. - Quatre termes. 9. Utilisé par ceux qui sont au régime. 10. Surprit. - Département.

Verticalement : 1. Ce que sont les usuriers. 2. Fleuve côtier. - Canton suisse. 3. Faux dévot et bon comédien. 4. Démonstratif. - Initiales de l'auteur de «La Paix chez soi». 5. Fera passer à l'état de gaz. 6. Nettoyage. 7. Point de départ d'une dépêche truquée. - Poisson de mer. 8. Cordage. - Connu. 9. Renversé : Sans inégalités. - Elément. 10. Habite le pays de l'Ill.

Attention à vos bronches !

Parmi les affections qui peuvent atteindre nos bronches, il existe une série de maladies dites obstructives ; il s'agit surtout de l'asthme, de la bronchite chronique et de l'emphysème. Vu leur importance croissante, il convient de les mieux connaître.

On parle dans ce domaine d'« obstruction » car le calibre des bronches se trouve réduit. Il y a à cette obstruction plusieurs causes. Il peut s'agir d'un spasme, d'une contraction des bronches le plus souvent réversible. C'est ce qui se passe dans l'asthme ; pendant la crise d'asthme, les bronches sont temporairement rétrécies et l'air a de la peine à circuler surtout au moment de l'expiration. La répétition des crises d'asthme peut amener à une situation grave ; il faut donc s'en occuper, rechercher la cause, utiliser le moyen, le médicament qui puisse prévenir les crises.

Dans la bronchite chronique, le rétrécissement des bronches est dû à l'épaississement des parois causé lui-même par une inflammation à laquelle s'ajoute une sécrétion anormalement élevée qui encombre les bronches. Dans la bronchite aiguë tout peut rentrer dans l'ordre en quelques jours. Mais si la bronchite est chronique, les phénomènes obstructifs s'aggravent de façon inexorable pour aboutir à un état grave et irréversible : l'insuffisance respiratoire aboutit à l'insuffisance cardiaque.

Une conséquence fréquente de ces deux maladies, c'est l'emphysème, caractérisé par une dilatation anormale du poumon, un manque d'élasticité des tissus, altérations qui diminuent gravement les possibilités de respiration. L'emphysème n'est pas réversible et ne peut guère être soigné.

On ne saurait donc trop recommander à ceux qui ont des troubles de la respiration, qui toussent, qui crachent, de s'en inquiéter pendant qu'il en est encore temps alors que la maladie dont ils souffrent peut encore être soignée et leur état amélioré. Leur médecin fera les examens nécessaires et leur donnera des indications sur le traitement et le mode de vie à adopter. (ASTP)

Un jeu pour les jeunes

L'enquête de l'inspecteur Snif

Un voleur a décenché une cellule photo-électrique et une sonnerie d'alarme, mais a pu s'enfuir... en laissant son portrait. Alerté de suite, SNIF reconnaît l'un des fameux jumeaux Croquelor. Absolument semblables, ces deux malfaiteurs se rejettent l'un et l'autre la responsabilité de chaque méfait, et cela constitue une défense astucieuse. SNIF se précipite chez eux, mais les trouve sagement couchés. Pourtant cette fois, SNIF va pouvoir arrêter l'un deux. A vous de reconnaître le coupable !

Solution

Le coupable est celui de droite, car seule sa cravate peut donner un noeud à rayures horizontales. Au contraire, la cravate de son frère donne un nœud à rayures verticales.

L'enfant et les coutumes alimentaires

Le monde actuel n'est pas fait pour les enfants. Tel est l'avis du professeur Bernardi, qui s'est clairement exprimé lors du colloque « L'enfant et la santé », tenu à Rome par le Club européen de la santé. Et de prendre comme exemple le sevrage, qui fait naître des idées confuses : on ne sait quand il commence ni quand il se termine. Est-il imposé, stimulé ? Le lait maternel se transforme en autoaliment mais est-ce le sevrage ? Une vraie définition consisterait en l'autolibération de l'enfant par rapport à l'aliment maternel. En Italie, il est toujours tardif et peut-être inexistant : certains types de succion n'ont pas encore pris fin à 96 ans, la vie n'est qu'une succession de transferts symboliques. Le corps de la mère est symbolisé par le lait puis par la bouillie et ensuite par... le spaghetti, en Italie du moins ! Ce régime correspond, dans la Péninsule, à une surconsommation d'hydrates de carbone, que Bernardi appelle une monophagie polluée, aboutissant à l'obésité mais aussi à des phénomènes de carence en protéines et en substances bio-dynamiques. Le 50 % des Italiens en sont atteints ; on dénombre une moyenne de 20 % d'enfants rachitiques et 50 à 60 % d'enfants souffrant d'anémie ferriprive par suite de régime déséquilibré. Les plus grands dégâts se situent dans les troubles du comportement, l'obésité engendrant la gêne qui déclenche un comportement de fuite et de refuge dans l'aliment et, par suite, un comportement généralisé de fuite dans la vie. Il faut aussi signaler des troubles du sommeil et des troubles caractériels.

La bouillie prend un caractère fétichique qui se transfère sur les spaghetti, cela en raison d'une altération précoce du goût chez l'enfant ; celui-ci, habitué à ce rythme de nutrition, dès qu'il la quitte (voyage, etc) vomit et présente des troubles variés. Pourquoi ce fétichisme ? Le professeur Bernardi voit plusieurs motifs :

1) des causes superficielles apparentes dans lesquelles on ne considère pas un seul instant l'intérêt de l'enfant : pauvreté, contexte culturel, ravages de la publicité et de l'industrie qui imposent le marché au nom de la consommation.

2) des causes plus profondes, psychoculturelles, qui nous renvoient à l'interprétation erronée du rôle de l'enfant (l'enfant est un objet de nutrition, un récipient à remplir d'aliments ; nous avons besoin que l'enfant demeure le plus longtemps possible un objet de nutrition, asexué. L'adulte retarde toujours l'accès à son monde). Et au rôle de la femme, prise dans une situation conflictuelle entre sa fonction objet de plaisir et sa fonction sujet de devoirs, le premier étant d'être mère, donc nourrice, désexualisée car la nutrition a perdu toute valeur sexuelle, d'où sa signification désexualisée. du passage bouillie-spaghetti.

Pour le professeur Bernardi, il faut accepter l'adhésion au plaisir et se déculpabiliser. Lutter contre le besoin de la mère de voir son bébé gros et lourd, laisser les enfants participer à la constitution de leurs régimes. Enfin, nous libérer de notre habitude de nous projeter sur nos enfants, leur permettre d'être eux-mêmes.

(cria)
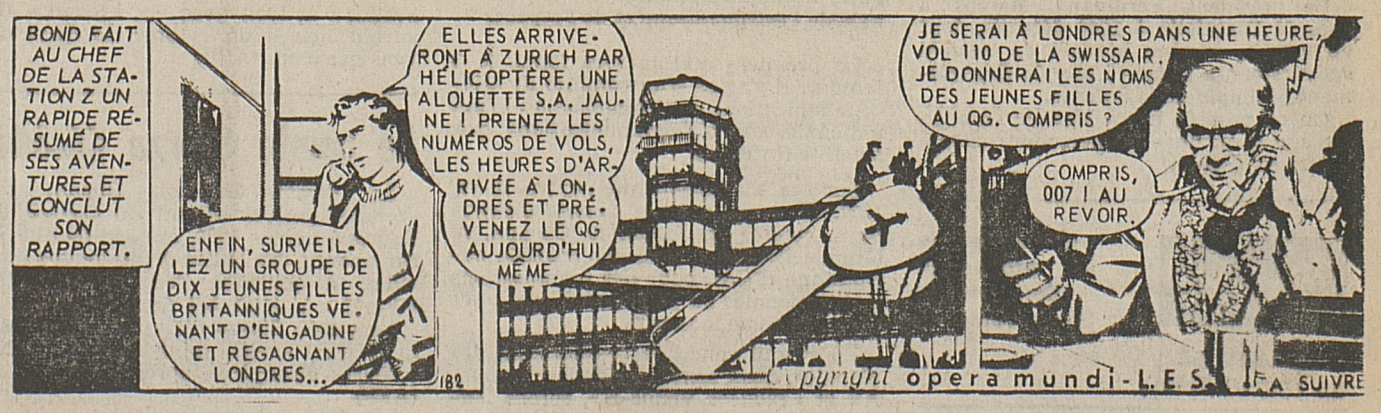
JAMES BOND 007 AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTÉ